



Revue archéologique de l'Est

tome 63 | 2014
n° 186

Le site de la Gravière à Fareins (Ain) : une occupation rurale de la fin de l'Âge du Fer au Moyen Âge central dans le sud du Val de Saône

Tony Silvino, Guillaume Maza, Thierry Argant, Sabrina Charbouillot, Bertrand Moulin, Rodolphe Nicot, Lionel Orengo et Caroline Schaal



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rae/8076>
ISSN : 1760-7264

Éditeur

Société archéologique de l'Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014
Pagination : 89-155
ISBN : 978-2-915544-28-2
ISSN : 1266-7706

Référence électronique

Tony Silvino, Guillaume Maza, Thierry Argant, Sabrina Charbouillot, Bertrand Moulin, Rodolphe Nicot, Lionel Orengo et Caroline Schaal, « Le site de la Gravière à Fareins (Ain) : une occupation rurale de la fin de l'Âge du Fer au Moyen Âge central dans le sud du Val de Saône », *Revue archéologique de l'Est* [En ligne], tome 63 | 2014, mis en ligne le 11 février 2016, consulté le 30 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rae/8076>

LE SITE DE LA GRAVIÈRE À FAREINS (AIN) : UNE OCCUPATION RURALE DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER AU MOYEN ÂGE CENTRAL DANS LE SUD DU VAL DE SAÔNE

Tony SILVINO¹, Guillaume MAZA¹, avec la coll. de Thierry ARGANT¹, Sabrina CHARBOUILLOT²,
Bertrand MOULIN³, Rodolphe NICOT², Lionel ORENGO⁴, Caroline SCHAAL⁵

Mots-clés *Habitat rural, Val de Saône, fours, silos, traitement des récoltes, funéraire.*

Keywords *Rural habitat, Saône valley, ovens, silos, crop treatment, funerary.*

Schlagwörter *Ländliche Siedlung, Saône-Tal, Öfen, Silos, Ernten, Grabriten.*

Résumé *Une opération d'archéologie préventive réalisée sur le site de La Gravière à Fareins (Ain), commune localisée au sud du Val de Saône, a permis de suivre une occupation discontinuée de rebord de plateau, depuis le second Âge du Fer jusqu'au Moyen Âge central. Si une partie des vestiges a souffert de destructions dans le cadre d'une exploitation d'une gravière dans les années 1980, le plan mis au jour correspond pour les périodes laténiennes et médiévales à celui d'un habitat rural à vocation agricole lié notamment au traitement des céréales. Pour la période antique, la nature de l'occupation demeure relativement floue compte tenu de la faiblesse de la documentation. La parcelle de fouille est probablement localisée en marge d'un établissement de qualité. Quoi qu'il en soit, ces découvertes constituent une pièce nouvelle à verser au dossier des formes de l'habitat gaulois et médiéval de la basse vallée de la Saône.*

Abstract *Rescue archaeology on the site of La Gravière at Fareins (Ain), a municipality in the southern Saône valley, has enabled study of the discontinuous occupation of the rim of the plateau from the second Iron Age until the central Middle Ages. Although some of the remains were destroyed during exploitation of a gravel pit during the 1980s, current understanding for the La Tène and medieval periods suggests it was a rural agricultural settlement, linked in particular with the treatment of cereals. Understanding of the nature of the occupation during Antiquity remains hazy due to the poor quality of the data. The parcel of land excavated probably lies beside a high quality establishment. Whatever the actual situation, the finds offer new information on the forms of Gaulois and medieval habitats in the lower Saône valley.*

Zusammenfassung *Eine Präventivgrabung in „La Gravière“ in Fareins (Département Ain) im Süden des Val de Saône bot Gelegenheit eine Siedlung am Rand eines Plateaus zu verfolgen, die mit Unterbrechungen von der jüngeren Eisenzeit bis zum Hochmittelalter andauert hat. Zwar waren die Überreste durch die Ausbeutung einer Kiesgrube in den 1980er Jahren teilweise zerstört worden, doch der Grundriss der latenezeitlichen und mittelalterlichen Perioden zeugt von einer landwirtschaftlich geprägten, auf die Getreideverarbeitung ausgerichteten ländlichen Siedlung. Die Besiedlung der Antike ist aufgrund fehlender Dokumentation noch recht unklar. Wahrscheinlich liegt das ergrabene Areal am Rand einer Siedlung gehobenen Standards. Auf jeden Fall handelt es sich bei diesen Entdeckungen um ein neues Element, das die Typologie der gallischen und mittelalterlichen Siedlungsformen im unteren Saône-Tal ergänzt.*

1. Eveh, Études et valorisations archéologiques - UMR 5138, Archéométrie et Archéologie. tony.silvino@eveha.fr - guillaume.maza@eveha.fr - thierry.argant@eveha.fr
2. Eveh, Études et valorisations archéologiques. sabrina.charbouillot@eveha.fr - rodolphe.nicot@eveha.fr
3. Inrap Rhône-Alpes/Auvergne. bertrand.moulin@inrap.fr
4. Archeodunum SAS, l.orengo@archeodunum.fr
5. Carpologue. caroline.schaal@wanadoo.fr

INTRODUCTION (TS, GM ET BM)

Dans le cadre de l'aménagement d'une zone artisanale au sud-ouest de la commune de Fareins (Ain), à environ 1,5 km du village et à l'ouest de la voie communale n° 7 qui dessert la zone d'activité existante¹ (fig. 1 et 2), un diagnostic archéologique a été diligenté par le Service régional de l'archéologie (JACQUET, 2005). Les résultats obtenus sont apparus riches d'intérêt, avec en particulier la mise au jour d'aménagements gaulois datés de la fin du second Âge du Fer, tout à fait inédits dans ce secteur du Val de Saône, d'une occupation d'époque gallo-romaine, et enfin d'une zone agricole du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central (fig. 4). Le site est implanté en rebord du plateau de la Dombes (216-225 m) et surplombe la rive gauche de la Saône (166 m) d'une cinquantaine de mètres, par un coteau boisé très pentu (fig. 3). Une combe le jouxte, correspondant à un ancien vallon emprunté par les eaux de fontes du glacier qui stationnait là il y a 100 000 ans. Très puissants, ces écoulements ont érodé et mis au jour le substratum de la Dombes dit « alluvions jaunes ». Ces dépôts fluvio-lacustres ont été exploités en carrière immédiatement au sud de l'emprise de fouille dans les années 1970-80 et les matériaux extraits ont notamment été utilisés pour la construction de l'autoroute A6. Le paysage apparaît ainsi dominé par la morphologie glaciaire et périglaciaire avec, d'une part, la ride morainique de Champdelon se terminant à l'est de Fareins, et, d'autre part, les terrasses fluvio-glaciaires ou juxta-glaciaires et les dépôts de loess. Enfin, la partie orientale du site est actuellement occupée par une zone d'activités, dont l'implantation a certainement nécessité un nivellement important.

La position topographique privilégiée du site offre de fait des conditions très favorables à l'implantation humaine. Il domine ainsi le Val de Saône qui, depuis la Préhistoire, constitue un axe nord-sud de toute première importance dans la circulation des hommes et des marchandises, depuis le littoral méditerranéen jusqu'à l'Europe continentale (fig. 3). La plus ancienne trace humaine découverte sur la commune renvoie à une occupation du Néolithique, repérée dans le secteur en aval du gué de Grelonges (également dit de Boitrait, en rive droite de la Saône), au nord de Fareins (fig. 2). Le site est surtout connu depuis qu'en 1862 Napoléon III fit exécuter des dragages dans le lit de la Saône dans la perspective de retrouver des traces tangibles de la migration des Helvètes en 58 av. J.-C. Cet épisode est en effet à l'origine de la guerre des Gaules qui devait conduire, sept ans plus tard, à la conquête définitive de la *Gallia Comata*. Il est ainsi le plus célèbre (DUMONT, 2002, p. 97) des dix passages certains reconnus pour la Grande Saône (du sud au nord: Trévoux, Jassans-Riottier, Grelonges, Belleville, Farges, La Truchère, L'Homme

1. La destruction inévitable par le projet d'aménagement envisagé a entraîné la prescription d'une fouille par le S.R.A. Rhône-Alpes (représenté par Jacqueline Chastel) et réalisée par Archeodunum de novembre 2006 à janvier 2007. Cette opération a été financée par la communauté de communes Porte Ouest de la Dombes et a concerné une surface de 1,2 ha environ.

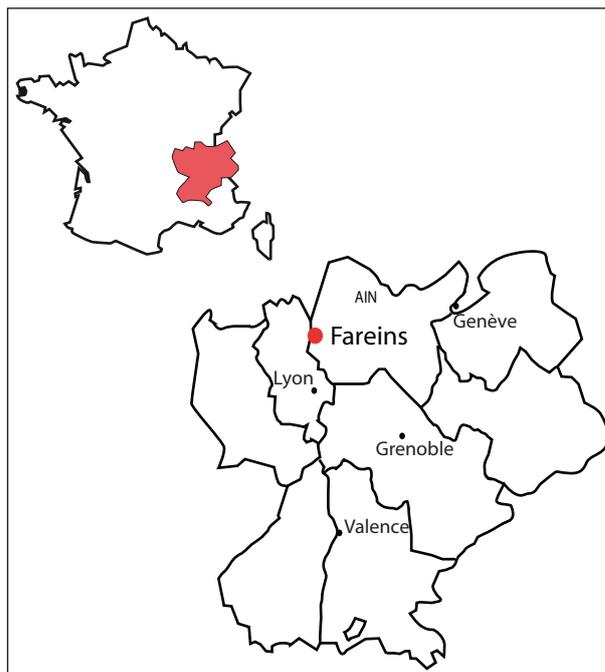
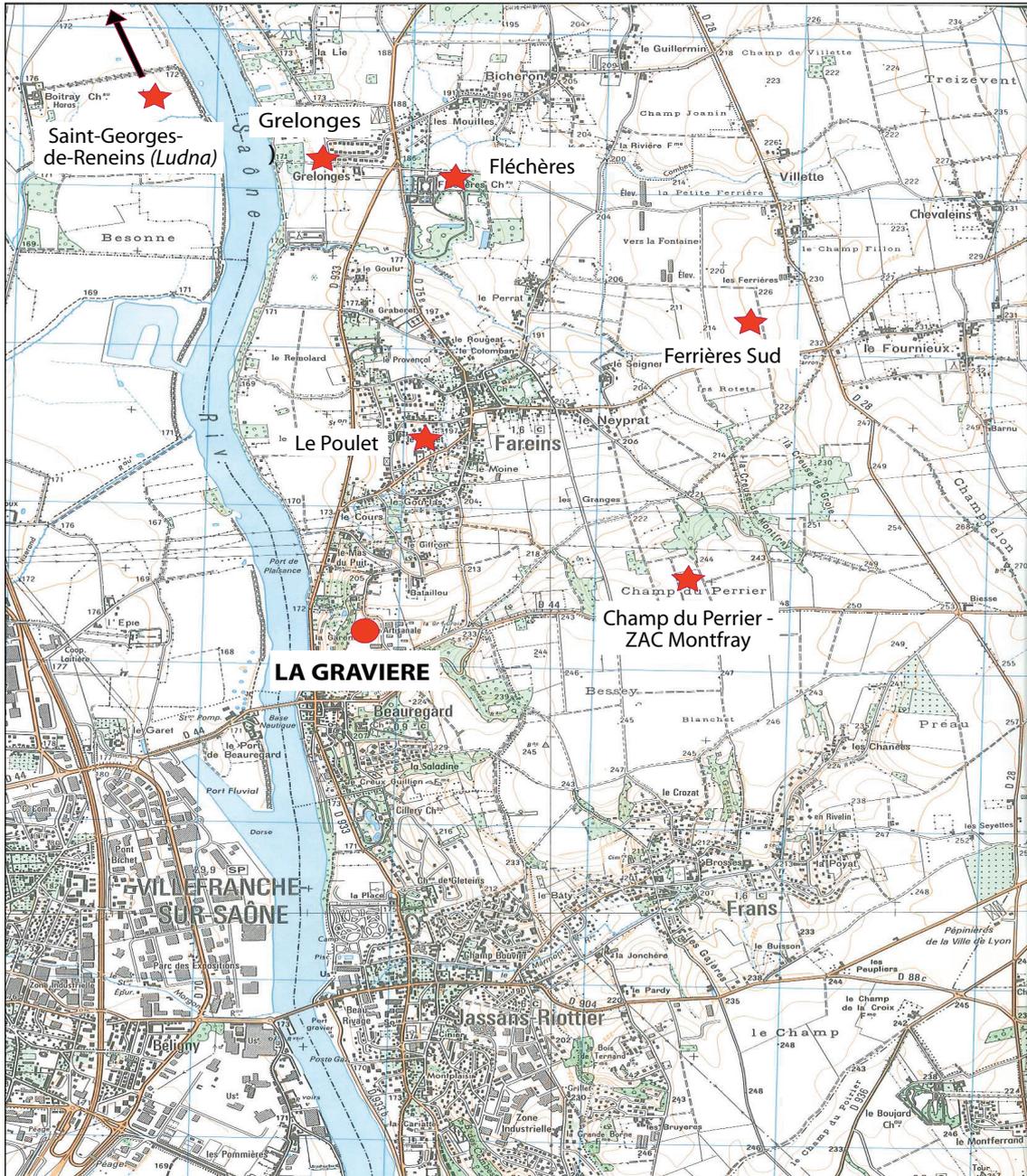


Fig. 1. Localisation de Fareins en région Rhône-Alpes (DAO: T. Silvino).

d'Armes, Chauvort, Dheune et Verdun), avec des mentions en archive confirmant son utilisation au cours des périodes récentes. Toutefois, si des objets pré- et protohistoriques ont effectivement été découverts dans le lit de la rivière et alentour, les indices d'occupation de la période protohistorique se concentrent principalement sur la rive droite et notamment sur le site de *Ludna* à Saint-Georges-de-Reneins (BÉAL *et alii*, 2013). Rien de tel en rive gauche, où le site de Fareins apparaît bien isolé dans cette partie du département de l'Ain (BUISSON, 1990).

L'identification du peuple gaulois occupant ce secteur reste une question épineuse. La définition du territoire des Ambarres, peuple client des Éduens, a en effet fait couler beaucoup d'encre. Le point de départ de la controverse est donné par la publication en 1899 du treizième volume du *Corpus Inscriptionum Latinarum* (HIRSCHFELD, 1899), qui situe le territoire des *Ambarri* dans l'actuel département de l'Ain. Depuis lors, plusieurs hypothèses s'affrontent, fixant alternativement l'appartenance de ce secteur de la rive gauche de la Saône aux Ambarres ou aux Ségusiaves. On discute ici d'un territoire réduit à la portion congrue, enserré qu'il est entre plusieurs grands peuples gaulois: les Helvètes à l'extrémité nord-est du département (Pays de Gex), les Séquanes s'insérant à l'est et au nord-est (zone jurassienne), les Éduens au nord-ouest (Saône-et-Loire), les Ségusiaves à l'ouest (Rhône) et enfin les Allobroges au sud (Isère). Il en résulte un petit territoire d'environ 35 km de côté, comprenant la Dombes, la côtière de l'Ain ainsi que la partie sud de la Bresse (BARRUOL, 1969; BUISSON, 1999). Pour la région qui nous concerne, au nord de Lyon, l'hypothèse d'un prolongement plus ou moins développé du territoire ségusiave sur la rive gauche de la Saône a été défendue depuis longtemps par P. Thollard (THOLLARD, 1984).



▲ Fig. 2. Carte de localisation des principaux sites archéologiques dans le voisinage de « La Gravière » sur fond de carte IGN 30300 (1/25 000^e), d'après Patriarche, base de données régionales (DRAC, SRA Rhône-Alpes).
★ gisement archéologique.

◀ Fig. 3. Vue sur la Saône depuis le site de « La Gravière » (cliché Archeodunum).

À l'occasion de la rédaction de la carte archéologique du département de l'Ain, A. Buisson a proposé que les Ségusiaves « devaient contrôler les gués sur la Saône en amont de Lyon » (BUISSON, 1990, p. 25). Le même auteur envisageait plus récemment que ce même peuple possédait, pour des raisons avant tout stratégiques, de « nombreuses portions de la rive gauche de la Saône » (BUISSON, 1999). Bien que les tenants d'une emprise ségusiave limitée vers l'est à la rive droite de la Saône soient encore nombreux (LAVENDHOMME, 1997 ; VALETTE, 1999), le dernier bilan consacré à la question par J.-C. Béal abonde dans le même sens, l'auteur considérant que les « Ségusiaves préromains occupent un vaste territoire, des Monts du Forez, sans doute, jusqu'à une large partie méridionale du département de l'Ain », leur permettant de fait de « contrôler complètement la navigation fluviale, au moins sur la Loire et la Saône, et d'avoir sur le Rhône une assez longue frontière commune avec la Provincia » (BÉAL, 2007 ; NOUVEL, CRAMATTE, 2013).

Les signes de la conquête romaine dans le secteur restent par ailleurs très ténus, connus au travers de rares découvertes d'objets ou de maçonneries, notamment au niveau du gué de Grelonges précédemment cité (BUISSON, 1990, p. 136)². Depuis la publication de cet inventaire, des prospections aériennes et pédestres ont révélé l'existence de divers autres sites sur la commune (Poulet, Fléchères et surtout Champ Perrier), caractérisés par la présence d'épandages de mobilier archéologique riches en éléments de construction (tuiles, moellons, etc.), associés à des fragments de céramiques antiques, et signalant vraisemblablement l'existence de bâtiments maçonnés. Toutefois, jusqu'en 2006, les investigations archéologiques conduites sur le territoire de la commune demeuraient peu nombreuses. Une campagne de prospection aérienne menée en 1993 avait certes mis en évidence deux grands cercles fermés d'environ 30 et 15 m de diamètre au lieu-dit la Gravière (parcelle cadastrée B 1947), susceptibles de se rapporter à des structures funéraires protohistoriques ou antiques (enclos, *tumulus*), mais le diagnostic puis la fouille du site n'ont pas confirmé l'existence de ces vestiges. Par ailleurs, deux diagnostics ont été réalisés dans le cadre de la construction du nouveau pont de Beauregard et son prolongement routier vers le nord-est (RD 131). Le premier a concerné les communes de Jassans-Riottier et Beauregard (MOTTE, 1999) et le second celle de Fareins (CÉLESTIN-LE NEZET, 2000). Ces interventions ont révélé des vestiges dispersés, se rapportant à plusieurs périodes chronologiques : Néolithique, Âge du Bronze, Âge du Fer et Antiquité. Plus récemment encore, le site de Champ Perrier a fait l'objet d'une campagne de diagnostic dans le cadre d'un projet d'aménagement (MOTTE, 2007), qui a débouché sur deux fouilles archéologiques réalisées en 2012³

(fig. 2). De nombreux vestiges d'époque gallo-romaine ont enfin été repérés sur une surface d'environ 5 ha au lieu-dit Les Ferrières, à cheval entre les communes de Fareins et de Chaleins. Le mobilier découvert en prospection pédestre livre des céramiques, des objets en métal, des monnaies, ainsi qu'une très grande quantité de scories de fer, attestant vraisemblablement une activité métallurgique. L'ensemble de ces éléments plaiderait en faveur d'un établissement rural de qualité de type *villa*.

Pour des périodes plus récentes, la paroisse de Fareins est mentionnée pour la première fois en 943, dans le recueil des chartes de Cluny (t. I, n° 621), même si elle remonte probablement au haut Moyen Âge. Le nom de *Farencus* apparaît dans les textes en 998. Des recherches récentes ont permis de s'assurer de l'emplacement de l'île qui abritait un prieuré clunisien, fondé au début du XII^e s. par le sire de Beaujeu. Il accueillit des sœurs bénédictines jusqu'à son abandon à la fin du XIII^e s., après un incendie et, surtout, des inondations répétées (BOUVARD, ASTRADE, 2005). L'empreinte seigneuriale est, elle, marquée par la présence d'une baronnie des Dombes, seigneurie en toute justice avec son château fort implantée à Fléchères (possession des palatins de Rottier, seigneurs de Saint-Olive, XIII^e s.).

I. L'OCCUPATION PROTOHISTORIQUE

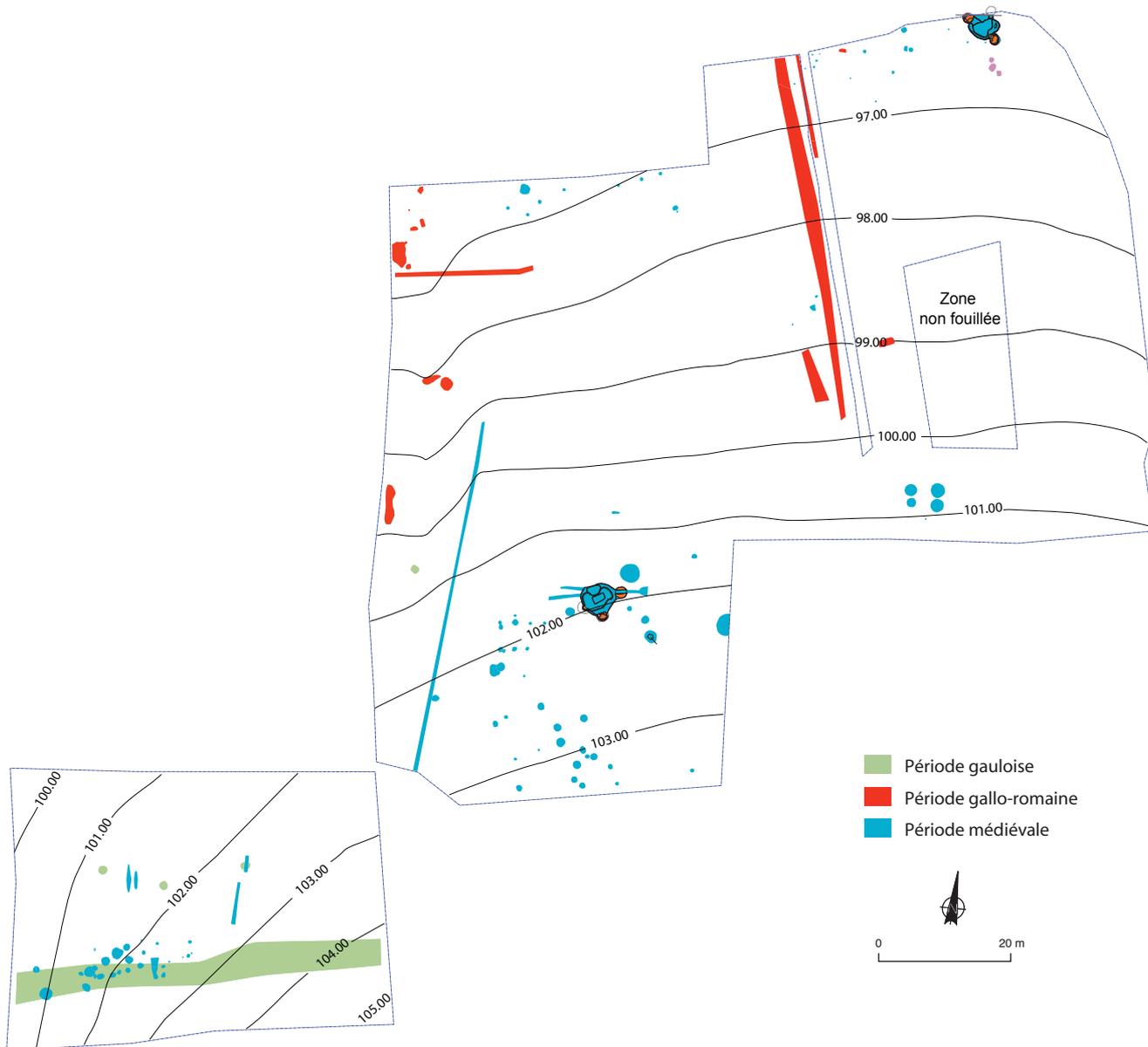
Un des résultats les plus importants de l'opération de La Gravière reste la mise au jour d'une occupation protohistorique, matérialisée par diverses structures en creux datées de la fin du second Âge du Fer (fig. 4). La découverte s'avère d'autant plus inattendue que les sondages de diagnostic étaient restés muets sur cette période au demeurant absente jusqu'alors de ce secteur occidental du département de l'Ain. Il faut, on l'a vu, se reporter sur la rive droite de la Saône pour trouver des vestiges de chronologie en partie commune, sur le site somme toute voisin de *Ludna* à Saint-Georges-de-Reneins (BÉAL *et alii*, 2013).

I.1. LES STRUCTURES (GM)

Les vestiges gaulois sont malheureusement peu abondants, mais renvoient à un établissement organisé comprenant un fossé d'enceinte (F19) et plusieurs fosses-silos (F25, F31, F32 et F48) (fig. 5). Ces différentes structures sont implantées directement dans le substrat naturel « instable », constitué de graviers et galets de calibres divers. La plupart des vestiges se concentrent au sud-ouest du site, exception faite de la fosse-silo F48, isolée à quelques dizaines de mètres plus au nord-est. Il semblerait par ailleurs que l'essentiel du site gaulois se développe immédiatement au sud de l'emprise de fouille. La quasi-absence de vestiges rattachables à cette période sur d'autres secteurs abonderait dans le même sens. De fait, les rares structures mises au jour livrent au final une vision très partielle de l'occupation, dont la nature et l'extension nous échappent pour l'heure en grande partie.

2. Les autres sites mentionnés sont les suivants : au Bois de Groît (monnaies, tuiles, céramiques et buste de Diane en bronze), au Préau (poignard en fer et monnaies d'Agrippine), le Rougeat (céramiques), au Ribelin (deux murs en galets cimentés, mortier de tuileau, céramiques et *tegulae*).

3. Ces deux opérations ont été confiées à la société Archeodunum sous la responsabilité de Bastien Julita et d'Audrey Pranyies.



▲ Fig. 4. Plan général des vestiges du site de « La Gravière » (DAO : J. Laidebeur).

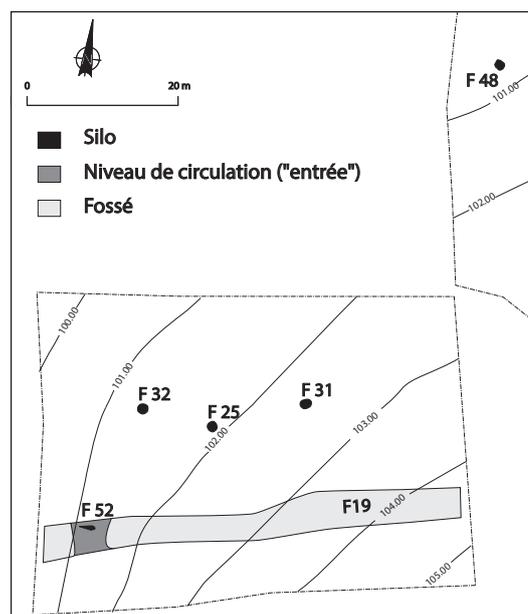


Fig. 5. Plan général des vestiges gaulois (DAO : J. Laidebeur). ▶

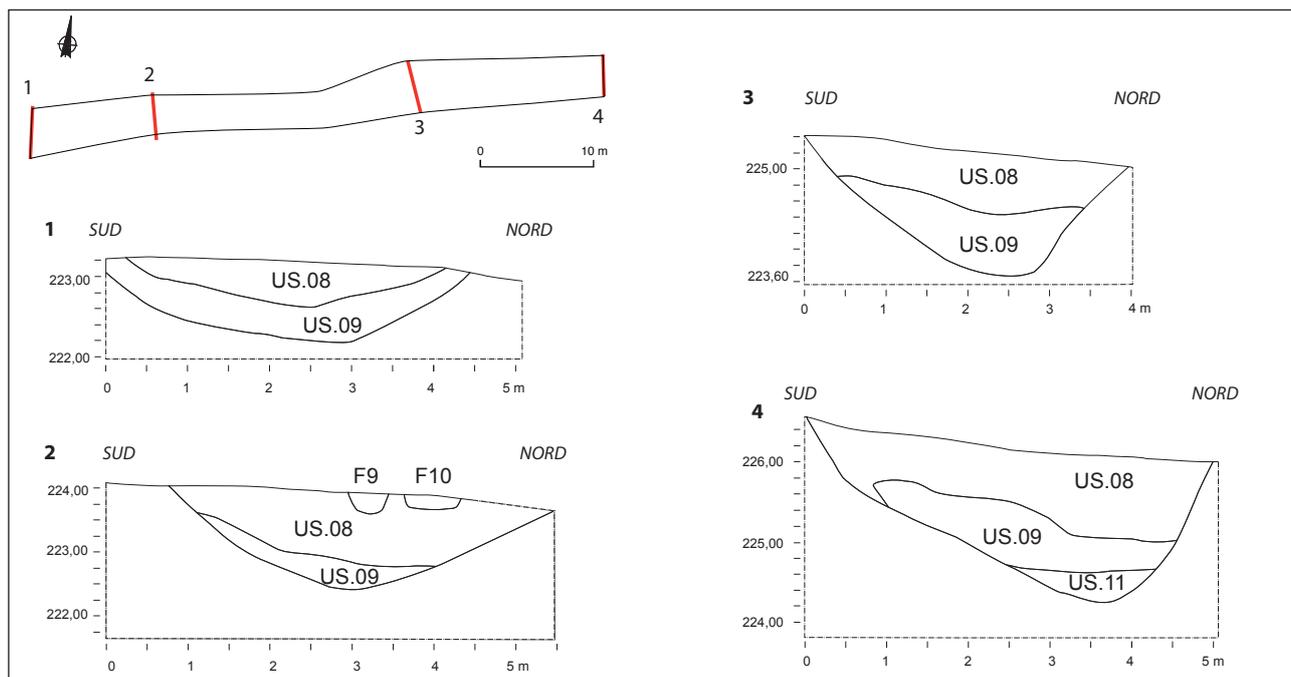


Fig. 6. Plan et coupes du fossé F19 (DAO : J. Laidebeur).

I.1.1. Le fossé (F19) et son « entrée » (F52)

Les plus anciennes traces d'occupation attestées sur le site correspondent à un fossé rectiligne orienté est-ouest, implanté dans le sens de la pente en position de haut de versant. Il apparaît à une altitude supérieure comprise entre 223,66 m à l'ouest (coupe 1) et 222,25 m à l'est (coupe 2) (fig. 6 et 7). L'ouvrage a fait l'objet d'un décapage de surface exhaustif sur l'ensemble de la zone, ce qui a permis de suivre son tracé sur une quarantaine de mètres. Il a ensuite été recoupé à quatre reprises et à distance régulière afin de vérifier l'homogénéité de son creusement et de son remplissage. Il présente ainsi des profils de creusement assez homogènes, en « cuvette », avec des parois largement évasées au sud et plus abruptes au nord, cette dissymétrie affectant notamment la moitié orientale du tracé, au niveau des coupes 3 et 4. Si ses dimensions générales ne sont pas exemptes d'une certaine variabilité selon les tronçons, le mieux conservé à l'ouest (coupe 2) montre une ouverture dépassant 5 m de large (5,10 m) pour une profondeur de 1,80 m. Il est par ailleurs probable que le profil obtenu, largement ouvert, ait été fortement conditionné par la nature particulièrement « instable » du terrain encaissant (US10), bien que la matrice argileuse contenue dans celui-ci ait pu jouer un rôle de « liant » suffisant. On expliquerait mal autrement la bonne tenue des parois qui, à de rares exceptions près, restent fidèles au creusement originel supposé. La forte pente du fossé en direction de l'est lui confère un rôle drainant, qui aurait pu entraîner la détérioration des parois en fond d'ouvrage.

Son comblement s'est avéré très homogène sur l'ensemble du tracé et comprend deux remplissages principaux de composition proche. Le pendage des couches induit un



Fig. 7. Coupe n° 3 du fossé F19 (cliché Archeodunum).

comblement de l'ouvrage depuis sa bordure méridionale, soit depuis l'intérieur de l'enceinte, dans l'hypothèse d'une extension du site dans cette direction. La couche inférieure (US08) se rapporte à un mélange de graviers assez dense, vraisemblablement issus en partie de l'érosion des parois, et de limons argileux de couleur brun jaune, compacts et homogènes. La couche supérieure (US09) est plus épaisse et se compose d'un limon argileux brun, plus meuble, mêlé à du gravier et à de rares artefacts archéologiques. Les coupes 2 et 3 sont toutefois apparues plus complexes. La première montre une couche supplémentaire (US11), constituée d'un limon brun, meuble, mêlé à du gravier, correspondant au comblement inférieur du fossé. La seconde montre, de la même manière, au fond du fossé et de part et d'autre d'une probable entrée, une couche riche en mobilier archéologique, comprenant céramiques, ossements animaux,

charbons de bois, ainsi qu'une trentaine d'éléments de torchis rubéfié, qui attestent pour leur part la destruction de structures en terre et bois situées à proximité. Seul le remplissage inférieur du fossé, qui comprend le mobilier le plus ancien, peut être rattaché à son fonctionnement, le comblement terminal renvoyant plus certainement à une phase d'abandon tardive.

Enfin, le fossé présente à son extrémité occidentale une anomalie sur environ 5 m (F52). Celle-ci se manifeste au niveau du profil, qui devient plus étroit et moins profond, jusqu'à se réduire à une cinquantaine de centimètres. Il a été possible de vérifier la reprise de l'ouvrage en limite de fouille, et de confirmer ainsi l'existence d'une interruption. Cette dernière a été interprétée comme une entrée, l'absence d'aménagement sur poteaux porteurs dans son environnement proche interdisant toutefois de lui restituer un dispositif nettement structuré. La « zone de passage » ainsi délimitée montre par ailleurs un creusement linéaire aux contours incertains (F52), localisé contre la bordure nord de l'ouvrage et perpendiculairement à son axe. La nature et la fonction de cette excavation nous échappent (tranchée d'implantation de poteaux?). Cette structure présente des dimensions importantes, avec une longueur de 3 à 4 m pour une largeur de 1,50 m et une profondeur d'une vingtaine de centimètres. Son comblement se compose d'une terre brune comprenant des inclusions charbonneuses mêlées à de rares tessons de poteries d'époque laténienne, ainsi qu'une vingtaine de fragments de torchis rubéfié et un petit bloc de granite. Le passage en question correspond également à la plus forte concentration de mobilier, que ce soit au niveau de l'entrée proprement dite ou dans le fossé, de part et d'autre. Ces dépôts de céramiques et d'ossements animaux ne se retrouvent nulle part ailleurs le long du tracé et viennent conforter l'hypothèse d'une zone d'entrée. La question de la présence d'une éventuelle levée de terre associée à cet ouvrage n'a, quant à elle, pas trouvé de réponse parmi les éléments observés lors de la fouille.

1.1.2. *Les fosses-silos (fig. 8 et 9)*

Les vestiges associés sont peu nombreux et peu fournis en mobilier archéologique. La zone jouxtant le fossé au sud s'est avérée très perturbée et n'en a livré aucun, tandis que sur sa bordure septentrionale, trois structures ont été identifiées à une vingtaine de mètres seulement de l'ouvrage et grossièrement alignées le long d'un axe est-ouest parallèle à son tracé. L'ensemble est creusé dans le terrain naturel constitué de loess (US04) et surtout de gravier (US10). Aucun lien stratigraphique n'a pu être établi entre ces divers aménagements, fossé F19 compris, faute de niveaux d'occupation ou de sols associés. Leur contemporanéité se fonde toutefois sur un faisceau d'indices convergents, comme des altitudes d'ouverture respective proches, un mobilier archéologique comparable, et en tout cas clairement antérieur au matériel romain immédiatement postérieur.

Le silo F32 possède un plan circulaire de 1,34 m de diamètre, avec une ouverture légèrement resserrée au sud. Sa profondeur conservée atteint 1,30 m. Son remplissage comprend deux couches principales. La première comble

la structure sur les deux tiers de sa hauteur (US20). Elle est constituée d'un limon argileux brun, relativement compact, mêlé à de rares galets de modules variables, mais généralement petits (inférieurs à 10 cm). Une poche argileuse jaunâtre (US450), localisée contre la paroi sud, doit correspondre à un éboulement partiel de celle-ci, dû à l'instabilité du terrain encaissant. Le comblement supérieur (US449) se caractérise par un limon argileux brun, très proche du précédent, mais plus clair et plus meuble. Les dimensions et la forme de cette structure, avec un profil en « poire », plaident plus en faveur d'une interprétation comme silo, que comme une simple fosse. Sa fonction de conservation est appuyée par la présence de graines de céréales dans son comblement. Le mobilier anthropique associé se limite à trois fragments d'amphores vinaires de type Dressel 1A.

Le silo F25 possède des caractéristiques proches du précédent, avec un plan circulaire au niveau de l'ouverture d'environ 1,40 m de diamètre, pour une profondeur de 1,15 m. Son creusement présente un profil en « poire » se terminant par un fond concave et un très net étranglement de la fosse dans son tiers supérieur, tandis que sa plus grande largeur, à mi-hauteur, atteint 1,60 m de diamètre. La forme est plus évocatrice que la précédente et peut raisonnablement être interprétée comme un silo. Son comblement est constitué de deux remplissages distincts, mais de nature proche. Le plus ancien correspond à un limon argileux de couleur verdâtre (US14), comblant la structure aux deux tiers de sa hauteur avec une légère pente sud-nord. Ce sédiment contient des charbons de bois et des lentilles cendreuses, qui peuvent raisonnablement être identifiées comme des vidanges de foyer domestique. Des poches de limon plus jaune sont visibles contre les parois de la structure, localisées à environ mi-hauteur de la fosse, au niveau de l'interface des couches US14 et US13. Elles correspondent vraisemblablement à des effondrements de parois liés au fonctionnement du silo. Le comblement terminal se rapporte enfin à un limon argileux brun (US13). On signalera par ailleurs qu'à l'exception de fragments de torchis découverts au niveau de l'ouverture, que l'on retrouve également en nombre dans le remplissage du fossé gaulois, son comblement est totalement dépourvu de mobilier céramique. Le tamisage des sédiments a néanmoins révélé la présence de grains de céréales, qui viennent à nouveau conforter l'interprétation de ces vestiges comme des silos.

Le troisième silo (F31) livre un plan légèrement ovalaire à l'ouverture (1,55 m dans sa plus grande largeur). Son creusement présente des parois verticales sur une hauteur de 0,96 m, légèrement rentrantes à l'ouverture à l'ouest et s'évasant à l'est, se terminant par un fond de profil convexe. Son remplissage se compose une nouvelle fois de deux couches principales sans mobilier. La première est constituée d'un limon argileux brun jaune, qui comble la structure sur un tiers de sa hauteur (US40), tandis que la dernière, de nature très proche, sonne son abandon définitif (US41). Signalons pour finir que cette dernière couche est perturbée par une structure médiévale, implantée dans son axe.

La dernière structure rattachable à cet horizon (F48) a été mise au jour dans un autre secteur du site, séparée des vestiges décrits précédemment par une centaine de mètres.

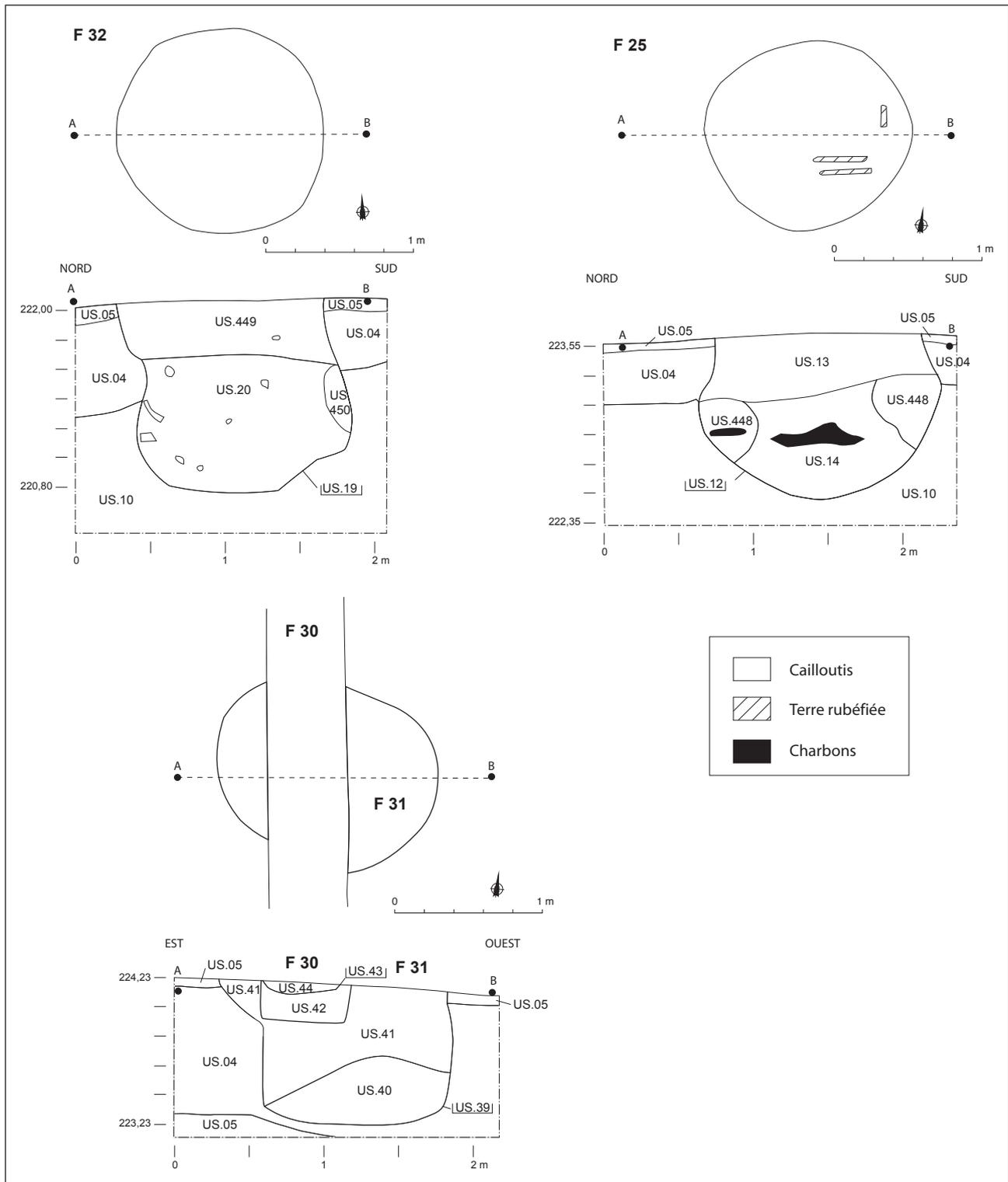


Fig. 8. Coupes et plans des fosses-silos F32, F25 et F31 (DAO : J. Laidebeur).

Elle se présente sous la forme d'une fosse grossièrement circulaire d'environ 1,30 m de diamètre à l'ouverture pour une profondeur conservée de 0,60 m. Les parois sont verticales, légèrement rentrantes dans la partie supérieure, alors que le fond possède un profil arrondi. Le comblement de la fosse est constitué de deux couches principales. La première correspond à une fine couche d'argile marron clair,

très compacte, tapissant le fond de la structure (US445). Le remplissage principal (US444) se compose d'argiles limoneuses de couleur marron, plus meubles, et présente en son sein des traces évidentes d'effondrements de parois. Le mobilier archéologique associé est rare, avec toutefois des fragments de céramique, deux éclats de silex, des blocs de grès, des ossements animaux, des fragments de parois de

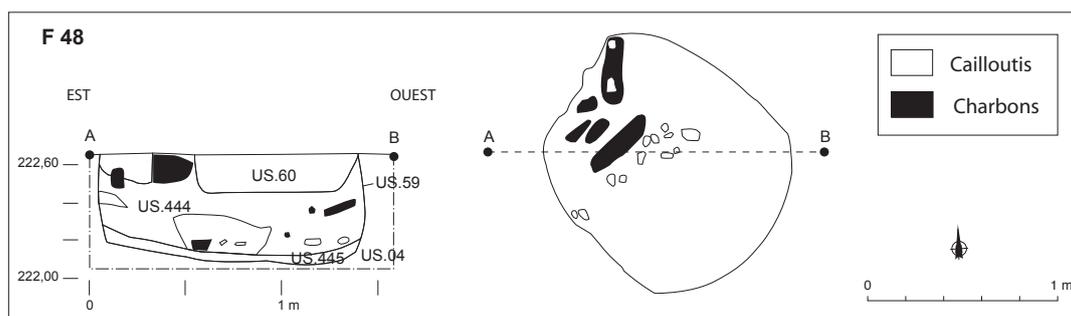


Fig. 9. Coupes et plans de la fosse-silo F48 (DAO : J. Laidebeur).

Catégorie	F48	F32	F52	F19 inf.	TOTAL
Fine	1	-	1	1	3
Commune	18	-	53	308	379
Amphore	-	3	-	-	3
TOTAL	19	3	54	309	385

◀ Fig. 10. Quantification des céramiques protohistoriques par catégories de production.

▼ Fig. 11. Quantification des céramiques protohistoriques par types de production.

Catégorie	Productions	F48		F32		F52		F19/US452	
		NT	NMI	NT	NMI	NT	NMI	NT	NMI
Fine	Tournée pâte siliceuse	1	-	-	-	-	-	-	-
	Tournée fine mode B	-	-	-	-	-	-	1	-
	Grise fine	-	-	-	-	1	0	-	-
Total céramique fine		1	0	-	-	1	0	1	0
Commune	Modelée grossière mode A	6	1	-	-	20	2	206	11
	Modelée grossière mode B	7	1	-	-	8	3	63	6
	Modelée semi-fine mode A	1	-	-	-	14	2	-	-
	Modelée semi-fine mode B	4	1	-	-	11	2	39	1
Total céramique commune		18	3	-	-	53	9	308	18
Amphore	Italique (Dressel 1)	-	-	3	-	-	-	-	-
	Total amphore	-	-	3	0	-	-	-	-
TOTAL CÉRAMIQUE		19	3	3	0	54	9	309	18

torchis rubéfiées et des charbons de bois. Les céramiques forment un petit lot dominé par les productions gauloises modelées associées à quelques importations méditerranéennes. Les éléments de construction attestés au niveau de l'ouverture (torchis rubéfié) renvoient par ailleurs à la destruction d'un habitat en terre et bois.

I.2. LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES

I.2.1. La céramique (GM)

Cette occupation a livré un mobilier céramique gaulois sinon abondant, du moins riche d'enseignements concernant la chronologie du site⁴. Le lot comprend 385 fragments pour 30 individus (NMI), répartis au sein d'ensembles quantitativement inégaux (fig. 10 et 11). Si

l'ensemble s'est avéré modeste, son intérêt est d'autant plus grand qu'il apparaît bien isolé dans cet espace géographique. Cette première collection de référence vient en particulier en complément des nombreuses études réalisées par Ph. Barral le long de la vallée de la Saône (BARRAL, 1999). Du seul point de vue de la répartition des principales catégories céramiques, on remarquera tout d'abord que les productions dites « fines », qui présentent la caractéristique d'être systématiquement tournées, sont de manière générale très faiblement représentées (moins de 1 % des tessons), et parfois absentes (silo F32). Les céramiques communes indigènes sont ainsi quasiment exclusives en nombre de tessons (98,3 %) ou d'individus, quelles que soient les structures prises en compte. La plupart se rapportent à des vases modelés cuits en mode A (59,9 %), plus rarement en mode B (20,1 %). Les productions caractérisées par une pâte semi-fine sont minoritaires avec 18,3 % de la catégorie. Quant aux amphores, elles brillent par leur absence dans le comblement inférieur du fossé (F19) et au niveau de « l'entrée » (F52), et ne sont représentées que par quelques tessons seulement au sein du silo F32.

4. Deux méthodes de comptage ont été utilisées de manière parallèle, à savoir le Nombre de Tessons (NT) avant collage et le Nombre Minimum d'Individus strict (NMI), basé sur le décompte des lèvres.

1.2.1.1. *Le comblement inférieur du fossé F19*

Le mobilier céramique livré par le comblement inférieur du fossé compte 309 tessons pour 18 vases (NMI). On signalera d'emblée l'absence d'importations italiennes d'époque tardo-républicaine ainsi que la large domination des céramiques indigènes modelées. La vaisselle fine se réduit en effet à un unique élément de vase fermé monté au tour (mode B), dont la base du col comporte un décor de moulure (fig. 12, n° 1). Aux productions modelées à pâte semi-fine, cuites en atmosphère réductrice (mode B, cœur rouge), se rapporte par ailleurs un pot à col incliné et bord épaissi, caractérisé par un épaulement marqué et une panse externe lissée avec soin (fig. 12, n° 2).

Les productions modelées à cuisson oxydante (mode A) sont majoritaires en nombre de fragments et de vases. Le répertoire typologique de la batterie de cuisine apparaît dominé par les formes fermées. Il s'agit de pots à panse ovoïde et profil sinueux surmontés d'un col lisse. Ils possèdent des parois épaisses et solides, avec une pâte plus grossière et une réalisation moins soignée que les écuelles, et montrent généralement des diamètres importants, compris entre 18 et 22 cm. On reconnaît également trois pots à bord vertical plus ou moins épaissi, caractérisés par un épaulement légèrement caréné comportant systématiquement un décor d'incisions obliques à la transition du col et de la panse (fig. 12, n° 4). Un fragment isolé, qui n'a pu être rattaché à l'une ou l'autre forme, possède également un décor d'incisions obliques (fig. 12, n° 13). Les quatre derniers se démarquent en général des précédents par un module plus important et des parois plus épaisses. Leur profil en «S» est également plus marqué, avec notamment un bord épaissi plus incliné, se terminant parfois par un bourrelet, et, à la transition du col et de la panse, prend place un décor d'impressions digitées grossières (fig. 12, n° 7 et 9). L'un d'entre eux possède sur le col un épais enduit de couleur noire, comme on en connaît pour les productions anciennes dites «de Besançon». Un exemplaire bien conservé dispose d'un fond plat large et épais. Le dernier individu se démarque des autres exemplaires par un col plus haut et largement déversé, évoquant certains modèles d'urnes ovoïdes méridionales (fig. 12, n° 10). Trois fragments de panse isolés comportent un décor d'impressions digitées. Un autre se distingue enfin par un décor d'ocelles réalisé à l'aide d'une tige creuse sur l'arête de l'épaulement (fig. 12, n° 14).

Les vases ouverts sont minoritaires, représentés uniquement par trois écuelles à bord rentrant. La première se caractérise par un bord rentrant dans le prolongement de la panse et des parois soigneusement lissées (fig. 13, n° 1). La seconde renvoie à un type proche, si ce n'est un bord nettement plus épais et une pâte plus grossière (fig. 13, n° 2). La dernière se distingue en revanche des précédentes par un bord rentrant anguleux, souligné à la transition avec la panse par une carène à arête vive (fig. 13, n° 5). Un fond plat et épais peut lui être rattaché. Le dernier élément se rapporte à un «vase miniature» complet, avec tous les sous-entendus que le terme supporte, modelé de manière extrêmement sommaire dans une pâte siliceuse à dégraissant grossier, mais qui n'a pas empêché l'obtention de parois relativement fines (fig. 13, n° 8). Il se caractérise par ses

dimensions réduites (6 cm de hauteur pour un diamètre de 5 cm) ainsi que par un bord rentrant souligné par une carène anguleuse et un pied annulaire haut et étroit. Ce type de vase trouve peu de comparaisons en contexte régional. Sa fonction reste également problématique : petit vase à boire, contenant dévolu au conditionnement de condiments par exemple, ou encore jouet d'enfant, etc.

Les vases modelés cuits en mode B livrent un pot à bord vertical épaissi et col lissé de petit module, caractérisé par un épaulement marqué, souligné par un décor discret de petites impressions triangulaires réalisées au bâtonnet alignées sur l'arête de la carène (fig. 12, n° 3). Un second exemplaire plus fragmentaire, également de petit module, est équipé d'un bord vertical simplement épaissi (fig. 12, n° 12). Leur sont rattachés trois fragments de panse isolés comportant un décor d'incisions obliques. Les formes ouvertes réunissent enfin deux jattes à profil en «S» aux parois soigneusement lissées (fig. 13, n° 6 et 7), une écuelle à bord rentrant biseauté (fig. 13, n° 3) et un dernier exemplaire fragmentaire à bord rentrant (fig. 13, n° 4).

En outre, une vingtaine de fragments de torchis rubéfié ainsi que neuf fragments de plaques de foyers caractérisés par une surface plane soigneusement lissée, attestent le démantèlement de structures d'habitat en terre et bois dont on peut supposer la proximité d'implantation.

La chronologie du lot repose uniquement sur la céramique de tradition indigène. Cette dernière est essentiellement représentée par des productions modelées à pâte grossière, majoritairement cuites en mode A (66,9 % de la catégorie), plus rarement en mode B (20,4 %). Celles à pâte semi-fine réunissent 12,7 % des tessons mais se rapportent pour la plupart à un même individu. Le répertoire des formes se partage entre les pots, les écuelles et les jattes à profil en «S». Les premiers renvoient à deux types principaux, qui se distinguent notamment par leur mode de décoration au niveau de l'épaulement (incisions obliques ou impressions au doigt). La forme apparaît extrêmement simple, avec une panse ovoïde prolongée par un col lisse, qui se termine lui-même par un bord droit ou légèrement incliné, parfois en léger bourrelet. On notera également l'absence de transition véritablement marquée entre le col et l'épaulement, si ce n'est au travers du décor, la disparition progressive de celui-ci étant compensée par la production de formes aux épaulements nettement plus carénés. Des vases proches d'un point de vue typologique sont connus sur une vaste aire géographique, entre Lyon et le sud du territoire éduen, pour des périodes comprises entre La Tène C2 et La Tène D1. À titre d'exemple, les pots à cuire à large ouverture et profil «étiré» possèdent des affinités avec certains exemplaires rattachés à l'horizon 1 de Roanne (160/140?). En particulier la fosse 1 de ce site a livré des formes de typologie proche, caractérisées par un col lissé, l'absence de carène au niveau de l'épaulement et l'importance comme la diversité des décorations sur épaulement (VAGINAY, GUICHARD, 1988). De la même manière, la jatte à profil en «S», carène anguleuse et col droit assez haut est courante dans les ensembles régionaux datés jusque dans les années 175-150 av. J.-C., cette forme semblant rapidement disparaître après le milieu du

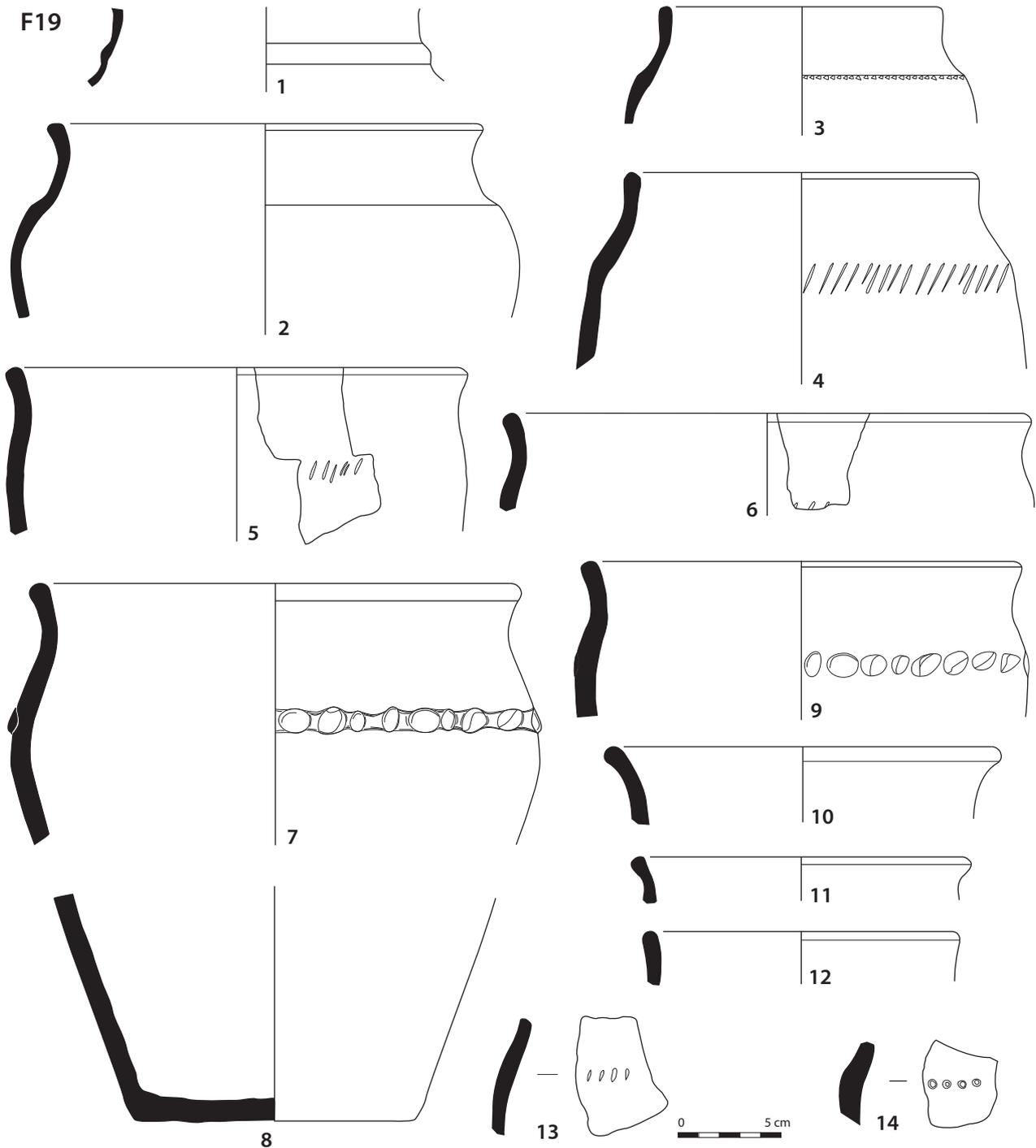


Fig. 12. Fossé F19, comblement inférieur. 1. Tournée mode B; 2. modelée semi-fine mode B; 3, 12. modelée mode B; 4-11, 13-14. modelée mode A (dessin: G. Maza; DAO: A. Hamel, L. Robin; éch: 1/3).

II^e s. av. J.-C. Des parallèles tout aussi probants sont surtout à tirer du mobilier céramique mis au jour sur le site de la Raze de la Dame à Communay (Rhône), avec des formes de pots, de jattes et d'écuelles largement comparables, pour une datation fixée dans la seconde moitié de La Tène moyenne (SANDOZ *et alii*, 1993). Les formes en présence, de même que les caractéristiques de montage ou de décoration, ne dépareraient pas dans un contexte de la

première moitié du II^e siècle (La Tène C2). Une chronologie haute - l'horizon La Tène C2 débutant dans les années 200 av. J.-C. - ne semble de fait pas à écarter, cette période étant encore très mal identifiée au niveau régional. L'absence totale d'importations méditerranéennes, que ce soit sous la forme d'amphores à vin ou de vaisselle fine campanienne, abonde dans le même sens, dans une région pourtant abondamment drainée par des voies de communication

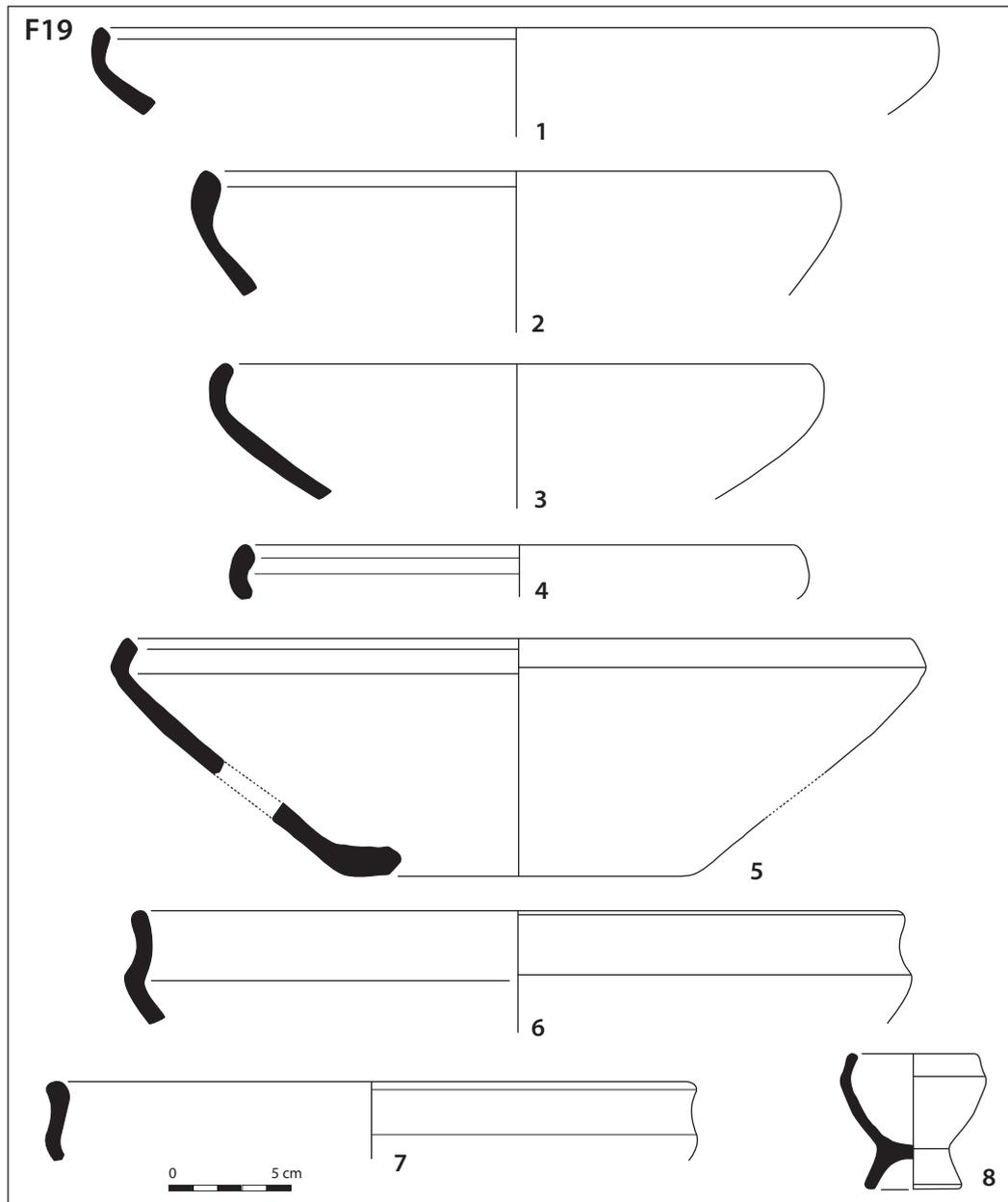


Fig. 13. Fossé F19, comblement inférieur. 1, 4, 6-7. Modelée mode B; 2, 3, 5 et 8. modelée mode A (dessin : G. Maza; DAO : A. Hamel, L. Robin; éch : 1/3).

de premier plan. L'explication chronologique reste la plus probable, mais doit être nuancée par l'extrême rareté de ce même mobilier dans les couches d'abandon du site. Il n'en demeure pas moins que, de manière générale, les amphores italiques deviennent nettement plus fréquentes dans la région à partir de la transition La Tène C2/La Tène D1, comme cela a bien été montré par exemple sur les sites de Lyon, *Ludna*, Saint-Symphorien-d'Ancelles, Varennes-lès-Mâcon, ou Sennecé-lès-Mâcon (MAZA, 1998; MAZA, 2001; OLMER, MAZA, 2004).

1.2.1.2. L'interruption du fossé F52

Le mobilier céramique regroupe 54 tessons pour neuf vases (NMI). La vaisselle fine comprend un unique tesson

de grise fine rattachable à une panse d'écuelle. L'essentiel des productions identifiées renvoie à des vases modelés appartenant à la batterie de cuisine. Ceux ayant subi une cuisson réductrice (mode B) livrent un bord de pot à profil en « S » fragmentaire (fig. 14, n° 3), une jatte à bord vertical mouluré de diamètre important (fig. 14, n° 9) et une écuelle à bord rentrant (fig. 14, n° 6). Les vases à cuisson oxydante (mode A) sont représentés par une jatte à bord rentrant, épaissie et moulurée (fig. 14, n° 8), une écuelle à bord rentrant fragmentaire (fig. 14, n° 7) et un fond plat également fragmentaire. Les productions à pâte semi-fine (mode A) livrent également un pot à bord vertical (fig. 14, n° 2), caractérisé par un col étroit, et une jatte à bord vertical mouluré de grand module (fig. 14, n° 4), ainsi qu'un

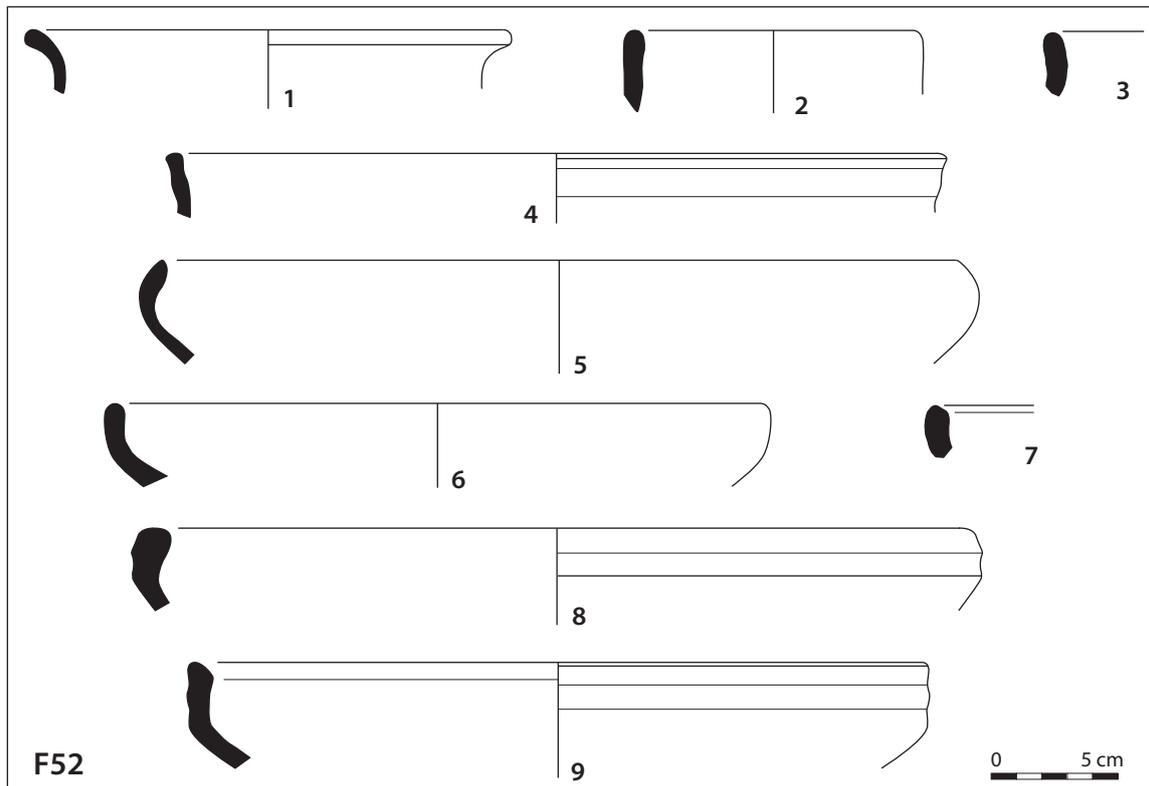


Fig. 14. Entrée F52. 1, 5. Modelée semi-fine mode B ; 2, 4. modelée semi-fine mode A ; 7, 8. modelée grossière mode A ; 3, 6, 9. modelée grossière mode B ; (dessin : G. Maza ; DAO : A. Hamel, L. Robin ; éch : 1/3).

pot à bord déversé (fig. 14, n° 1) et une écuelle à bord rentrant (fig. 14, n° 5), dont les parois ont été soigneusement lissées (mode B). On note en outre la présence de vingt et un fragments de torchis rubéfiés, de deux fragments de plaques foyères à surface plane lissée et d'un petit bloc de granite ayant subi l'action du feu. La chronologie du lot repose uniquement sur la céramique indigène, exception faite d'un fragment de grise fine, dont les productions sont bien connues à partir du milieu du II^e siècle av. J.-C. Si l'association d'écuelles à bord rentrant ou mouluré et de pots à bord vertical ou déversé s'avère commune sur nombre de sites datés du second Âge du Fer, les caractéristiques typologiques des vases, de même que les caractéristiques du montage, orientent également la datation vers le II^e siècle av. J.-C., et certainement sa seconde moitié, sur la base de bonnes comparaisons avec les ensembles contemporains ségusiaves ou du sud du territoire éduen.

I.2.1.3. Les fosses-silos F32 et F48

Le comblement de la première structure (F32) comprend uniquement trois tessons d'amphores italiques de type Dressel 1A appartenant au bas de panse d'un même conteneur, conservant sur sa face externe un épais engobe blanchâtre (fig. 15, n° 1). Leur pâte renvoie aux ateliers d'Étrurie méridionale d'*Albinia* (*Ager Cosanus*). Les importations d'amphores Dressel 1A en Gaule couvrent une large fourchette chronologique entre les années 140/130 (La Tène C2/D1) et le premier tiers du I^{er} siècle av. J.-C. (La Tène D2a) (MAZA, 1998).

Le mobilier céramique de la seconde (F48) comprend seulement vingt tessons et trois individus (NMI). Les importations de vaisselle fine du monde méditerranéen sont attestées par un unique tesson de panse à pâte siliceuse, renvoyant éventuellement à une olpé de type républicain. L'essentiel du lot appartient aux productions indigènes modelées à pâte grossière cuites en modes A ou B. Parmi les éléments identifiables, on reconnaît une grande jatte à panse tronconique (mode B), décorée sur le bord d'impressions digitées, dont la panse a été grattée (fig. 15, n° 3), ainsi qu'un élément de fond plat étroit (fig. 15, n° 4). Les productions ayant subi une cuisson oxydante (mode A) livrent également un fragment de fond plat épais de pot. Les vases à pâte semi-fine sont plus rares avec une unique jatte à bord déversé fragmentaire (orientation incertaine), aux parois soigneusement lissées (fig. 15, n° 2) et une panse d'écuelle à bord rentrant (mode B). On signalera également la présence plus inhabituelle pour cette période de deux éclats de silex. Les éléments de construction sont également bien représentés avec trois gros fragments de torchis rubéfiés portant encore les empreintes du clayonnage en bois, un bloc de calcaire et trois de schiste. Les éléments en présence orientent la datation vers le II^e siècle av. J.-C., et plus probablement sa première moitié (La Tène C2), sur la base notamment des rares formes typologiques en présence, de même que la rareté des vases tournés, qui paraît dans ce contexte particulièrement significative.

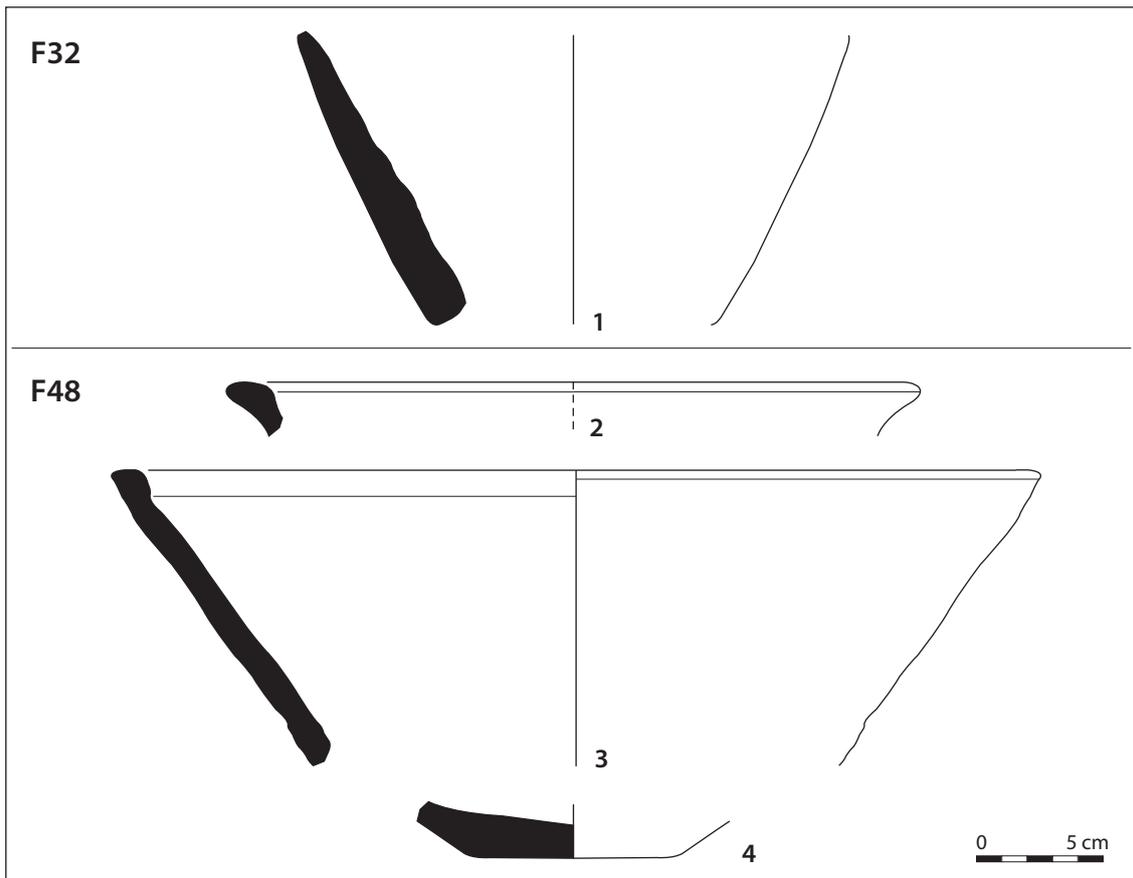


Fig. 15. Silos F32 et F48. 1. Amphore Dressel 1A; 2. modelée semi-fine mode B; 3-4. modelée grossière mode B (dessin: G. Maza; DAO: A. Hamel, L. Robin; éch: 1/3).

1.2.1.4. Discussion et datation

Le mobilier céramique associé aux niveaux gaulois s'est avéré peu abondant et provient pour une grande part du comblement du fossé F19 et de son entrée F52, plus rarement des structures périphériques (silos F32 et F48), d'où la difficulté d'affirmer avec certitude la contemporanéité de l'ensemble des vestiges. La datation déduite de l'étude du mobilier livre par ailleurs une large fourchette chronologique, couvrant tout le II^e siècle av. J.-C. Les éléments les plus anciens, issus du fond du fossé, renvoient vraisemblablement à une période de peu postérieure à son creusement. L'essentiel est constitué de céramique indigène modelée grossière destinée à la cuisson des aliments, la technique de montage n'excluant pas une certaine qualité dans la finition. Le répertoire typologique se limite à trois formes génériques: le pot à cuire, l'écuëlle à bord rentrant et la jatte à profil en «S». Leur association doit raisonnablement pouvoir être datée de la première moitié du II^e siècle av. J.-C. (La Tène C2). Les structures associées paraissent en revanche livrer un faciès céramique plus récent. La présence d'amphores Dressel 1A ou de céramique grise fine au sein du comblement terminal du silo F32 et au niveau de l'entrée F52 plaide en effet pour une datation plus avancée dans le deuxième siècle, à caler vraisemblablement dans les derniers tiers de celui-ci.

1.2.2. La faune (TA) (fig. 16)

Le mobilier osseux provient essentiellement du fossé F19, daté de La Tène C2, ainsi que du silo F48 et du système d'entrée F52. Parmi les 221 restes étudiés, onze appartiennent aux US8 et US9 légèrement plus tardives. Les ossements sont dans l'ensemble bien conservés, autorisant une bonne lecture des traces. Un petit nombre porte des marques de combustion plus ou moins intenses (6,5 % du NRt). La liste de taxons se résume aux espèces du cortège domestique. Au sein de la triade, les Caprinae dominent (58 % du NR3) suivis par les porcs (*Sus domesticus*, 36 %), tandis que le bœuf (*Bos taurus*) se fait beaucoup plus discret (9 %). Les Equidae et les chiens (*Canis familiaris*) apparaissent également, certes modestement, dans ce cortège.

Le bœuf est très rare dans ces niveaux protohistoriques. Le matériel est très fragmenté et ne permet pas de fournir beaucoup de détails sur l'espèce. Les quelques données ostéométriques recueillies permettent toutefois de situer ces bovins parmi les animaux de petit format, conformément à ce qui est connu par ailleurs pour cette période.

La distribution squelettique des restes de porcs, malgré leur nombre relativement restreint, permet de mettre en évidence la très large sur-représentation de la tête et des membres aux détriments du squelette axial, du gril costal

Espèce/Fait	La Tène C2				US 8-9	NR total
	F19	F48	F52	NRt		
<i>Bos taurus</i>	3	5	1	9	-	9
Capriné	5	64	7	76	-	76
<i>Sus domesticus</i>	29	-	18	47	2	49
Equidé	2	-	-	2	1	3
<i>Canis familiaris</i>	2	-	-	2	-	2
NR déterminés	41	69	26	136	3	139
Mammifère indéterminé	2	-	-	2	-	2
Mammifère grande taille	17	-	8	25	4	29
Mammifère petite taille	32	-	14	46	4	50
NR total	92	69	48	209	11	220

Fig. 16. Faune-Nombre de restes (NR) par espèces et par Fait pour la Protohistoire.

et des extrémités des pattes (fig. 17). Pour ces dernières, le facteur taphonomique ne doit cependant pas être oublié. Au niveau du squelette appendiculaire, les humérus et les tibias se partagent l'essentiel des découvertes et au final, cette distribution évoque essentiellement des rejets de consommation. Le faible nombre de données ne permet pas d'établir une courbe d'âge d'abattage (NR = 12). Néanmoins, on constate un large éventail, entre des animaux très jeunes et d'autres potentiellement très âgés, si on en croit le témoignage de dents bien usées.

Les Caprinae apparaissent relativement abondants dans ces niveaux laténiens. Les différents éléments en notre possession concernant leur format et leur morphologie ne nous permettent pas d'attester la présence de la chèvre et il semblerait en l'occurrence qu'on ne dispose que de moutons (*Ovis aries*). La répartition squelettique simplifiée des restes livre une image quelque peu différente de celle offerte par les suidés (fig. 18). Tout le squelette semble en effet représenté conformément au standard, avec simplement un déficit des os des extrémités des pattes - singulièrement des phalanges - et des vertèbres. La rareté de ces petits éléments est probablement le résultat d'un biais taphonomique. Ils mettent en valeur les membres, bien représentés par leurs différents segments, métapodes compris. Cette courbe, qui suggère la préparation d'animaux complets, doit être interprétée à l'aune de celle des âges d'abattage (fig. 19). En effet, celle-ci montre une abondance des animaux de moins de 2 ans et notamment la présence de tous jeunes agneaux. Ce constat évoque la sélection d'animaux de boucherie à la viande tendre. L'ensemble de ces éléments semblent indiquer que nous sommes en présence d'un site de consommation particulier.

Quelques restes évoquent enfin un Equidae. Il s'agit d'un fémur et d'un tibia droits appartenant potentiellement à un même individu (US452). Un fragment de talus provient en outre du comblement du fossé (US8-9). Les dimensions du tibia sont tout à fait conformes à celles des chevaux des tumulus des Chais Beaucairois à Lyon-Vaise, datés de La Tène C2 (DESBAT *et alii*, 2006, vol. 1, p. 75). Le chien est, lui, attesté par deux mandibules, une droite

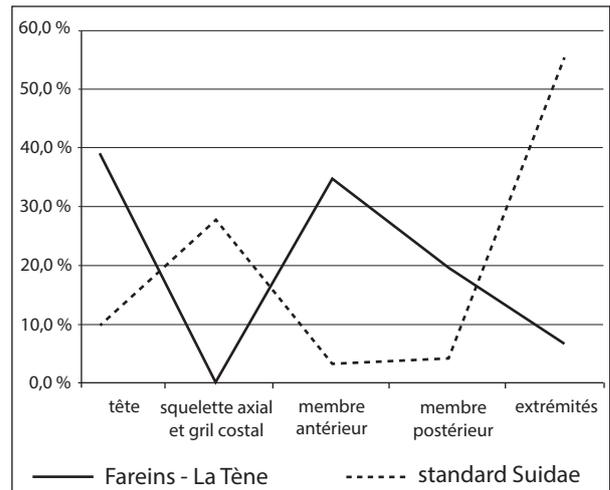


Fig. 17. Répartition squelettique des restes de *Sus domesticus* pour La Tène par quartiers (NR = 46).

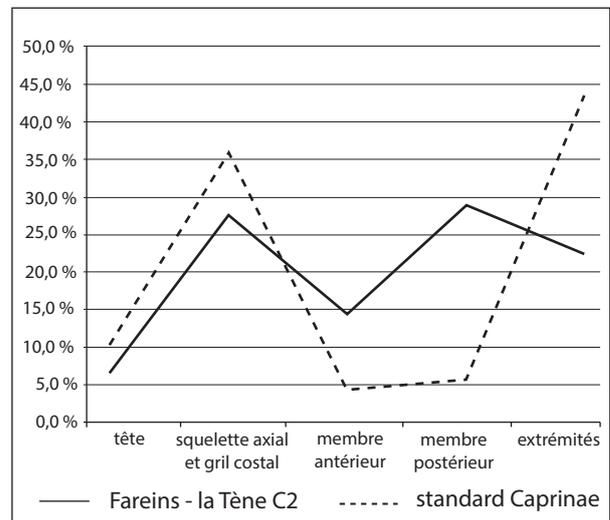


Fig. 18. Répartition squelettique des restes de Caprinés pour La Tène (NR = 76).

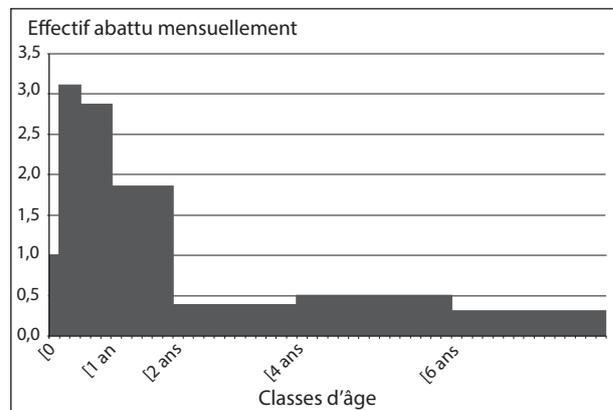


Fig. 19. Courbe d'âge d'abattage des Caprinés (NR = 44). Stade d'épiphyse des os (BARONE, 1976), stade d'éruption dentaire (SCHMID, 1972) et degré d'usure dentaire (HELMER, 2000).

et une gauche, appartenant à deux individus différents. Le premier est un jeune âgé de 4 à 5 mois, le second est adulte et sa canine porte des traces de grillage. La consommation du chien de tous âges à La Tène est un phénomène courant, qui se vérifie ici.

Pour la période laténienne, les études de faune sont rares dans ce secteur de la basse vallée de la Saône, et d'autant plus précieuses. On observe ici un choix d'animaux bien particulier avec la prédominance de la consommation de moutons de boucherie entiers, contrairement à ce qui se passe plus au sud à Lyon, où le porc est largement dominant à cette période. On retrouve par contre des traits propres à la culture gauloise, comme la consommation du chien et probablement du cheval.

II. L'OCCUPATION ANTIQUE

II.1. LES STRUCTURES (TS)

Trois phases d'occupation gallo-romaine ont été observées sur le site (fig. 20). La première, repérée exclusivement dans la partie méridionale de la fouille, correspond au comblement définitif du fossé F19 peu après la conquête romaine. La deuxième, localisée dans la partie nord du site, livre divers vestiges, dont les plus importants sont un mur de clôture maçonné, des structures linéaires excavées et une structure de combustion. Quant à la dernière, elle a été identifiée en limite nord-ouest de la parcelle et relève certainement du domaine funéraire.

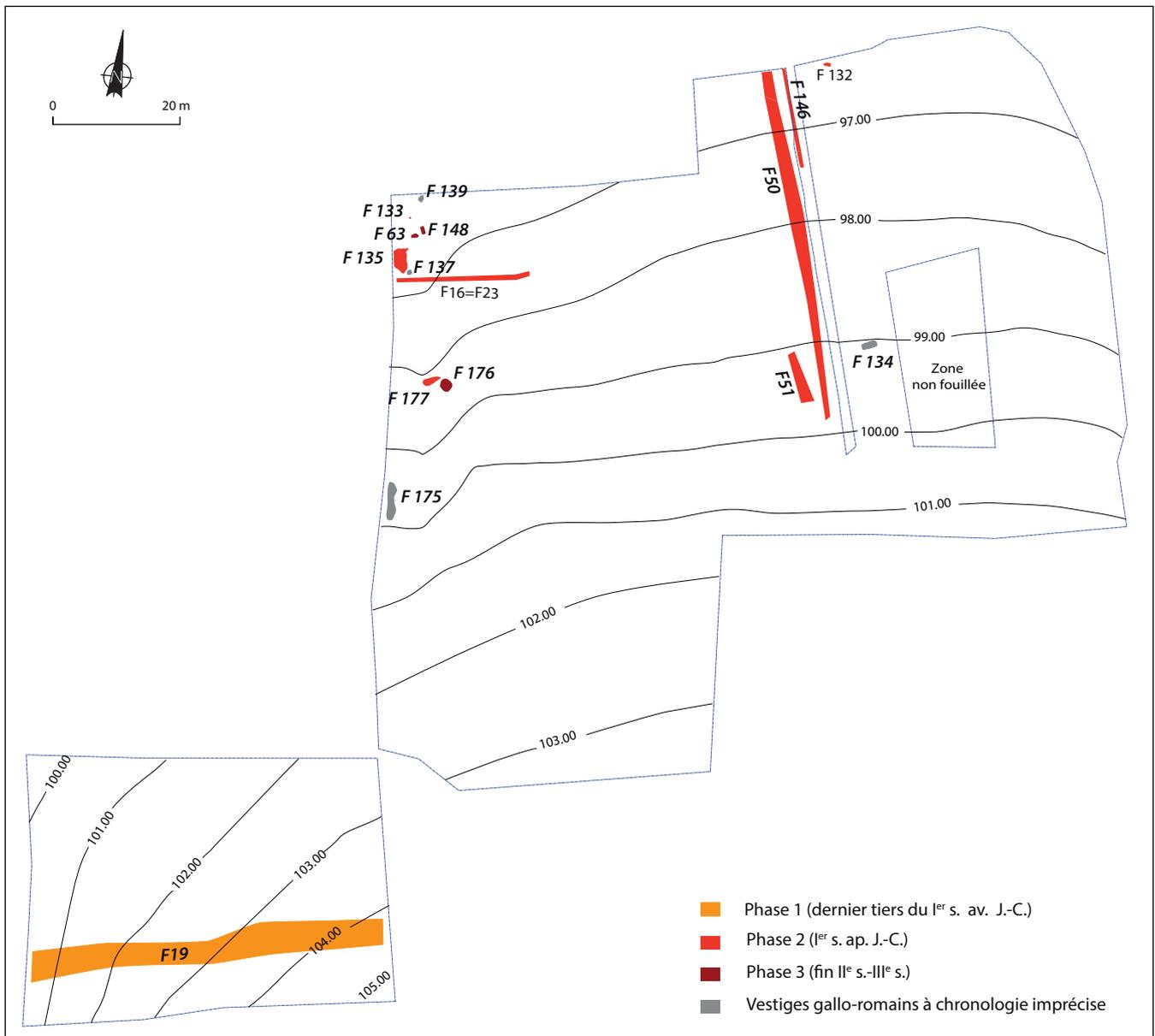
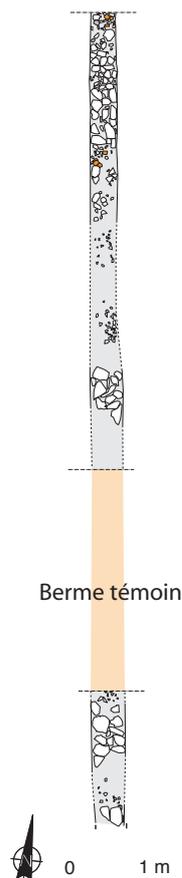


Fig. 20. Plan des vestiges antiques (DAO : J. Laidebeur).

Fig. 21. Plan et vue du nord du mur F146 (DAO : J. Laidebeur et cliché Archeodunum).



II.1.1. Le comblement du fossé dans le dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C.

L'abandon du fossé F19 est marqué par un apport important de remblais (US09), qui viennent colmater de manière définitive la structure et la font disparaître du paysage. L'examen du rare mobilier découvert en association tendrait à démontrer que cette occupation prend fin dans le dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C. On signalera surtout la présence de luminaire d'époque impériale à pâte calcaire (lampe à volute), tandis qu'une olpé à pâte calcaire (Midi gaulois) et une bouteille peinte renvoient à l'horizon laténien. Ces vases sont associés à un fragment de *dolia* de grand module à panse peignée et des matériaux de construction en terre cuite typiquement romains (*tegula*, *imbrex*). La découverte d'une parure métallique en bronze (fibule filiforme de schéma La Tène III/Feugère 2a) dans le comblement terminal plaide également pour une datation centrée sur La Tène D2 et la période augustéenne.

II.1.2. Une occupation au 1^{er} s. ap. J.-C.

Une occupation du site au cours du 1^{er} s. ap. J.-C. est attestée par une série d'aménagements en creux (fosses et fossés), des structures de combustion et un mur de clôture. Ces vestiges sont localisés dans la partie basse de l'emprise de fouille.

Sous une épaisseur sédimentaire assez importante, un mur (F146) orienté à nord 18° ouest, a été observé sur une longueur d'environ 16 m. Son tracé s'arrête au sud sans que l'on sache s'il s'agit d'une interruption volontaire ou au contraire d'une destruction postérieure. Sa maçonnerie est majoritairement constituée de blocs non équarris en calcaire oolithique⁵, associés à quelques galets et des restes de terres cuites architecturales (fig. 21). Ces éléments sont liés par un mortier de chaux jaune irrégulièrement réparti. La largeur moyenne observée avoisine 0,45 m environ pour une hauteur préservée n'excédant pas 0,20 m, un seul niveau d'assise étant conservé. Certaines portions du mur ont par ailleurs disparu, seul subsistant le négatif de la tranchée de construction. Cette maçonnerie semble correspondre aux restes de fondation d'un mur, dont l'élévation adoptait vraisemblablement une architecture de terre ou de construction mixte (bois et terre), le tout protégé par une série de *tegulae*. Le secteur recouvrant la maçonnerie a en effet livré de nombreux débris de restes de construction. Outre la présence de blocs en calcaire et de galets, des *tegulae* quasi-complètes ont été retrouvées disposées à plat sur la zone concernée. Ces matériaux étaient mêlés à une couche argileuse marron

5. Il s'agit d'un matériau demi-dur dont l'origine est à rechercher sur l'autre rive de la Saône, vraisemblablement dans le Beaujolais, à Anse, Pommiers et Lucenay (information Hugues Savay-Guerraz, musée gallo-romain de Lyon-Fourvière).

incluant de nombreux graviers et galets de petite taille, qui constituent autant d'éléments caractéristiques des constructions en terre. La découverte d'un seul mur ne saurait pour autant constituer la preuve de l'existence d'un bâtiment. En effet, aucune construction similaire n'a été mise au jour dans la périphérie de cette maçonnerie. Si l'on considère que cette absence n'est pas due à des destructions postérieures, ce mur apparaît bien isolé dans le paysage et ne semble se rattacher à aucune construction précise. Il s'agit probablement d'un mur de clôture délimitant une propriété.

Deux structures linéaires ont été observées à l'ouest du mur F146. La première correspond à un creusement orienté nord-sud, caractérisé par des parois obliques et un fond plat, suivi sur une distance de 56 m (F50) (fig. 22). Sa profondeur conservée varie selon la topographie du terrain, entre 0,10 m en amont et 0,36 m en aval. Corrélativement, sa largeur varie de 0,65 m au nord à environ 1,10 m au sud. À l'instar du mur F146, ce tracé se poursuit en direction du nord au-delà de la limite septentrionale de la zone d'étude. Son comblement se compose essentiellement de graviers et de galets compris dans une matrice argileuse marron. Quelques débris architecturaux, comme des fragments de

tuiles, ont en outre été repérés. Signalons également qu'une dernière structure (F51) a été observée encore plus à l'ouest sur une longueur d'environ 8 m en aval du terrain. Le profil de son creusement et la nature de son comblement sont apparus similaires à ceux de F50. Sa largeur moyenne est de 1,40 m pour une profondeur d'environ 0,20 m (fig. 23).

Si la nature de ces vestiges reste difficile à définir de manière précise, plusieurs hypothèses peuvent néanmoins être émises. Il s'agit en premier lieu de structures en creux linéaires, dont l'orientation, en particulier celle de F50, est identique à celle du mur F146, ce qui plaide en faveur d'une contemporanéité de l'ensemble. Le comblement composé de graviers et de galets noyés dans une couche argileuse semble par ailleurs renvoyer à une fonction drainante destinée à évacuer les eaux de pluie vers l'aval et ainsi à protéger la zone alentour des ravinelements.

Une structure de combustion F132 a été mise au jour au nord de la zone, à l'est du mur F146, et se poursuit au-delà de l'emprise de fouille. Il s'agit d'une fosse de plan rectangulaire (1,10 x 0,60 m), creusée dans le substrat naturel, et conservée sur une profondeur moyenne de 0,50 m. La moitié supérieure des parois apparaît intensément rubéfiée.

Elles sont reliées à un niveau horizontal argileux, également rougi par le feu, dont une grande partie semble s'être effondrée au fond de la structure (fig. 24). Le comblement se caractérise ainsi par une matrice argileuse comprenant des charbons de bois et des nodules de terre rubéfiée. La partie inférieure de la structure ne présente en revanche aucune trace de rubéfaction. Son remplissage se compose de fragments de parois rubéfiées éboulées, ainsi que de fragments de *tegulae*, mêlés à une couche argileuse noirâtre. En l'absence de la totalité du plan, la seule certitude concernant cette structure est qu'elle a accueilli une conduite de feu, destinée manifestement à brûler ou chauffer des éléments qui nous échappent, aucun indice les concernant n'ayant été mis au jour au sein de son comblement. S'agit-il d'un simple foyer, d'un élément de four domestique ou artisanal ou d'une structure funéraire? Des trois hypothèses, il semble que la seconde soit la plus probable, dans la mesure où seule la partie sommitale, correspondant vraisemblablement à la chambre de chauffe, possède des traces de rubéfaction. L'écroulement d'une probable sole en partie basse démontre également que cet espace était vide à l'origine et constituait certainement une partie de la zone de foyer.

Deux autres structures isolées ont été observées. Il s'agit pour la première d'une fosse localisée en bordure occidentale de la parcelle (F135), caractérisée par un plan irrégulier et des dimensions moyennes (2 x 1 m). Son comblement à matrice argileuse inclut un mobilier archéologique composé de restes de construction (tuiles, blocs en calcaire, grès, etc.) et d'une quantité non négligeable de céramiques. La seconde

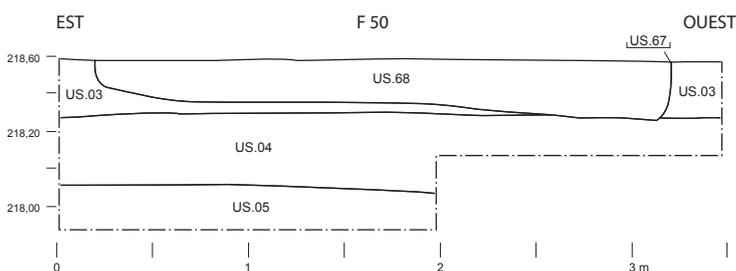


Fig. 22. Coupe et cliché du fossé F50 (DAO : J. Laidebeur et cliché Archeodunum).

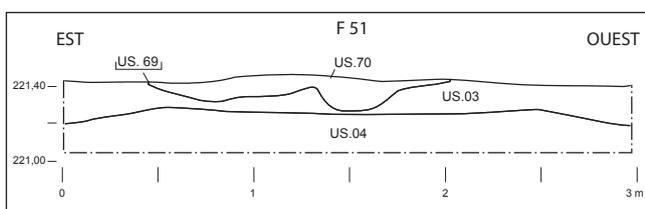


Fig. 23. Coupe du fossé F51 (DAO : J. Laidebeur).

correspond à un fossé rectiligne (F16/F23) d'orientation est-ouest, repéré sur une distance de 18 m, présentant un léger décrochement dans sa partie orientale. D'une largeur moyenne d'environ 1 m, son creusement possède un profil en cuvette conservé sur une profondeur maximale de

0,40 m. Son remplissage est constitué d'un limon argileux brun homogène et très compact.

Le mobilier céramique récolté en association avec ces vestiges permet de placer leur installation dans le courant du 1^{er} s. ap. J.-C. et leur abandon vers la fin de ce siècle.

II.1.3. Une zone funéraire entre la fin du II^e et le III^e siècle ?

Un groupe de deux fosses et un vase en céramique ont été mis au jour en marge nord-ouest du site (fig. 25). La première structure correspond à une fosse de forme presque rectangulaire (1,20 x 0,60 m), conservée sur une profondeur maximale de 0,15 m (F63). Son comblement, argileux et de couleur brune, comprend un mobilier archéologique très varié : *tegulae*, objet en alliage cuivreux appartenant peut-être à un coffret en bois, plat à cuire en céramique commune sombre, quatre clous en fer et une monnaie d'Antonin le Pieux. Une esquille osseuse appartenant à une partie du crâne ou de la mandibule est à rapporter à un sujet humain immature. Ces éléments ont vraisemblablement été déplacés suite à des perturbations postérieures.

La seconde fosse est localisée à proximité immédiate de la précédente (F148). Son creusement entaille le limon brun sur 0,25 m de profondeur et définit un plan parfaitement rectangulaire (1,30 x 0,62 m). Son comblement est également de nature argileuse et comprend un mobilier archéologique varié composé d'amphores, céramiques et tuiles. Un bloc en molasse taillé, de belles dimensions (0,40 x 0,25 m), a par ailleurs été découvert au nord de la structure. Un deuxième bloc plus petit, associé à une panse d'amphore posée à plat, a également été observé dans sa partie méridionale.

La dernière structure (F133) se rapporte à un fond et la plus grande partie de la panse d'un pot à cuire ayant

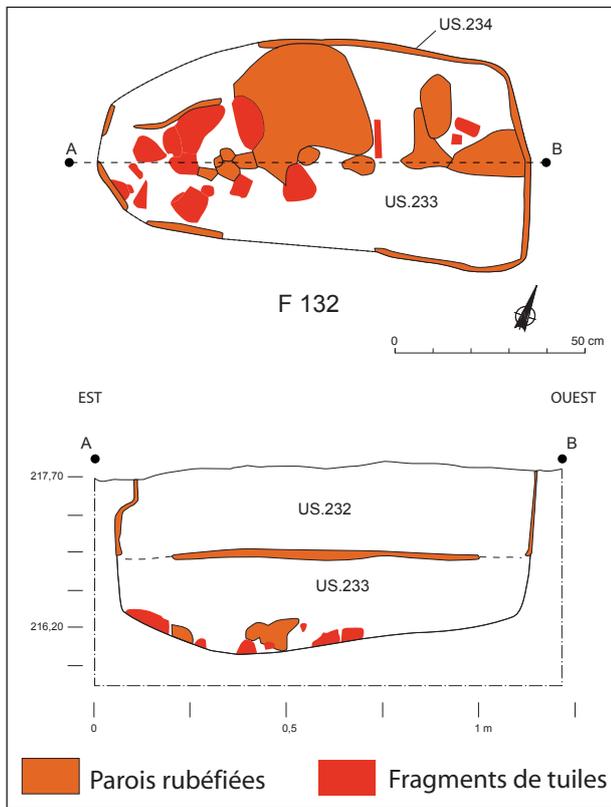


Fig. 24. Plan et coupe du four (?) F132 (DAO: J. Laidebeur).

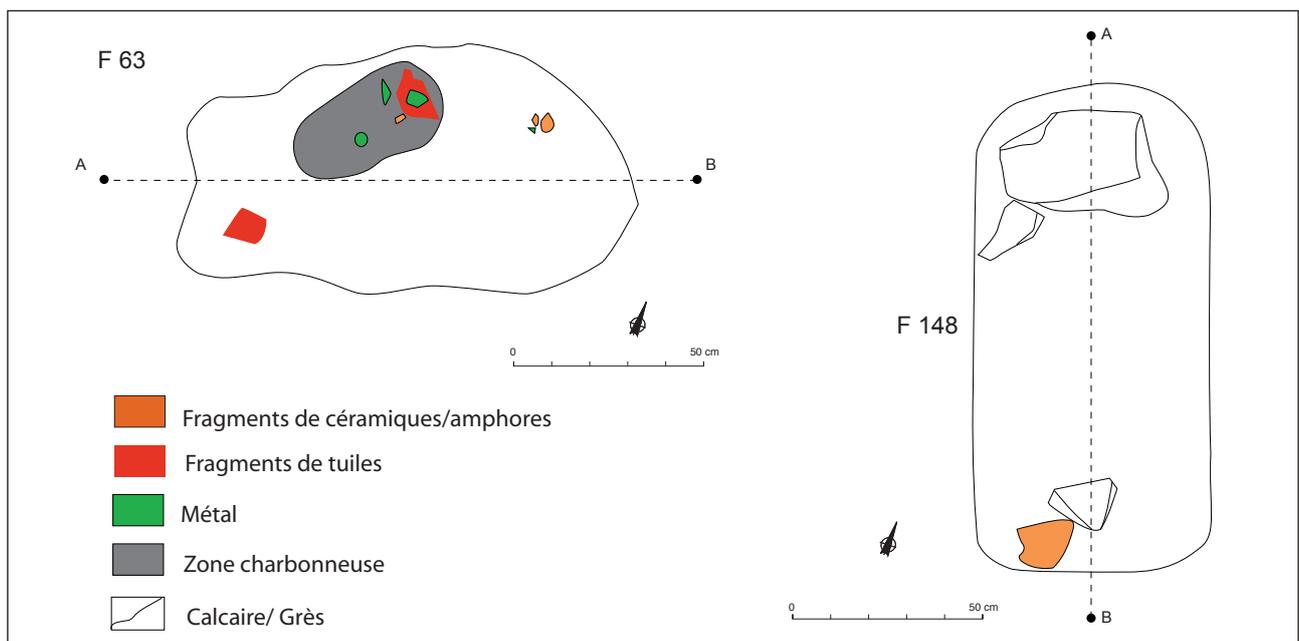


Fig. 25. Plans des structures funéraires (?) F63 et F148 (DAO: J. Laidebeur).

subi une cuisson réductrice, enterré en position verticale dans le limon brun. L'absence du col est probablement liée à des perturbations postérieures. Le vase était rempli d'une terre argileuse de couleur marron-noir incluant des nodules de charbons de bois. Le sédiment a été prélevé et tamisé en laboratoire, mais les résultats se sont avérés négatifs, aucun fragment d'os brûlé ou d'objet n'ayant en particulier été retrouvé. Si la fragmentation de la poterie interdit de fournir une chronologie précise, en raison notamment de l'absence d'éléments typologiques significatifs comme le bord, la facture du vase comme son mode de montage renvoient indéniablement à la période gallo-romaine.

Si ces vestiges peuvent correspondre à de simples fosses ou dépôts, plusieurs indices tendent à orienter l'interprétation vers le domaine funéraire. La première (F63) rassemble en effet une série de mobiliers que l'on retrouve fréquemment dans les sépultures et la découverte d'un fragment d'ossement humain vient renforcer cette hypothèse. La seconde (F148) présente un plan rectangulaire de dimensions proches, tandis que la présence d'un bloc taillé au nord pourrait être identifiée comme un calage céphalique dans le cadre d'une inhumation. D'après les dimensions des fosses et l'analyse du fragment d'os, il s'agirait plutôt de sépultures d'enfants. La rareté des ossements en présence pourrait s'expliquer par l'acidité des sédiments, qui désagrège le matériau osseux, en particulier concernant de jeunes individus⁶. Quant au vase F133, la présence de nodules de charbons à l'intérieur du pot, son mode d'installation en position verticale, ou encore la proximité de F63 et F133, s'accorderaient bien avec l'hypothèse d'un vase ossuaire, ceci malgré l'absence de restes humains. Néanmoins, devant la faiblesse des arguments en présence, la prudence reste de mise concernant cette interprétation funéraire.

Pour terminer, une fosse de plan circulaire d'environ 1,05 m de diamètre, et conservée sur une profondeur de 0,20 m (F176), est localisée au sud de l'ensemble précédent, en limite ouest de la parcelle de fouille. Son comblement argilo-limoneux contenait quelques fragments de tuiles, ainsi que des tessons de céramique permettant de placer son abandon entre la fin du II^e et le III^e s. Si elle est contemporaine des vestiges funéraires, sa fonction reste toutefois inconnue en l'absence d'indice.

II.1.4. *Les structures gallo-romaines de chronologie imprécise*

Une série de vestiges d'époque gallo-romaine n'a pu être rattachée à un des horizons chronologiques identifiés par ailleurs, en l'absence d'élément datant précis. Hormis deux fosses isolées (F137 et F139), il s'agit principalement d'une structure de combustion (F134) localisée au nord-ouest du site. De plan rectangulaire (2,50 x 1,10 m), elle est profonde de 0,50 m et ses parois sont apparues rougies par le feu. Quant à son comblement, il se compose de fragments de terre rubéfiée et de nodules de charbon de bois.

Quelques galets, fragments de tuiles et tessons de céramique antique ont été découverts mêlés au sédiment, mais ne permettent pas de préciser sa chronologie ni sa fonction.

Pour terminer, une structure linéaire (F175) d'orientation nord-sud a été reconnue en limite occidentale du site. Elle a été observée sur une distance de 6,40 m de longueur pour environ 2 m de largeur, sa profondeur conservée n'excédant pas 0,20 m. Son comblement argilo-limoneux, de couleur brune, est apparu riche en matériaux de construction, avec, outre des fragments de tuiles, un nombre important de blocs de calcaire oolithique et des traces de mortier de chaux. L'association de ces différents éléments rappelle le mode de construction du mur F146. Il pourrait ainsi s'agir à titre d'hypothèse des restes d'une construction maçonnée, le creusement identifié correspondant dans ce cas à la tranchée de fondation d'un mur dont les matériaux auraient été partiellement récupérés.

II.2. LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES

II.2.1. *La céramique (GM)*

Le mobilier céramique rattaché à l'occupation gallo-romaine comprend plus de 300 fragments pour vingt-cinq vases (NMI). L'ensemble est au final peu abondant, mais permet de proposer un découpage chronologique en trois horizons principaux. Le premier renvoie au comblement du fossé F19 dans le dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C., le second à l'installation d'un établissement romain indéterminé dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C., dont seul l'abandon est bien daté du règne des Flaviens, et le dernier au comblement de probables structures funéraires datées de la fin du Haut-Empire (II^e-III^e s. ap. J.-C.).

II.2.1.1. *Horizon 1 (dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C.)*

Bien que relevant de la fin de l'occupation « gauloise », le comblement terminal du fossé F19 a été traité conjointement avec les structures romaines. Le mobilier céramique des US08 et US09 livre un petit lot de 64 tessons représentant six vases (NTI) (fig. 26). La principale différence avec le comblement inférieur du fossé réside dans une bonne représentation des céramiques « fines » (près de 20 % des tessons). Les productions indigènes peintes font leur apparition avec un vase de petit module à fond ombiliqué (bouteille?), dont il manque le col et le bord (fig. 27, n° 1). Sa panse est décorée d'un aplat de peinture blanche. On observe également l'arrivée des productions à pâte calcaire importées du Midi gaulois, ici représentées par un fond d'olpé à pied annulaire (fig. 27, n° 2), ou encore de la céramique grise fine. On signalera en outre la découverte d'une lampe à pâte calcaire, dont il ne subsiste qu'un fragment de disque. Sa taille et son état de conservation interdisent d'en préciser le décor. Les céramiques communes régionales restent toutefois majoritaires et réunissent l'essentiel du lot. Dans un premier temps, l'opération de remontage des vases a permis de recoller un tesson de panse avec la jatte à profil en « S » mise en évidence dans le comblement inférieur du fossé. Néanmoins, les vases tournés faisant appel au tour font leur apparition dans la batterie de cuisine, avec

6. Le squelette d'un enfant daté de l'époque médiévale présente une dégradation déjà importante de la matière osseuse (*cf.* ci-dessous).

Catégorie	Productions	NT	%	NMI	%
Fine	Peinte	10	-	-	-
	Grise fine	1	-	-	-
	Lampe	1	-	1	-
Total céramique fine		12	18,7 %	1	-
Commune	Claire calcaire	1	-	-	-
	Tournée mode B	13	-	-	-
	Tournée mode A	1	-	1	-
	Modelée semi-fine mode A	4	-	1	-
	Modelée semi-fine mode B	6	-	2	-
	Modelée grossière mode A	5	-	-	-
	Modelée grossière mode B	20	-	1	-
	<i>Dolia</i>	1	-	-	-
Total céramique commune		51	79,7 %	5	-
	Dressel 2/4 italique	1	-	-	-
Total amphore		1	1,6 %	-	-
TOTAL CÉRAMIQUE		64	100 %	6	-

Fig. 26. Quantification des céramiques de l'horizon 1 (comblement supérieur du fossé F19/US08-09) par type de production.

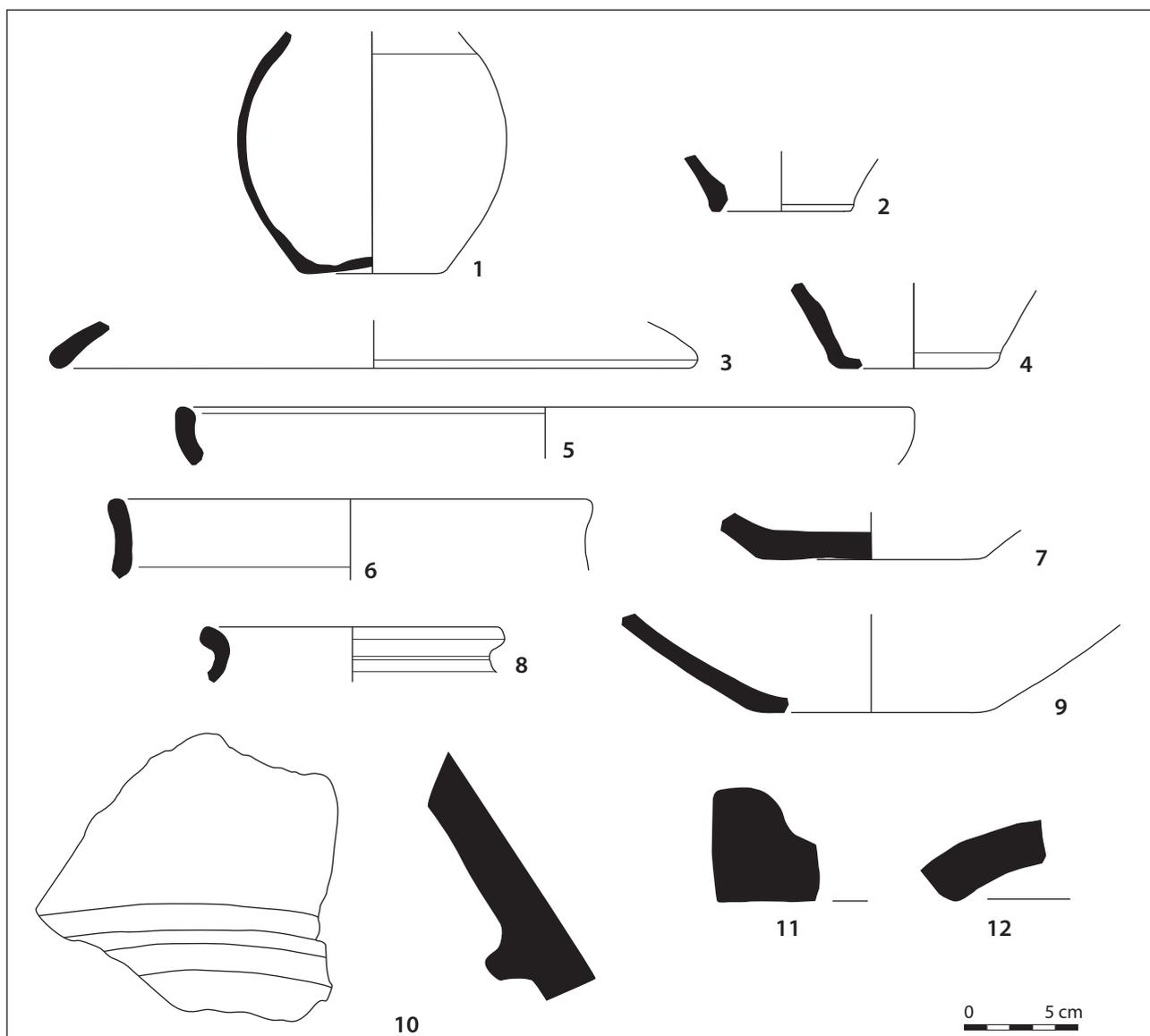


Fig. 27. Horizon 1: Fossé F19, comblement supérieur. 1. Peinte; 2. claire calcaire; 3. tournée mode A; 4. tournée mode B; 5-6. modelée semi-fine mode B; 7. modelée semi-fine mode A; 8-9. modelée grossière mode B; 10. dolium; 11. tegula; 12. imbrex (dessin : G. Maza; DAO : A. Hamel, L. Robin; éch : 1/3).

notamment un fond plat de pot de petit module (mode B) (fig. 27, n° 4) et un couvercle à bord simple (mode A) (fig. 27, n° 3). La plupart des tessons renvoient toutefois encore à des vases modelés cuits en mode A ou B, ces derniers étant majoritaires. Les productions à pâte semi-fine livrent un pot à bord vertical épaissi comportant sur le col un enduit noir (fig. 27, n° 6) et une écuelle à bord rentrant (mode B) (fig. 27, n° 5), caractérisés par des parois noires, soigneusement lissées, alors que le cœur de la pâte reste rouge. Leurs homologues à cuisson oxydante (mode A) sont représentés par un fond plat épais montrant un départ de panse ouvert (fig. 27, n° 7). Aux vases modelés à pâte grossière se rapportent par ailleurs un pot à bord en bourrelet épaissi (fig. 27, n° 8) et deux fonds plats d'écuelles (mode B) (fig. 27, n° 9). Le dernier élément se rapporte à un gros fragment de panse de *dolium* de tradition italique, montrant un décor externe peigné et un épais cordon de renfort (fig. 27, n° 10). Les amphores enfin ne livrent qu'un fragment de panse de Dressel 2/4 italique à pâte volcanique (*Eumachi*) en provenance de la région de Pompéi, connue par ailleurs pour la qualité de ses crus. Ce mobilier céramique est associé à sept fragments de terres cuites architecturales (fig. 27, nos 11 et 12).

Les rares céramiques fines, la composition de la batterie de cuisine, comme l'amphore d'époque impériale, ou encore les fragments de *tegula* et d'*imbrex*, définissent d'emblée une ambiance « romaine » postérieure à la conquête et aux années 40/30 av. J.-C., que l'on datera du dernier tiers du 1^{er} siècle av. J.-C., en adéquation d'ailleurs avec la découverte d'une fibule filiforme de schéma La Tène III (Feugère 2a).

II.2.1.2. Horizon 2 (dernier tiers 1^{er} s. ap. J.-C.)

Ce deuxième horizon réunit un ensemble de structures (fossés F16/F23 et F21/F22, structure de combustion F132, fosse F135, maçonnerie F146 et couche de démolition US276, épandage F177) d'époque antique, dont la chronologie repose sur 230 tessons pour seize individus (NMI) se partageant entre une dizaine de structures (fig. 28). Pris de manière globale, le mobilier montre une distribution dominée par les céramiques communes en nombre de fragments (64,8 %) comme en nombre de vases (la moitié des individus). La vaisselle fine est minoritaire sur la seule base du total des tessons (11,7 %), mais réunit près du tiers des individus. La situation est inverse concernant les amphores, bien représentées en nombre de tessons (23,5 %), mais ne comptant que trois vases.

Le mobilier céramique. La vaisselle fine (11,7 % des tessons) comprend tout d'abord des vases en sigillée importés des ateliers sud-gaulois de La Graufesenque, avec, pour les formes identifiables, une assiette Drag. 36 et deux autres de type Drag. 18 (fig. 29, n° 1), associées à un pied annulaire. Les formes moulées sont uniquement représentées par un fragment de même origine rattachable à un bol hémisphérique. Les diverses autres productions de la catégorie renvoient pour les parois fines à un gobelet haut à bord en amande (fig. 29, n° 2), caractérisé par une pâte calcaire micacée et un engobe externe de couleur rouge-orangé, et un tesson isolé à pâte siliceuse. Les céramiques grises fines

Catégorie	Productions	NT	%	NMI	%
Fine	TS Gaule du Sud	8	-	3	-
	Paroi fine	9	-	1	-
	Grise fine	10	-	1	-
Total céramique fine		27	11,7 %	5	-
Commune	Claire calcaire	47	-	2	-
	Claire siliceuse	2	-	-	-
	Sombre rouge	38	-	2	-
	Sombre noire	62	-	4	-
Total céramique commune		149	64,8 %	8	-
Amphore	Italie	2	-	-	-
	Bétique	13	-	2	-
	Gaule	24	-	1	-
	Lyon	12	-	-	-
	Indéterminé	3	-	-	-
Total amphore		54	23,5 %	3	-
TOTAL CÉRAMIQUE		230	100 %	16	-

Fig. 28. Quantification des céramiques gallo-romaines de l'horizon 2 par type de production.

livrent par ailleurs un petit pot à épaulement caréné et bord en bourrelet (mode B) (fig. 29, n° 3).

Les céramiques communes sont de loin les plus nombreuses (64,8 % des tessons). Les vases à pâte calcaire dévolus au service des liquides sont représentés par une cruche à col étroit et bord mouluré (fig. 29, n° 4), associée à un pied annulaire de cruche isolé, tandis que ceux réservés à la préparation des aliments livrent un mortier à bord pendant Haltern 60 (fig. 29, n° 5), en provenance vraisemblablement des ateliers lyonnais (MAZA *et alii*, 2002). Les différents autres individus se rattachent à la batterie de cuisine. Ceux ayant subi une cuisson réductrice (sombre noire) réunissent deux pots à cuire de grand module caractérisés par un bord déversé (fig. 29, n° 10), les éléments d'un pot à col cannelé (fig. 29, n° 8), dont il manque la lèvre, une écuelle à bord rentrant soulignée d'une profonde rainure sous la lèvre (fig. 29, n° 7) et un plat à bord oblique (fig. 29, n° 6). Leur sont rattachés plusieurs panses et fonds de pots (fig. 29, nos 11 et 12). Les productions à cuisson oxydante (rouge sombre) comptent par ailleurs un pot à bord déversé muni d'une gorge interne et un second de gros module à col cannelé, équipé d'un épais bord déversé. La pâte grossière de ces derniers, de même que leur taille, les rattache plus certainement à des vases de stockage.

Les amphores enfin sont essentiellement représentées par des fragments de panse informes (23,5 % des tessons). Les formes typologiques identifiables renvoient à deux bords de Dressel 7/11 dévolues au transport des salaisons de la province de Bétique (baie de Cadix) (fig. 29, n° 13), un fragment d'anse de Dressel 20 à huile importée de la vallée du Guadalquivir, et à un épaulement et un bord de Gauloise 4 d'origine sud-gauloise (Narbonnaise) (fig. 29, n° 14). Deux fragments se rapportent enfin à une amphore vinaire Dressel 2/4 d'origine italique, à pâte volcanique dite *Eumachi* de la baie de Naples.

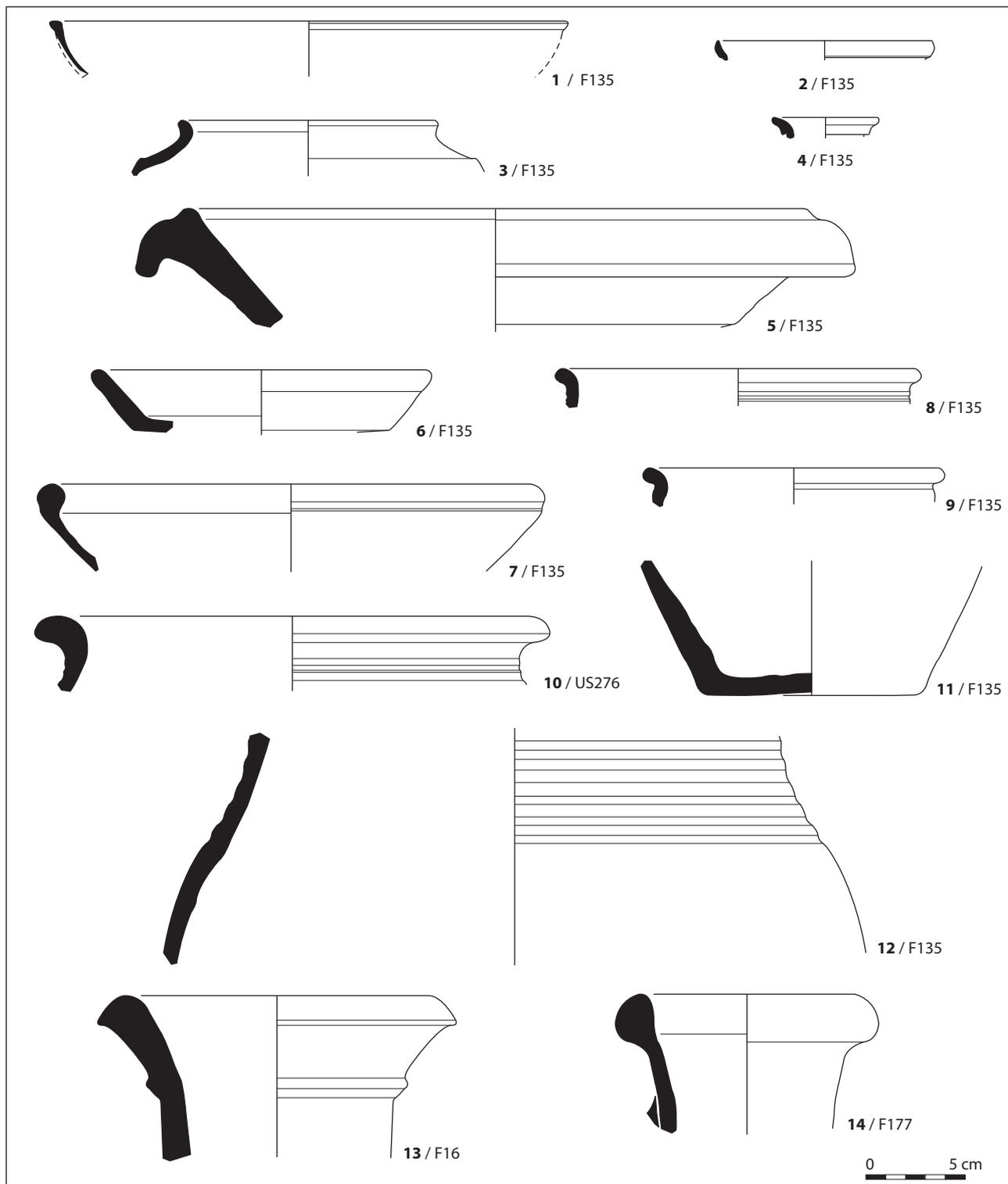


Fig. 29. Horizon 2. 1. Sigillée sud-gauloise ; 2. paroi fine ; 3. grise fine ; 4. claire calcaire ; 5. claire calcaire grossière ; 6-12. sombre noire ; 13. amphore Dressel 7/11 ; 14. Gauloise 4 (dessin : G. Maza ; DAO : A. Hamel, L. Robin ; éch : 1/3).

Proposition de datation. La datation du lot repose sur plusieurs indices concordants, avec en particulier la présence de sigillée sud-gauloise appartenant au service dit « flavien » de La Graufesenque, dont l'apparition est fixée dans les années 60 ap. J.-C. (GENIN, 2007). Il en va de même pour les éléments composant la batterie de cuisine :

mortier à bord pendant, écuelle à bord rentrant rainuré, pots à bord déversé, qui trouvent des comparaisons directes dans les faciès régionaux contemporains du derniers tiers du 1^{er} siècle ap. J.-C. (BATIGNE-VALLET *dir.*, 2006). L'analyse des amphores fournit également une chronologie centrée sur la période flavienne, avec notamment une Gauloise 4

de Narbonnaise, dont la commercialisation est datée des années 60-70 (LAUBENHEIMER, 1985), et une anse de Dressel 20 caractéristique de la période flavio-trajanae (SILVINO, 2001).

II.2.1.3. Horizon 3 (fin II^e/III^e siècle)

Les structures livrant du mobilier céramique de la fin du Haut-Empire sont au nombre de trois (fosses F148 et F178, structure funéraire F63). Elles regroupent quarante et un tessons pour trois individus (NMI), se partageant de manière équitable entre les catégories fine (dix-sept tessons), commune (quatorze tessons) et amphores (dix tessons) (fig. 30). La vaisselle fine comprend un fragment de gobelet haut orné d'un cercle incisé en métallescente,

Catégorie	Productions	NT	%	NMI	%
Fine	Métallescente	1		-	
	Claire B	3		-	
	Grise fine	12		-	
	Lampe	1		-	
Total céramique fine		17		0	
Commune	Claire calcaire	2		-	
	Sombre rouge	8		2	
	Sombre grise	4		1	
Total céramique commune		14		3	
Amphore	Bétique	8		-	
	Gaule	2		-	
Total amphore		10		0	
TOTAL CÉRAMIQUE		41	100 %	3	100 %

Fig. 30. Quantification des céramiques gallo-romaines de l'horizon 3 par type de production.

trois fragments de céramique à revêtement argileux apparentés à la Claire B de la moyenne vallée du Rhône ainsi que douze fragments apparentés aux productions dites grises fines (mode B). On a également identifié un élément fragmentaire de lampe à pâte calcaire.

Les céramiques communes dévolues au service des liquides comprennent deux tessons de panse de cruche à pâte calcaire. Celles renvoyant à la batterie de cuisine livrent une assiette à bord rentrant (fig. 31, n° 1) et un plat à paroi oblique de grand module caractérisé par une carène et un bord en amande (fig. 31, n° 2), associés à un fond plat, également de grand module (sombre rouge). Leurs homologues à cuisson réductrice (sombre grise) comptent une jatte carénée à bord déversé terminé par un bourrelet de grand module (fig. 31, n° 3).

Les amphores enfin sont minoritaires, avec un fond et plusieurs éléments de panse d'amphore à huile de Bétique de type Dressel 20 (vallée du Guadalquivir) (fig. 31, n° 4) et deux tessons de panse probablement importés de Narbonnaise (Gauloise 4?).

Malgré un lot somme toute restreint, la datation de cette phase ne pose pas de problème, notamment grâce à l'association des céramiques métallescente et Claire B, dont la chronologie est centrée sur la fin du II^e et surtout le III^e s. ap. J.-C. (DESBAT, PICON, 1996). Le répertoire morphologique des céramiques communes (plat et jattes) abonde dans le même sens, avec des formes de datation plutôt tardive (BATIGNE-VALLET *dir.*, 2006). Il en va de même pour les amphores, avec notamment des tessons de panse de Dressel 20 à pâte bien cuite, que l'on retrouve de manière préférentielle dans les contextes du III^e siècle. La découverte d'une monnaie d'Antonin le Pieux (138-161) dans la structure funéraire F63 plaide également en faveur d'une datation postérieure à la seconde moitié du II^e siècle.

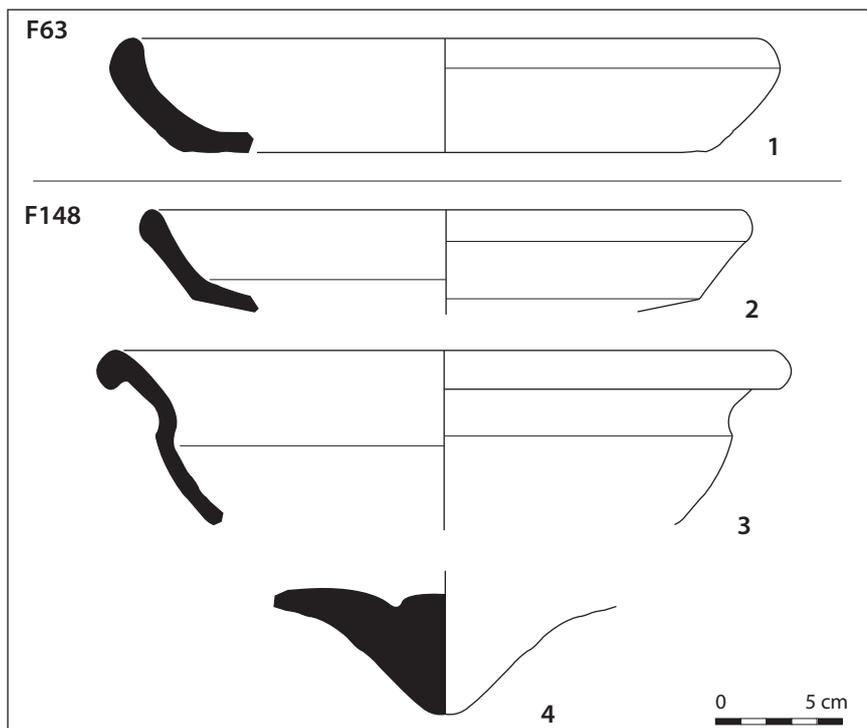


Fig. 31. Horizon 3. 1. Tournée Mode A; 2-3. Tournée mode B; 4. amphore Dressel 20 (dessin: G. Maza; DAO: A. Hamel, L. Robin; éch: 1/3).

II.2.1.4. Structures gallo-romaines de chronologie imprécise

Plusieurs structures gallo-romaines (F133, F134, F137, F139) n'ont pu être datées de manière plus précise en raison de la pauvreté du mobilier archéologique découvert dans leur comblement respectif.

Il s'agit tout d'abord du dépôt de vase F133 correspondant à un fond plat de pot à cuire (sombre grise), associé à un fragment à pâte siliceuse (sombre rouge). La structure de combustion rectangulaire F134 compte seulement un tesson de céramique commune sombre rouge. Une fosse (F137) ne rassemble que six fragments informes de céramique commune (sombre rouge ou grise), ainsi qu'un tesson de panse brûlé appartenant à une amphore Dressel 20 de Bétique. Pour finir, le mobilier céramique de la fosse F139 réunit seulement trois tessons de céramique commune (sombre rouge), dont un fond plat de pot à cuire

II.2.2. L'instrumentum (LO)

On dénombre une dizaine d'objets, pour la plupart en métal, qui permettent pour certains de préciser des domaines d'activités. Outre des clous et des fragments informes en fer, deux éléments de parure sont à signaler. Le premier correspond à une fibule en alliage cuivreux quasiment complète provenant du comblement supérieur du fossé F19 (fig. 32, n° 1). L'ardillon est brisé en trois fragments (non représenté sur le dessin). Il s'agit d'un exemplaire filiforme de schéma La Tène III, selon les critères de la typologie de Déchelette. Cette fibule caractérise bien la phase de La Tène D2, en chronologie « allemande » (HAFNER, 1974; MIRON, 1989; BARRAL, FICHTL, 2012). Le ressort nu à corde externe est à quatre spires. L'arc est tendu, sa surface inférieure comporte trois facettes et sa surface supérieure est de forme ovale. Le pied est dans le prolongement de l'arc et le porte-ardillon de forme triangulaire est totalement ajouré. Cette fibule est typologiquement comparable aux exemplaires de la variante 2a de M. Feugère. Ce type est bien présent dans les *oppida* occupés au cours du 1^{er} s. av. J.-C. (FEUGÈRE, 1985, p. 265-266). Toutefois, se limiter à cette considération ne rend qu'imparfaitement compte de la variété qui caractérise les fibules filiformes de la fin de la Gaule indépendante. À titre de comparaison, on peut citer la découverte de deux exemplaires relativement proches dans une fosse de l'*oppidum* vellave de Saint-Paulien (Auvergne), associés à des monnaies et de la poterie (IZAC-IMBERT *et alii*, 2002, p. 178). L'ensemble est bien daté de La Tène D2 (entre 75 et 25 av. J.-C.). Si la diffusion de ces fibules ne semble pas dépasser le troisième quart de ce siècle, on remarque toutefois leur présence ponctuelle dans des contextes plus tardifs, comme à Roanne, où un exemplaire est daté de l'horizon 6, soit au début de l'époque augustéenne, vers 20/10 av. J.-C. (GUICHARD, 1997, p. 158).

Le second exemplaire est issu du remplissage de la structure linéaire F50 (fig. 32, n° 2). Cette fibule en alliage cuivreux est incomplète, avec l'absence du pied et de l'ardillon. L'aspect gracile de cette parure, filiforme, son ressort nu à quatre spires et corde interne, ainsi que son arc fortement coudé au-dessus du ressort, ne sont pas sans rappeler les

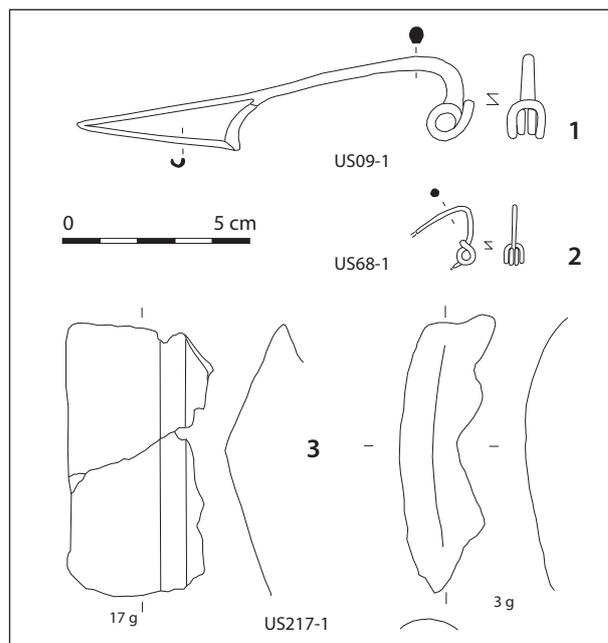


Fig. 32. Mobilier métallique antique (DAO : L. Orengo).

fibules du type 3b1 de M. Feugère, communément appelées « pseudo-La Tène II ». L'absence du pied (formé par le retour de ce dernier venant se fixer par une griffe au sommet de l'arc) rend toutefois cette détermination aléatoire. Pour mémoire, rappelons que les « pseudo-La Tène II » ont essentiellement été diffusées au cours du 1^{er} s. ap. J.-C. et plus particulièrement à l'époque Tibère-Claude. Les exemplaires roannais les plus tardifs apparaissent dans l'horizon 9, daté de 70-110 ap. J.-C. (FEUGÈRE, 1997, p. 63). On sait que ces fibules ont été diffusées depuis la fin de La Tène D1 et durant toute La Tène D2 jusqu'au début de l'époque augustéenne. Elles sont techniquement très proches des fibules de même schéma technique que sont les fibules à arc mouluré. Signalons par ailleurs des fragments en alliage cuivreux appartenant probablement à un coffret (fig. 32, n° 3).

II.2.3. Le numéraire (RN)

L'unique monnaie mise au jour sur le site est un sesterce à l'effigie d'Antonin le Pieux (*RIC* III, p. 111, n° 635a ou p. 126, n° 784), issue du comblement d'une probable structure funéraire. Frappée à Rome entre les années 144-147 ap. J.-C., son droit présente une tête laurée à droite de l'empereur avec la légende ANTONINVS AVG [PIVS P P TR P COS III ou IIII]. La légende du revers, SALVS AVG/S|C montre la divinité (*Salus*) debout à gauche, tenant un sceptre de la main droite, tendant une patère de la main gauche et nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel. L'iconographie du revers est à mettre en relation avec une grave maladie que contracta l'empereur en 144 ap. J.-C. et dont il faillit mourir. Ce numéraire est donc dédié à sa guérison. Néanmoins, sporadiquement, ce type fut frappé jusqu'à la fin de son règne. Signalons enfin que cette monnaie apparaît usée, stigmate d'une longue période de circulation.

III. L'OCCUPATION MÉDIÉVALE

III.1. LES STRUCTURES (TS)

La découverte d'un ensemble de 121 structures médiévales constitue l'apport majeur des fouilles menées sur le site (fig. 33 à 36). Ces divers vestiges peuvent être classés en grandes catégories malgré un état de conservation parfois médiocre, dû en grande partie à l'érosion naturelle et à l'action des labours. Un premier ensemble correspond à des silos excavés ainsi qu'une série de fosses qui pourraient également avoir été utilisées comme réserves. Un deuxième groupe réunit des fosses de travail liées à des fours ou des fosses d'extraction d'argile. Un troisième rassemble diverses structures en creux dont la fonction demeure indéterminée. Parmi celles-ci, l'identification de trous de poteau et de

calages a permis de proposer le plan de trois de bâtiments. Enfin, un dernier ensemble englobe deux groupes de structures de combustion, d'une part de simples foyers isolés et, d'autre part, deux aires d'enfournage excavées. Ces deux aménagements, distants d'environ 100 m l'un de l'autre, sont apparus en très bon état de conservation. Une série de structures linéaires et une sépulture isolée complètent cet inventaire. Le mobilier archéologique associé est par ailleurs abondant, évoquant la culture matérielle et les différents aspects de la vie quotidienne du monde rural.

Ces témoins de l'occupation médiévale se répartissent de manière irrégulière dans l'emprise de la fouille. Par ailleurs, le découpage des parcelles issu de la prescription de fouille et le terrassement des terrains adjacents lors de l'exploitation de la gravière dans les années 1980 nous privent d'une vue d'ensemble de cette occupation.

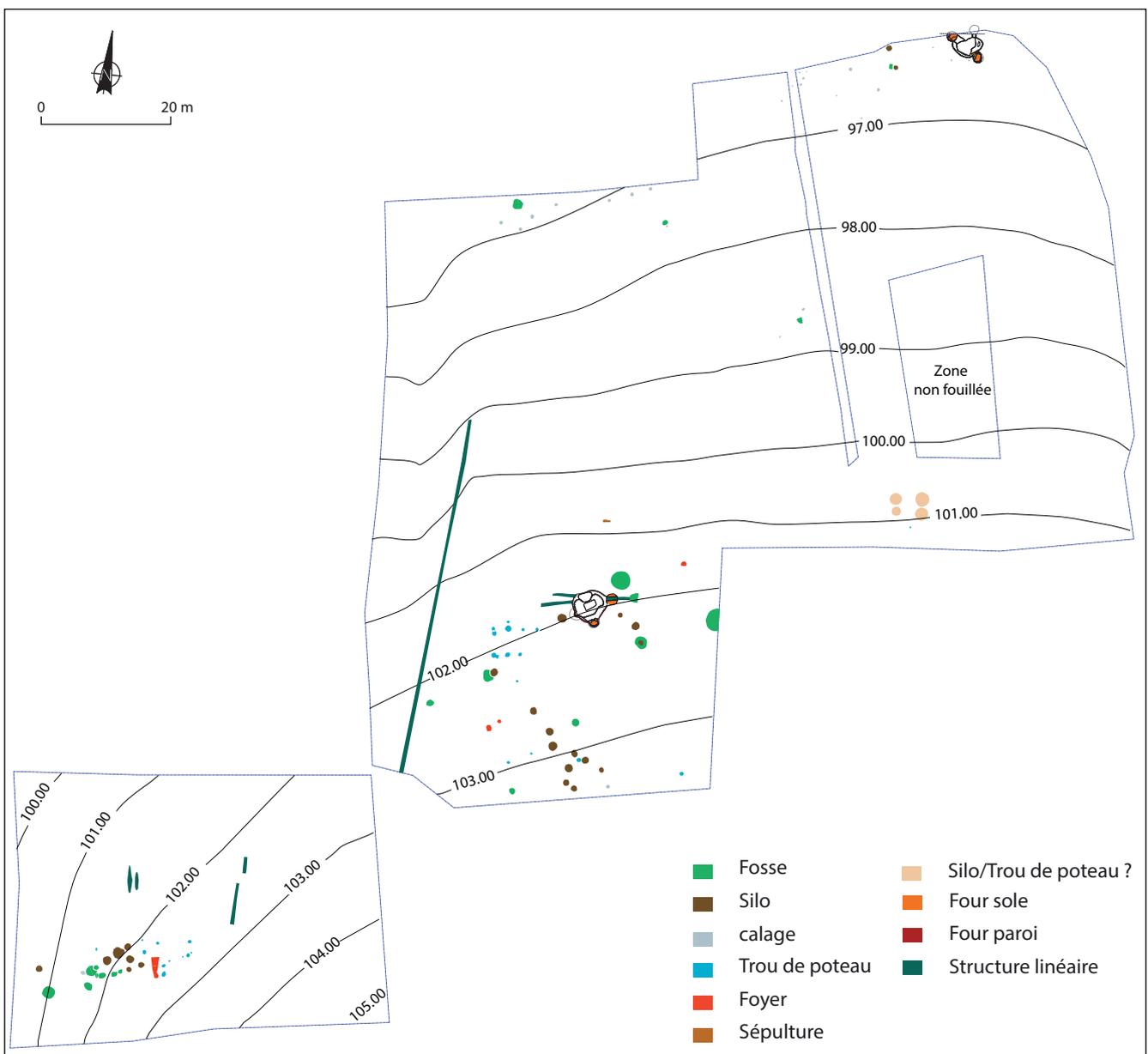


Fig. 33. Plan des vestiges médiévaux (DAO: J. Laidebeur).

L'appréhension générale du site apparaît également faussée par les phénomènes d'érosion, notamment pour la partie nord. À la lecture du plan, il semble toutefois que plusieurs groupes de vestiges se dessinent. En partie sommitale, au sud, les structures sont concentrées sur la portion occidentale du fossé gaulois, en bordure du plateau. Un très grand nombre d'aménagements se situent dans la partie médiane de la zone de fouille et un dernier regroupement de vestiges occupe le secteur nord, dans la partie aval.

Entre ces différents ensembles, des espaces vierges d'occupation semblent exister. Ils peuvent en partie s'expliquer par un arasement total d'éventuels vestiges en creux. Dans la zone sommitale, des silos en bon état de conservation et localisés parmi les structures précédemment décrites ont toutefois été mis au jour, ce qui tendrait à relativiser les « pertes » dues aux phénomènes naturels. Parmi d'autres explications possibles, ces espaces vierges auraient aussi pu accueillir des structures légères comme des bâtiments sur solins, peu ancrés dans le terrain, et ne laissant par conséquent que peu de traces tangibles. La découverte de restes de construction dans le comblement des silos pourrait corroborer cette hypothèse. Ces zones dépourvues de vestiges pourraient alternativement correspondre à des espaces de battage ou de vannage. Le cas échéant, les processus taphonomiques naturels et les labours pratiqués aux périodes postérieures auront totalement fait disparaître ces structures fugaces au même titre que les niveaux de circulation et les sols. Nul doute que la combinaison de ces différents fac-

teurs nous prive d'un nombre important d'aménagements, et notamment ceux installés en surface, même si la découverte de nombreuses structures profondément creusées permet d'avoir une vision globale de l'occupation médiévale en différents points du site.

III.1.1. Les aires d'ensilage : les fosses-silos

Au total, vingt fosses ont été interprétées comme des silos à grains, auxquelles il convient d'ajouter sept autres exemplaires probables. Le plan des vestiges montre une distribution au sein de deux aires principales, localisées pour l'une en rebord du plateau, dans la partie amont de la zone de fouille, et pour l'autre en zone médiane. Deux unités isolées ont par ailleurs été découvertes au nord, dans la partie basse du site.

III.1.1.1. Le groupe sud (fig. 34)

Le groupe sud constitue une aire bien délimitée en partie haute du site et vient se superposer partiellement au tronçon occidental du fossé gaulois (fig. 5, *supra*). Cette implantation préférentielle à l'emplacement de l'ouvrage protohistorique ne doit certainement rien au hasard. En effet, le terrain encaissant étant dans ce secteur particulièrement instable, le comblement argileux du fossé devait constituer un espace plus favorable à l'aménagement de structures en creux en limitant le risque d'effondrement des parois. Ce schéma connaît cependant des exceptions

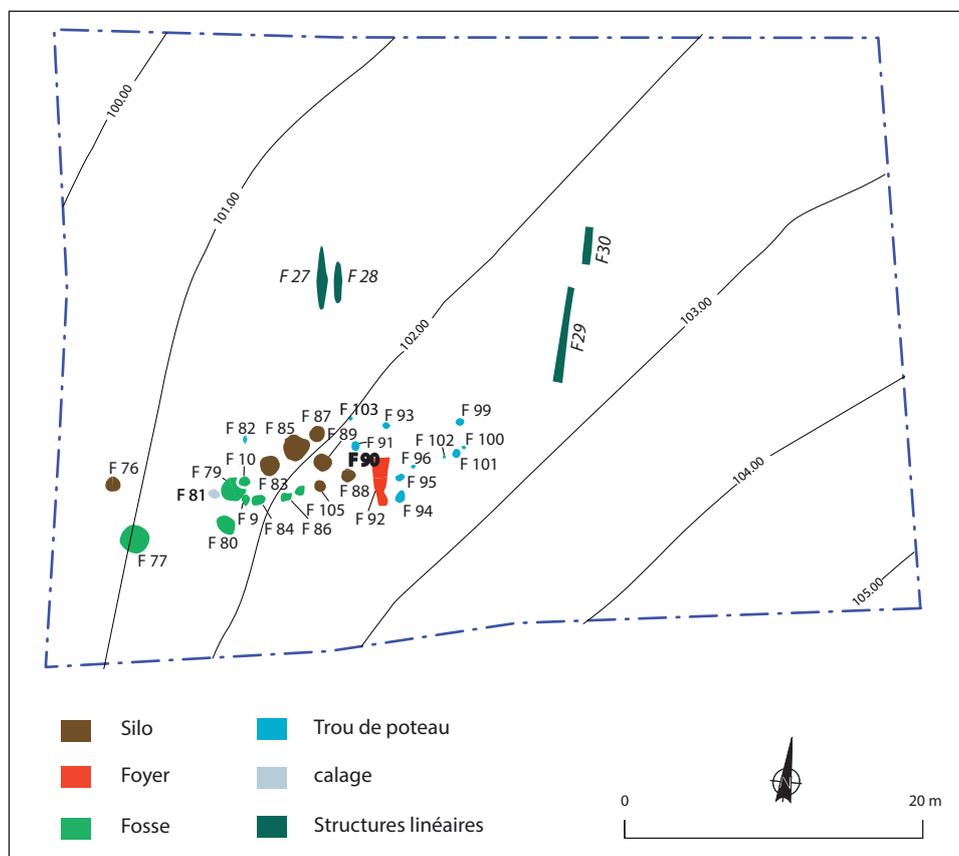
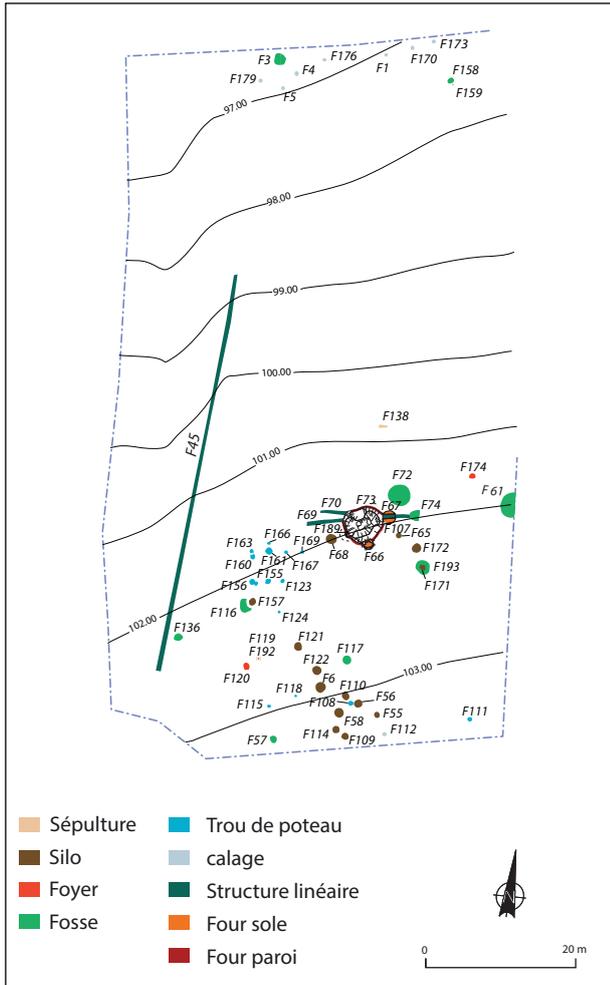
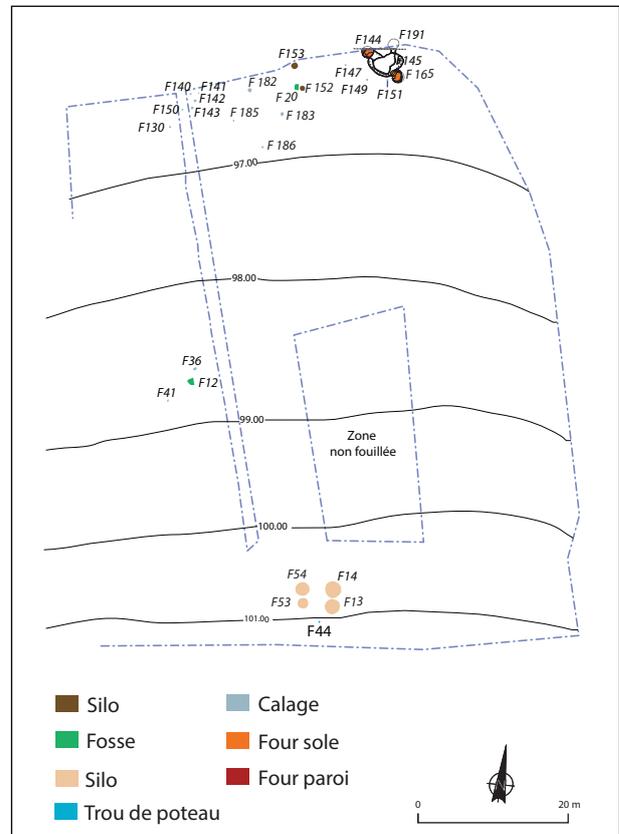


Fig. 34. Plan des vestiges médiévaux dans la partie sud du site (DAO : J. Laidebeur).



◀ Fig. 35. Plan des vestiges médiévaux dans la partie centrale du site (DAO: J. Laidebeur).

▼ Fig. 36. Plan des vestiges médiévaux dans la partie nord du site (DAO: J. Laidebeur).



puisque plusieurs fosses ont également été creusées directement dans le gravier. Pour ces dernières, au même titre que pour le fossé gaulois, il reste difficile de restituer les moyens utilisés pour garantir la stabilité des parois. L'utilisation de placages d'argile contre celles-ci pour assurer en outre leur étanchéité apparaît comme une solution envisageable, d'autant plus qu'elle est attestée régionalement pour des structures de même nature (AYALA, 2001).

Au total, sept structures composent cet ensemble. Leur regroupement, ainsi que la présence de graines dans certaines d'entre elles, confirment pleinement leur destination. Les fosses interprétées clairement comme des silos sont au nombre de quatre (F76, F85, F88 et F90). Leur partie sommitale a, la plupart du temps, été largement érodée. Le volume des structures F88 et F90 (fig. 37) est apparu assez modeste, avec des diamètres à l'ouverture de 0,60 et 1,20 m, et une profondeur comprise entre 0,40 et 0,90 m. F76 et F85 (fig. 37) sont plus imposantes, avec des dimensions moyennes de 1,60 et 1,80 m de diamètre, pour une profondeur comprise entre 1,00 et 1,20 m. Ces silos possèdent des profils globulaires, exception faite de la structure F88 qui présente un profil plus lenticulaire, et des fonds généralement plats. Leur remplissage est constitué de comblements successifs, sauf F88, qui se démarque par un remplissage

homogène composé de graviers, de galets et de charbons de bois noyés dans une matrice argileuse. Outre la présence de céramiques, un galet arrondi et poli a pu être utilisé comme élément de mouture (broyeur?). La fosse F76 est aménagée dans le gravier et montre un double remplissage, avec un comblement supérieur composé de graviers et de galets, surmontant une couche de même nature, qui se distingue toutefois par la présence de lentilles d'argile à identifier vraisemblablement comme des effondrements de parois. Le remplissage des deux derniers silos est apparu plus complexe. Le comblement inférieur de la fosse F85 est constitué d'une couche argileuse compacte reposant sous un épais dépôt cendreuse. La partie supérieure est apparue très riche en mobilier anthropique: petits blocs de calcaire et de grès, fragments de parois de torchis (2,9 kg), charbons de bois, fragments de mortier en calcaire et de meule en basalte, tessons de céramique, ossements d'animaux. L'ensemble de ces artefacts, et en particulier les éléments de construction, a subi l'action du feu. L'étude carpologique a par ailleurs mis en évidence au sein des sédiments la présence d'un certain nombre de graines (céréales et légumineuses) et des restes de fruits (noix). Suite à l'abandon de la structure comme lieu de stockage des céréales, la fosse a ensuite été réutilisée comme zone de rejets domestiques, avec notamment des

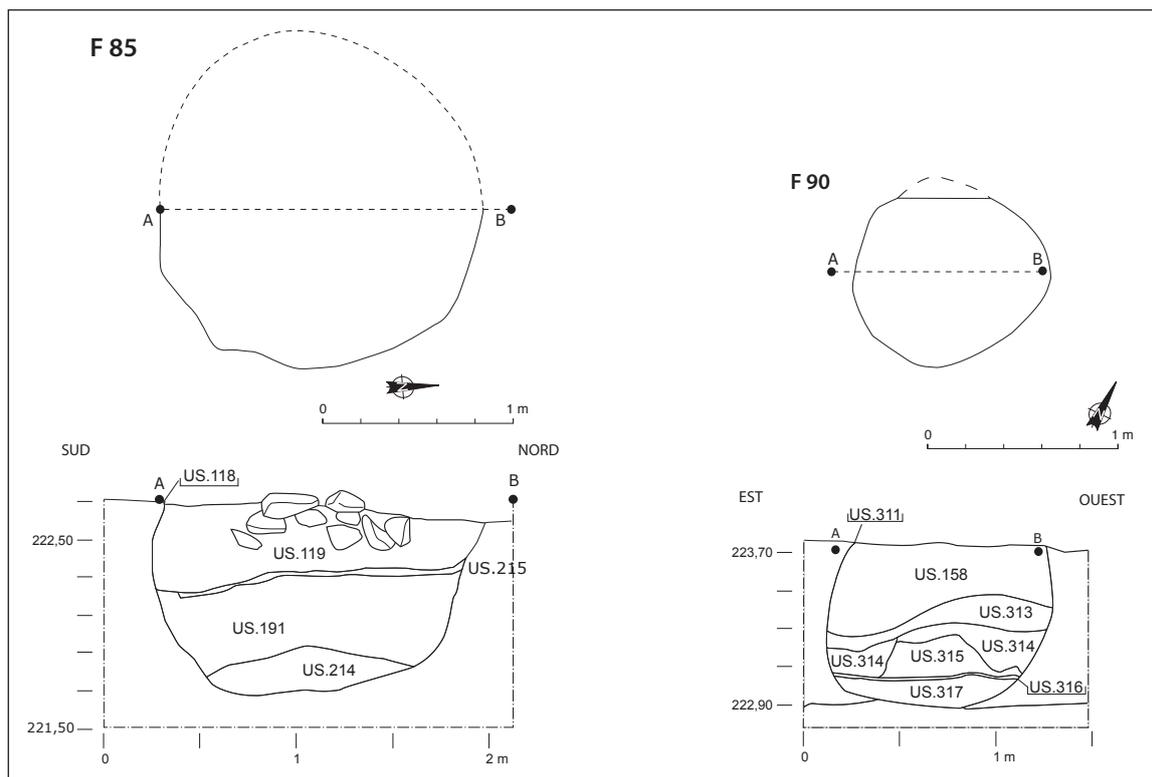


Fig. 37. Plans et coupes des fosses-silos F85 et F90 (DAO : J. Laidebeur).

éléments renvoyant à un habitat et/ou à des activités artisanales (fours). La fosse F90 présente de la même manière une succession de comblements. Les couches inférieures sont argileuses et généralement planes, avec toutefois des dépôts latéraux de texture proche du terrain naturel et du comblement argileux du fossé gaulois, vraisemblablement issus de l'effondrement des parois. Le comblement central est plus riche en charbons de bois, cendres et éléments argileux rubéfiés. Le colmatage supérieur correspond quant à lui à un niveau argileux marron également riche en charbons de bois. Enfin, l'analyse des sédiments prélevés a démontré la présence de nombreuses graines, avec notamment des restes de céréales (avoine, seigle, orge et blé), de légumineuse et de fruits (noix et raisin).

Trois autres creusements pourraient également se rapporter à des réserves à grains (F83, F87 et F89). Leur localisation au sein de l'aire d'ensilage, de même que leur diamètre, fournissent de sérieux arguments en faveur d'une telle interprétation. La partie sommitale de ces structures a disparu, certainement en raison de l'érosion naturelle et de l'action des labours. Leur profondeur observée varie de fait entre 0,30 et 0,90 m et leur diamètre approche en moyenne les 1,10 m. Leur comblement reste uniforme (graviers et galets noyés dans une matrice argileuse), hormis celui de F87, qui se distingue par une couche charbonneuse horizontale. En l'absence d'indices plus pertinents concernant leur interprétation, il reste préférable néanmoins de les séparer du reste du groupe.

III.1.1.2. Le groupe central

Dans le secteur central du site, au nord-est de l'aire précédemment décrite, se concentre un groupe de quatorze fosses-silos à plan circulaire. Des séries de trous de poteau et une zone de fours sont localisées à proximité de cette aire de stockage (fig. 35).

Au sein de cet ensemble, on observe un premier regroupement d'une dizaine de fosses occupant un espace restreint (F6, F55, F56, F58, F109, F110, F114, F121, F122, F157 et F192) (fig. 38 et 39). Ces silos apparaissent remarquables par leur grande taille, excepté peut-être F56. Leur diamètre peut atteindre 1,50 m (moyenne 1,30 m) et leur profondeur moyenne est de 0,80 m, sans estimer l'érosion des parties sommitales. Les fosses présentent un profil vertical ou globulaire à l'exception de F192 qui adopte un profil piriforme. Les silos de ce groupe présentent des comblements hétérogènes. On distingue tout d'abord une succession de remblais riches en charbons de bois et en cendres, avec quelques blocs de grès ou de calcaire portant des traces de chauffe. Le comblement supérieur est lui constitué de dépôts argileux de couleur brun-vert incrustés de charbons de bois. Il faut également mentionner la présence de dépôts latéraux de texture et couleur proches du substrat naturel. Outre la découverte de nombreux fragments de vaisselle en céramique, des objets de la vie quotidienne ont également été mis au jour (fusaïole en terre cuite et aiguiseur). Une attention plus particulière a été portée à la structure F6, qui est apparue entièrement comblée de restes charbon-

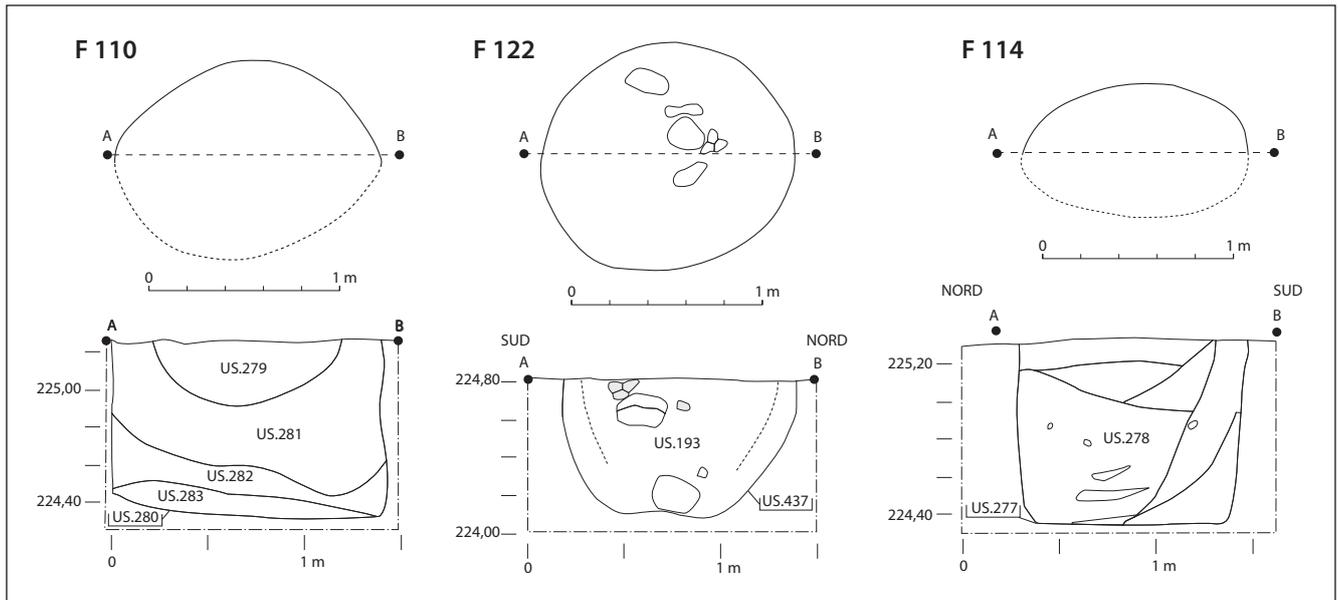


Fig. 38. Plans et coupes des fosses-silos F110, F122 et F114 (DAO : J. Laidebeur).

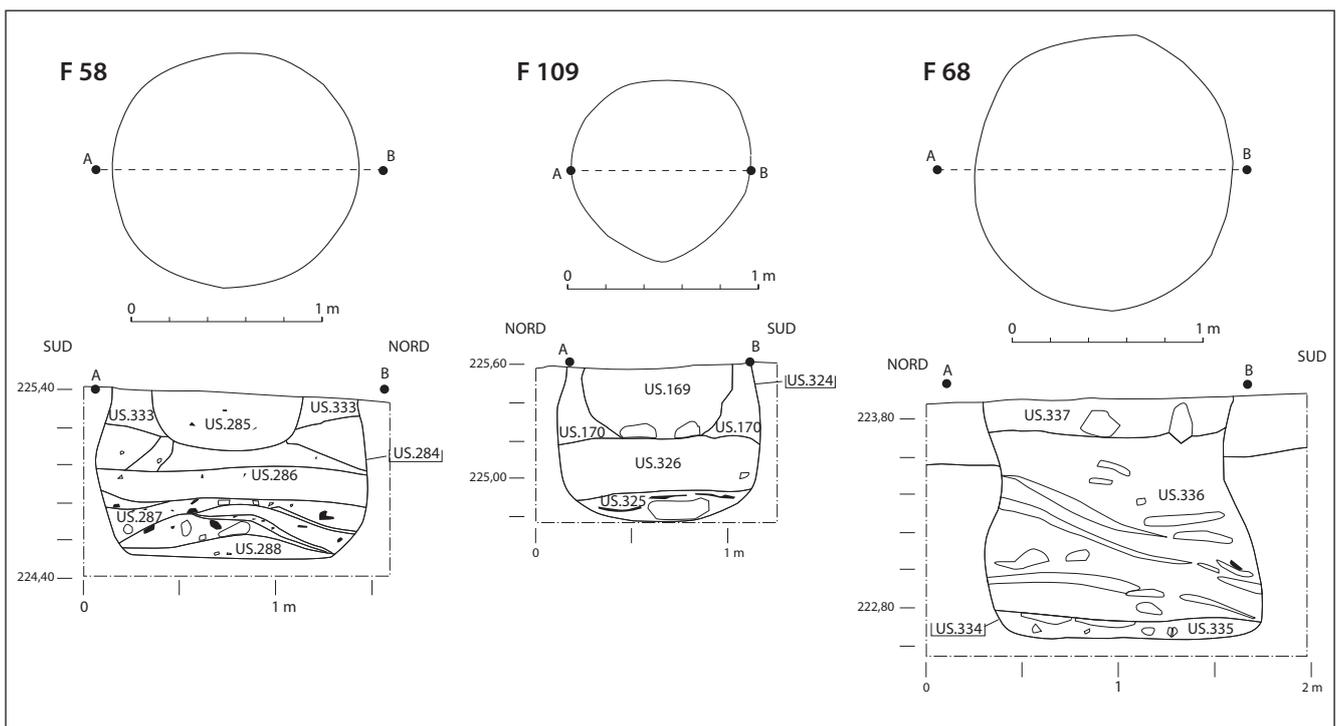


Fig. 39. Plans et coupes des fosses-silos F58, F109 et F68 (DAO : J. Laidebeur).

neux et de cendres, associés à des dépôts argileux rubéfiés (fig. 40). Son comblement a par ailleurs révélé un très riche mobilier archéologique, avec notamment des formes complètes de pots à cuire, de la faune et un couteau en fer. La découverte la plus surprenante correspond à un bloc de calcaire présentant des moulures sur une de ses faces. Il s'agit d'un élément d'architecture taillé dans un calcaire tendre, de couleur blanche (calcaire pisolithique), provenant de la

rive droite de la Saône, entre Chalon-sur-Saône et Mâcon⁷. Ses dimensions sont relativement importantes (L: 0,60 m; l: 0,50 m.; h: 0,30 m). La présence d'un décor mouluré, de même que les traces d'érosion observables sur le bloc, plaident en faveur d'une origine antique. Il pourrait par

7. Expertise de H. Savay-Guerraz.

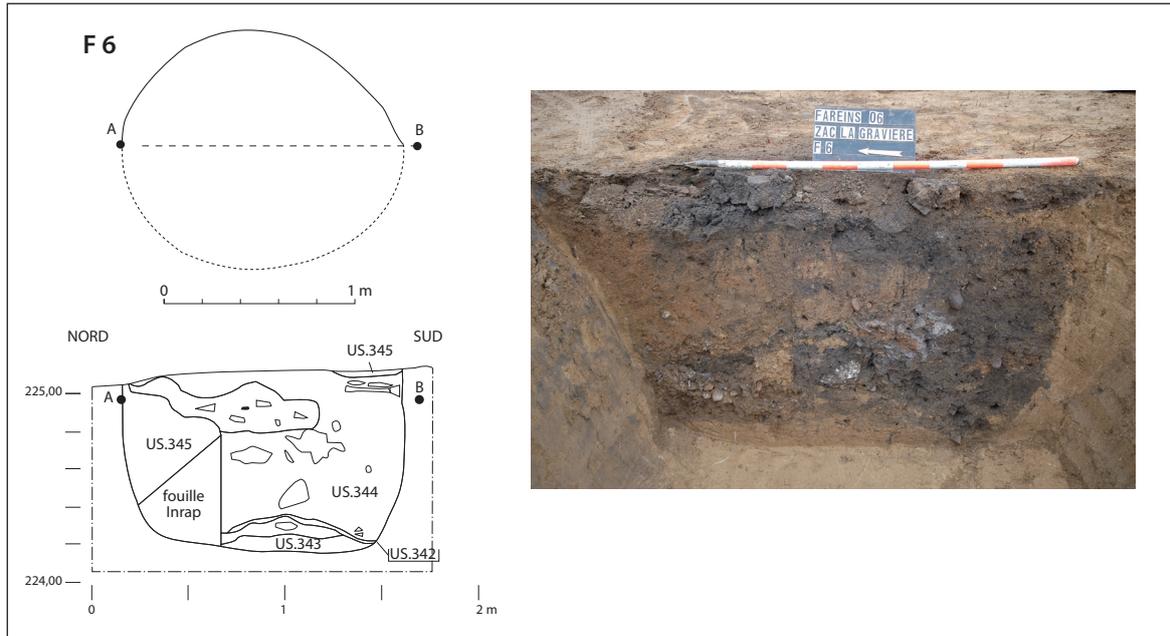


Fig. 40. Plan, coupe et cliché de la fosse-silo F6 (DAO : J. Laidebeur ; cliché : Archeodunum).

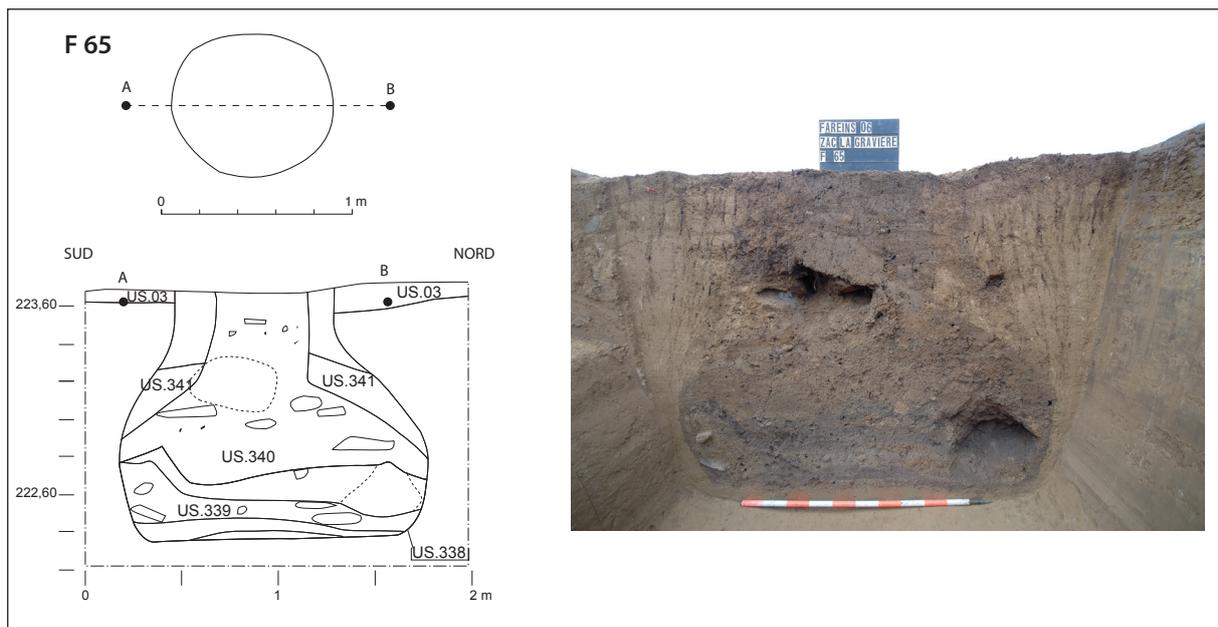


Fig. 41. Plan, coupe et cliché de la fosse-silo F65 (DAO : J. Laidebeur ; cliché : Archeodunum).

conséquent attester la proximité d'un édifice gallo-romain, l'importance pondérale de la pièce ne plaident pas en faveur d'un déplacement sur une longue distance. La pierre ne porte enfin aucune trace d'utilisation secondaire.

À un peu plus de dix mètres au nord de cette concentration, quatre autres silos forment un ensemble plus restreint (F65, F68, F171 et F172). Les fosses F65 (fig. 41) et F68 possèdent des dimensions importantes (1,30 m de profondeur, 1,40 à 1,60 m de diamètre) et un profil piri-forme. Leur comblement présente une séquence de couches

communes. Le remplissage inférieur est ainsi constitué de dépôts cendreux et charbonneux insérés dans une matrice argileuse brune très compacte. La partie supérieure est plus homogène avec la présence d'une argile de couleur brun-jaune mêlée à des blocs de calcaire et granite. Les deux derniers exemplaires (F171 et F172) présentent eux un profil rectangulaire et hémisphérique, ainsi que des dimensions plus réduites (entre 0,90 et 1,20 m de diamètre et 0,70 à 0,80 m de profondeur). Leur comblement comporte deux couches principales. La première, sur le fond, est une

couche limoneuse marron très compacte, alors que le colmatage supérieur livre un dépôt argileux brun-jaune mêlé à des charbons de bois.

Une dernière série de fosses (F57, F117 et F136) pourrait correspondre à des silos, mais leur comblement ainsi que leur état de conservation ne permettent pas de le certifier. Leur creusement montre un profil de forme semi-circulaire identique, se terminant par un fond plat. Le diamètre moyen est de 1 m, pour une hauteur conservée variant entre 0,23 à 0,56 m. Leur comblement se compose d'un dépôt argilo-limoneux brun et compact homogène.

III.1.1.3. *Le groupe nord*

L'ensemble septentrional est constitué de deux fosses-silos mitoyennes creusées dans le terrain naturel à proximité d'une quinzaine de calages et d'une aire de fours, en limite nord-est du site (fig. 36). La première (F152), de plan circulaire (0,90 m de diamètre), présente un profil rectangulaire et un fond bombé (fig. 42). Sa hauteur conservée est de 0,86 m. Son comblement montre un premier niveau charbonneux sous-jacent à des dépôts de parois effondrées et à une couche argileuse marron compacte incrustée de nombreux charbons de bois. La seconde structure (F153), également de plan circulaire (0,90 m de diamètre), possède un profil quasi rectangulaire d'environ 0,70 m de profondeur (fig. 42). Son remplissage est constitué de trois niveaux bien distincts. Le comblement inférieur est formé par une couche argileuse proche du substrat naturel, alors que les niveaux supérieurs sont très charbonneux et cendreaux.

Signalons enfin qu'une fosse avait été mise au jour à l'est de ces dernières lors de l'opération de diagnostic (F20). Elle n'a toutefois pu être « retrouvée » en dépit du soin apporté à l'opération de décapage mécanique des vestiges. D'après les données issues du rapport de diagnostic, il s'agirait d'une fosse circulaire de 0,80 m de diamètre. La structure n'a pas été fouillée, mais livrait en surface du mobilier céramique médiéval (JACQUET, 2005).

III.1.1.4. *Discussion*

Les silos entièrement enterrés renvoient à un mode de stockage en milieu confiné traditionnellement destiné à la conservation des récoltes et notamment des céréales. De nombreux sites médiévaux de la région livrent des vestiges comparables et constituent un corpus déjà bien étoffé (FAURE-BOUCHARLAT, 2001). Si les phénomènes d'érosion et les labours ont parfois rendu difficile leur interprétation, notamment en oblitérant leur partie sommitale caractéristique, la présence de graines dans leur comblement semble ici confirmer leur fonction. Bien que variable, leur morphologie présente certaines constantes. Ils possèdent en effet généralement un plan circulaire, régulier, avec un fond plat ou concave. Les parois sont régulièrement proches de la verticale, plus rarement convexes, et définissent ainsi généralement des silos à profil globulaire ou quasi rectangulaire. Plus rares sont les exemplaires à profil piriforme, même si, encore une fois, les niveaux d'ouverture sont pour la plupart manquants. Leur profondeur est comprise entre 0,60 m et 1,20 m et leur diamètre à l'ouverture varie entre 0,90 et 1,80 m.

Après leur abandon, certains ont été comblés complètement par un ou deux remblais seulement, témoignant d'un remplissage relativement rapide. La majorité d'entre eux a toutefois fait l'objet d'un comblement progressif, consécutif à une utilisation comme dépotoir étalée sur une plus ou moins longue période. Des lentilles de substrat naturel parfois intercalées témoignent d'effondrements des parois. Ces différentes séquences se traduisent par des niveaux de sédiments charbonneux et cendreaux, alternant avec des couches argilo-limoneuses, et qui renfermaient des déchets liés à la vie quotidienne et des matériaux de construction. Leur fonction secondaire de « poubelle » est ici clairement affirmée. Si les éléments d'origine organique ont totalement disparu, de nombreux éléments non périssables ont été conservés : vaisselle de terre cuite, ossements d'animaux, objets en métal, aiguisoirs, instruments

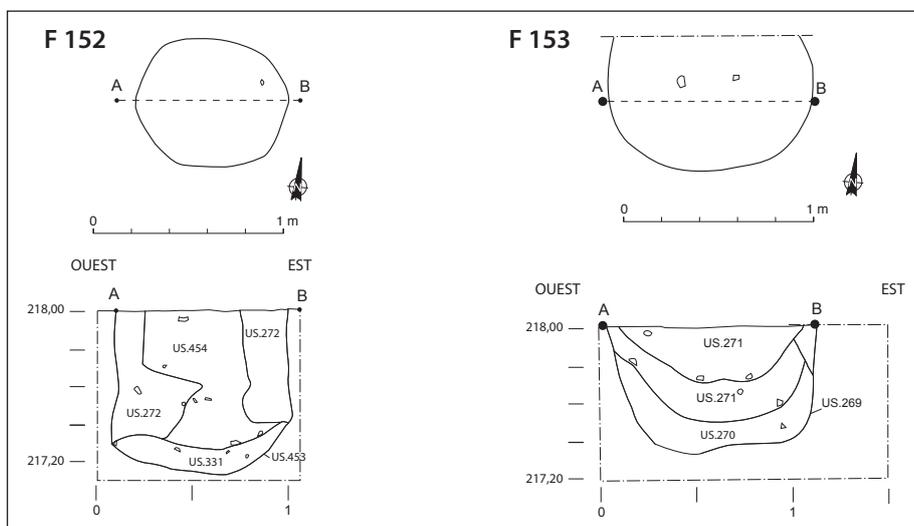


Fig. 42. Plans et coupes des fosses-silos F152 et F153 (DAO : J. Laidebeur).

de mouture, etc. On signalera également la présence plus anecdotique d'ossements de nourrisson. L'étude de ces différents mobiliers permet, d'une part, d'appréhender avec quelques précisions la datation des vestiges et, d'autre part, de reconnaître différentes activités attestées dans le secteur (activités agricoles, travail du textile, élevage, etc.). L'analyse fine des sédiments a en outre permis de détecter la présence de graines. Enfin, les nombreux éléments de construction recueillis (torchis brûlés, blocs divers, charbons et cendres), attestent l'existence d'édifices en matériaux périssables en périphérie, vraisemblablement destinés à des activités agricoles, artisanales ou résidentielles. Il faut enfin signaler la présence d'un niveau charbonneux ou cendreux au fond de plusieurs fosses. Des remarques identiques avaient été formulées pour les structures de même nature découvertes sur le site de la Citadelle à Anse (Rhône), en rive droite de la Saône, à une dizaine de kilomètres au sud-ouest de Fareins (BOUVIER, 2006).

III.1.2. *Les structures de combustion : les fours et foyers*

Deux types de structures de combustion ont été mis au jour sur le site. Le premier rassemble deux aires de fours excavées liées chacune à une aire de travail tandis que le second correspond à de simples foyers en fosses.

Les deux aires d'enfournage découvertes sont séparées par une centaine de mètres. La première est située à mi-pente, dans la zone centrale, et la seconde est localisée à la limite nord de la fouille, au niveau d'une rupture de pente.

III.1.2.1. *L'aire de fours centrale (ensemble 1)*

L'exploration de la zone centrale du site (fig. 35) a permis de déceler l'existence d'une aire de fours associée à des sols de travail successifs s'étalant sur une longue période d'occupation. Au total, trois fours (F66, F67 et F189) et probablement les restes d'un quatrième ont été dégagés, reliés entre eux par une fosse d'utilisation (F73) (fig. 43 et 44). L'analyse du comblement de cette dernière a révélé une stratigraphie complexe montrant une succession de phases.

La première correspond à une structure de combustion initiale, détruite par les occupations postérieures, dont les seules traces conservées se résument à un probable négatif de four. La fouille exhaustive de la fosse de travail F73 a en effet mis au jour plusieurs négatifs. L'un d'entre eux, localisé au centre de la fosse, pourrait se rapporter aux restes d'une structure de combustion. Il s'agit d'une excavation de forme ovale mesurant 2,20 m de longueur pour 1,20 m de largeur, reliée à un creusement de plan rectangulaire plus restreint (2 m de longueur pour 1 m de largeur). La profondeur maximale du creusement observée est de 0,80 m. Des traces de rubéfaction sont à signaler contre les parois de la fosse. L'analyse des données de fouille incite à y voir les restes d'un four, avec la chambre de chauffe au nord-est et son accès au sud-ouest. Cette hypothèse est renforcée par la présence de terre rubéfiée au niveau de ce qui pourrait être la chambre de cuisson.

Si le négatif précédent se rapporte bien à l'implantation d'un four, ce dernier est détruit pour laisser la place à trois autres structures de combustion (F66, F67 et F189), s'ouvrant une nouvelle fois sur une large fosse de travail (F73). Cette dernière est comblée de sédiments cendreux et charbonneux. Plusieurs points communs relient ces trois fours : ils ne disposent pas de sole suspendue, leur fond et leurs parois sont constitués par le terrain encaissant dans lequel ils sont creusés et ils apparaissent rubéfiés par les différentes cuissons. Cependant, chacun conserve des caractéristiques propres. Le premier four (F189) présente un excellent état de conservation. Il possède une chambre de chauffe de plan en demi-cercle excavée dans le substrat naturel (US03 et US04). La sole (US428) et les parois de la voûte (US429) ont été directement solidifiées lors de la première cuisson, la rubéfaction atteignant une épaisseur d'une dizaine de centimètres, très indurée et présentant une couleur rouge-orangé. Le diamètre de la chambre atteint 2 m pour une hauteur conservée de 0,70 m. Son comblement est constitué de plusieurs niveaux argileux rubéfiés associés à des dépôts charbonneux (US430). La bouche de la chambre de chauffe s'ouvre au nord-est sur la fosse d'utilisation F73. Elle était obstruée par des blocs en calcaire et en grès noyés dans une couche argileuse grise.

Le four F66 présente des caractéristiques similaires à F189, avec un plan demi-circulaire et une chambre de chauffe dont la sole (US425) et les parois de la voûte (US426) sont constituées par la rubéfaction du terrain naturel. La sole montre en outre plusieurs traces de réfection, sous la forme de rajouts d'argile, qui dénotent un entretien régulier de la structure et une certaine durée de vie. Une partie de la voûte est détruite, le niveau de la sole étant plus élevé que celui du four F189 (0,41 m plus haut). Le diamètre de la chambre mesure 1,90 m pour une hauteur conservée de 0,81 m. L'ouverture se situe au nord et débouche sur la fosse de travail. Deux blocs en calcaire font office de piédroits à l'entrée de la chambre de combustion (fig. 45). En revanche, aucun alandier n'est à signaler et l'écroulement de la voûte n'a pas permis de déceler l'existence d'un possible événement. Quant au comblement de la chambre, il se rapporte à des niveaux charbonneux alternant avec des dépôts argileux rubéfiés (US156 et US305). L'ouverture de ce four était enfin obstruée par un niveau de plusieurs blocs de calcaire et de grès thermofractés (US294).

Localisé à l'est, face à F189, le four F67 diffère typologiquement des structures précédentes. Sa sole apparaît tout d'abord à une altitude supérieure à celle des autres exemplaires, ce qui a entraîné une destruction plus importante des vestiges. Ainsi, seule la sole du four a été préservée tandis que l'élévation de la chambre de chauffe a été complètement détruite par les occupations postérieures, interdisant de déterminer son mode de construction. Néanmoins, son altitude permet d'avancer l'hypothèse qu'une calotte en terre rapportée constituait, du moins en partie, la voûte du four. La sole présente un plan circulaire de 1,80 m de diamètre, tandis que l'examen de sa coupe montre une succession de niveaux d'argile, épais d'une vingtaine de centimètres, qui indique une utilisation et un entretien régulier

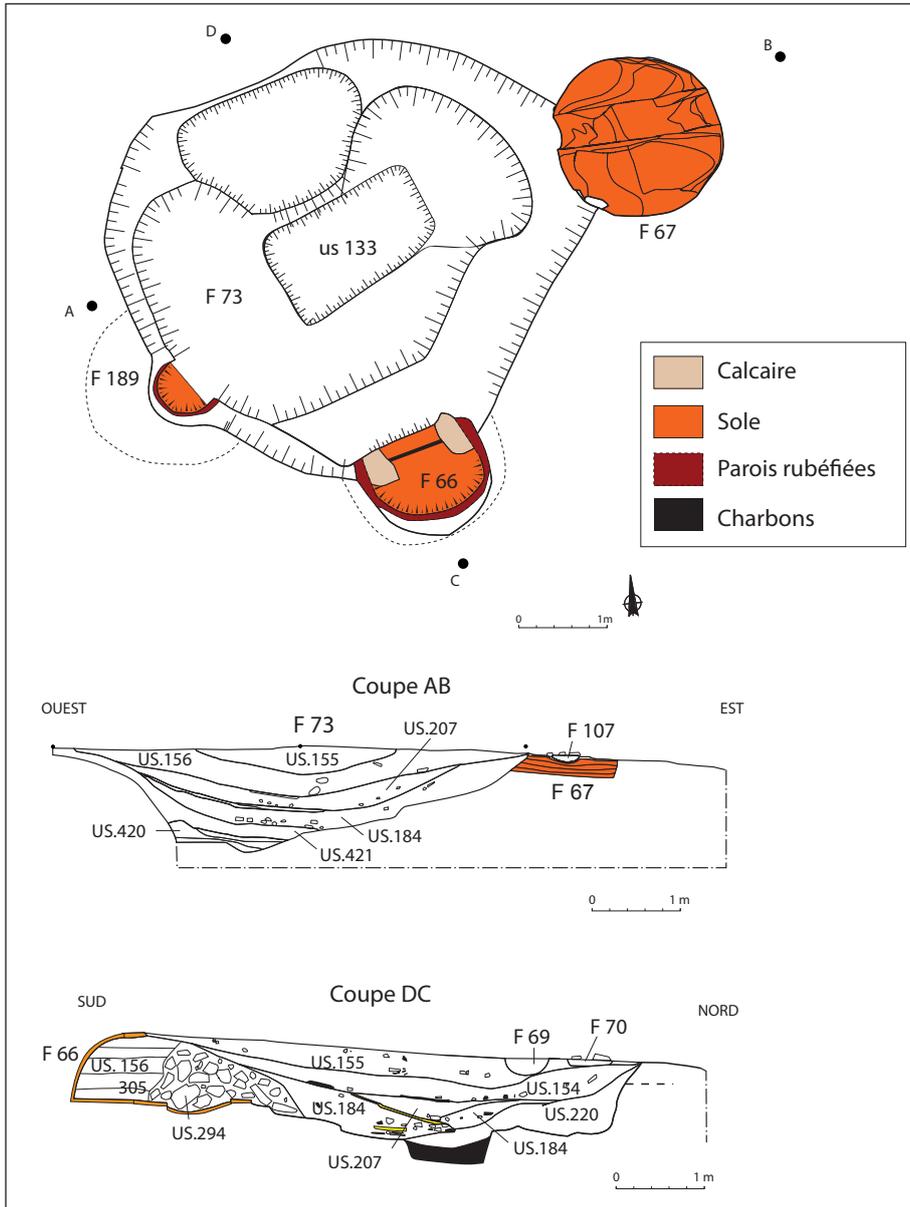


Fig. 43. Plan et coupes de l'aire de fours centrale (ensemble 1) (DAO : J. Laidebeur).

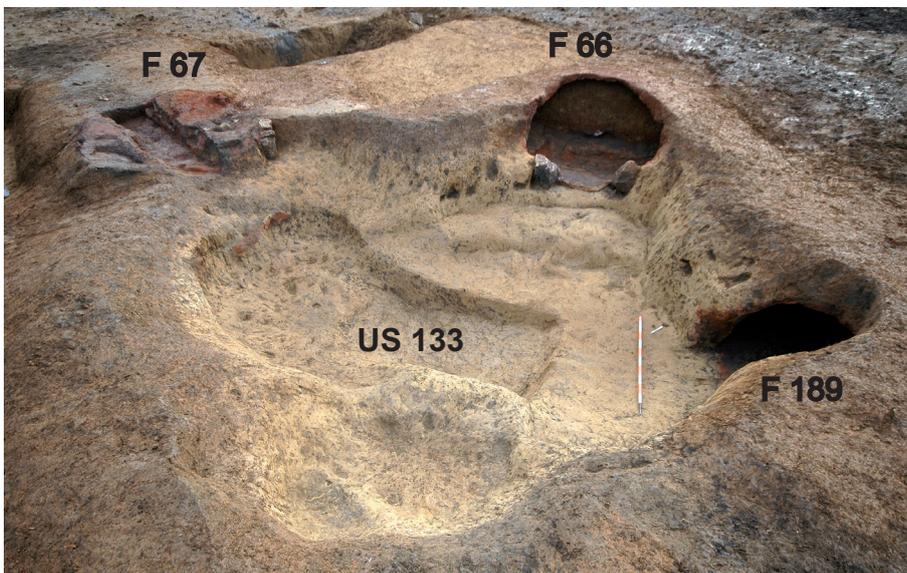


Fig. 44. Vue du nord de l'aire de fours centrale (ensemble 1) (cliché Archeodunum).



Fig. 45. Entrée du four F66 (cliché Archeodunum).

sur le long terme (US411, 412, 413, 414, 415 et 416). Ces différents niveaux ont par la suite été entaillés par une structure linéaire appartenant à une phase postérieure (F69). Son ouverture se situe face à la fosse d'utilisation vers l'ouest.

La fosse centrale F73 présente un plan ovale de 5 m de longueur sur l'axe est-ouest et 4,50 m de largeur sur l'axe nord-sud. Elle correspond à une aire de travail et de circulation et sert également de cendrier aux fours. Elle présente des parois très abruptes et une profondeur maximale de 1,18 m. Cette fosse est entièrement comblée par des sédiments cendreux et charbonneux. L'étude des carporestes issus de ces sédiments a révélé l'existence de graines appartenant à des céréales (blé, orge, avoine), associées à quelques légumineuses et des fruits. L'analyse stratigraphique du comblement, dont toutes les couches présentent un profil concave, montre plusieurs séquences d'utilisation :

- séquence 1 : il s'agit d'une couche alternant niveaux cendreux-charbonneux et dépôts argileux rubéfiés (US420) ; elle comble le creusement (US133) correspondant au négatif du premier four et est scellée par un niveau argileux induré et charbonneux correspondant certainement à un niveau de circulation (US220) ;
- séquence 2 : l'US421 scelle la couche précédente et condamne définitivement l'accès au four F189. Elle correspond à une couche argilo-limoneuse de couleur jaune orangée, assez compacte ;
- séquence 3 : l'US184 se rapporte à un niveau cendreux comprenant de nombreux blocs en grès et calcaire rougis par le feu ; cette couche obstrue l'ouverture du four F66 et sonne son abandon définitif ;
- séquence 4 : elle regroupe deux dépôts argileux cendreux (US207 et US154), contenant de nombreux charbons

de bois et des nodules de terre cuite ; ils sont directement liés à la sole du four F67, ce qui prouve une utilisation du four durant cette séquence ;

- séquence 5 : cette dernière séquence concerne les niveaux d'abandon du four (US155), qui comblent définitivement la fosse d'utilisation ; il s'agit d'une couche argileuse charbonneuse compacte, qui présente, outre des fragments de blocs en calcaire, un mobilier archéologique divers (céramiques, restes fauniques, métal, etc.).

Après l'abandon des fours, une série de structures en creux entaille le comblement de la fosse d'utilisation F73 et le four F67. Il s'agit des structures linéaires F69, F70 et d'un calage de poteau (F74).

III.1.2.2. *L'aire de fours nord (ensemble 2)*

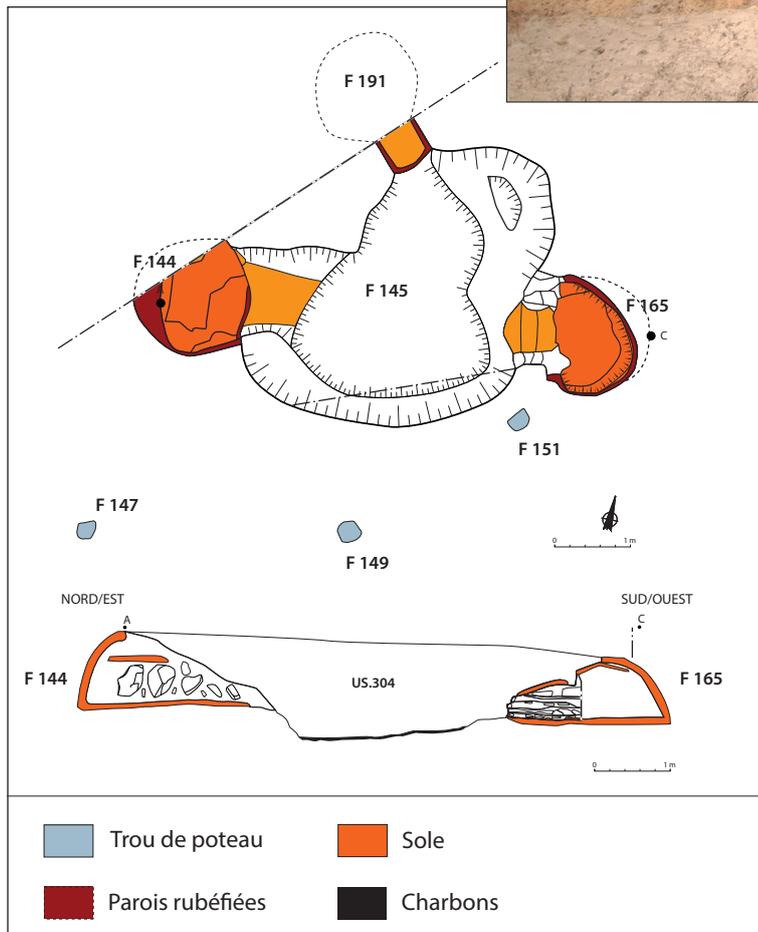
Au nord-est de la parcelle (fig. 36), deux fours complets (F144 et F165) et une partie d'un troisième (F191), ouverts sur une large fosse d'utilisation (F145), ont également été mis au jour (fig. 46 et 47). Leur localisation dans cette partie basse du site a sans doute été dictée par la topographie, la pente s'adoucissant plus au nord, hors de la limite de fouille. Ces données indiquent que les fours étaient situés précisément sur une rupture de pente. Les deux exemplaires complets possèdent un mode de construction identique et se signalent par une architecture soignée. Leur chambre de chauffe, de même que la fosse de travail, est excavée dans le terrain naturel. Il s'agit d'un type de four sans sole suspendue, dont le fond et les parois sont constitués de l'encaissant, rubéfié par l'utilisation. Chaque chambre est dotée d'une bouche étroite ouvrant sur la fosse de travail. Ces fours semblent être creusés depuis la fosse, par l'entrée de la chambre. Chacun d'entre eux possède, par ailleurs, ce que l'on pourrait assimiler à un alandier, bien que ce dernier demeure assez rudimentaire.

Après la destruction de la voûte, l'abandon des fours se traduit systématiquement par un amoncellement de blocs au niveau de sa bouche ou dans la chambre de chauffe. La plupart de ces blocs ont subi l'action du feu et sont compris dans une matrice argileuse composée de nodules de charbon de bois et de fragments de terre cuite. Outre leur utilisation pour la construction de piédroits à l'entrée de la chambre de chauffe, ces blocs ont également pu servir pour boucher les ouvertures (bouche et ouverture sommitale) durant la cuisson.

Le four F144 correspond à une structure de combustion localisée à l'ouest de cet ensemble. Une petite partie est située dans la berme. La chambre de cuisson est excavée sur une hauteur conservée de 0,90 m. Elle se compose d'une sole (US431), dont le diamètre moyen mesure 1,20 m et l'épaisseur totale 0,10 m. La présence de deux niveaux indurés superposés démontre un entretien régulier de la structure. Les différents niveaux de la sole sont apparus très durs et compacts. Leur couleur varie du noir au rouge, en passant par le gris, et atteste une utilisation intensive du four. La partie occidentale de la voûte (US432) est parfaitement conservée, tandis que la partie orientale semble s'être effondrée sur place. L'intérieur de la chambre est en effet comblé par des fragments de parois argileuses rubéfiées, ainsi que par des fragments de blocs en calcaire et en molasse, noyés

Fig. 46. Vue du sud de l'aire de fours septentrionale (ensemble 2) (cliché Archeodunum). ▶

Fig. 47. Plan et coupe de l'aire de fours septentrionale (ensemble 2) (DAO: J. Laidebeur). ▼



dans une masse argileuse (US296, 297 et 298). Ces blocs peuvent appartenir au dispositif de blocage du bouchon d'évacuation du four, mais également aux piédroits installés au niveau de la bouche. Devant la chambre, un alandier long de 0,70 m et large de 0,60 m a été observé, associé à un petit dépôt charbonneux d'une dizaine de centimètres d'épaisseur.

Le four F165 est situé plus à l'est, face au four F144, et possède une position légèrement surélevée par rapport à ce dernier. Le plan de la sole est quasi circulaire avec un diamètre moyen de 1,50 m. La hauteur conservée de la voûte est de 1,04 m. À l'instar du précédent, la chambre de cuisson a été aménagée dans le terrain naturel. Un seul niveau de sole a été observé (US433). Ces éléments, ainsi

que les parois de la voûte (US434), sont très indurés et présentent une couleur variant du rouge au gris. L'entrée de la chambre de chauffe possède deux piédroits (US435) d'une hauteur respective de 0,70 et 0,50 m, édifiés avec des blocs de molasse et de calcaire. Le comblement de la chambre a livré de gros blocs de même nature, rougis par le feu (US307, 308 et 423). Des fragments de parois rubéfiées appartenant vraisemblablement à la voûte sont également visibles dans le remplissage, de même que quelques charbons de bois. Tous ces éléments sont noyés dans une matrice argileuse jaune très proche du terrain naturel. Un alandier, long de 0,70 m et large de 0,60 m, est présent devant la bouche du four. Une fine couche charbonneuse, épaisse de 0,10 m, est installée sur ce dernier.

Seule une petite partie du troisième four (F191) a été dégagée en raison de sa localisation en limite septentrionale de la fouille, qui a rendu impossible l'exploration de la chambre de cuisson. Une partie de l'entrée de la bouche de feu a toutefois pu être observée. Cette structure de combustion

possède un profil concave et une largeur de 0,60 m. Une couche argileuse charbonneuse, épaisse d'une dizaine de centimètres, se superpose au creusement (US302). Bien que la chambre de chauffe n'ait pu être dégagée, elle devait présenter des caractéristiques identiques à celles des fours décrits précédemment.

La fosse de travail F145 dessert ces trois fours. Il s'agit d'une structure de plan elliptique (5 x 3 m), également excavée dans le terrain naturel et dont le niveau d'apparition apparaît légèrement plus haut que celui des fours. Elle s'ouvrait certainement au niveau d'un sol de circulation aujourd'hui disparu. Ses parois sont très abruptes, avec une profondeur maximale observée de 1,59 m. Le comblement de la structure est quasiment homogène (US304). Hormis

une fine couche charbonneuse constituant un niveau de circulation en fond de fosse, le remplissage se compose en effet d'un dépôt argileux très compact, de couleur jaune, enrichi de graviers, nodules de terre cuite et charbons de bois. Les traces se rapportant à l'activité des fours restent par conséquent très réduites. Par définition, une fosse de travail constitue une structure polyvalente : il s'agit non seulement d'un aménagement d'accès aux fours, mais aussi d'une zone de rejet des cendres et de stockage des combustibles. Or seule une fine couche charbonneuse a été observée dans cette fosse. L'accès aux différents fours, situés à une altitude quasi identique, étant conditionné par le nettoyage régulier de la fosse pour une meilleure circulation, cette dernière devait être curée assez régulièrement. Un creusement (US346) dans la paroi est de la fosse pourrait par ailleurs correspondre à une marche d'accès.

Enfin, comme nous le verrons ultérieurement, trois calages (F147, F149 et F151) sont associés à l'aire de four, correspondant probablement aux vestiges d'un système de protection.

III.1.2.3. Discussion

Les fours mis au jour obéissent à un schéma commun : technique de construction, typologie, disposition autour d'une fosse de travail, plan quasiment circulaire, sole entretenue. Ces structures de combustion sont excavées dans le terrain naturel (encaissant) et reliées entre elles par une fosse de travail utilisée comme cendrier et espace de circulation. Elles possèdent toutes une chambre de cuisson

dotée d'une sole non suspendue, indurée et rubéfiée par les cuissons successives. Les fours de l'ensemble 2 et F67 dans l'ensemble 1 présentent un plan circulaire, les autres exemplaires méridionaux étant semi-circulaires. Les soles montrent régulièrement des rajouts d'argile, qui attestent un entretien régulier. Elles sont solidaires d'une voûte dont les parois ont également été indurées par les différentes cuissons. Pour les exemplaires de la zone centrale, il reste difficile de confirmer l'existence d'ouvertures (évents) dans leur partie sommitale (fig. 48, type 1 ; fig. 49). La présence de blocs dans leur démolition pourrait conforter une telle hypothèse si ces ouvertures étaient effectivement empierrées. Signalons toutefois que le four F189, qui correspond à la structure la mieux conservée, n'a livré aucune trace d'évent. Son voisin F66 a, lui, livré de nombreux blocs pouvant appartenir à un quelconque système d'ouverture. F67 semble avoir été construit de manière quelque peu différente. Situé à une altitude plus élevée que celle des autres fours, il n'a en effet pu être creusé entièrement dans le substrat naturel. Par conséquent, la partie supérieure de la structure devait sans doute être constituée d'une calotte constituée d'éléments divers (blocs, terres cuites architecturales d'origine antique, etc.) insérés dans une matrice argileuse (fig. 48, type 2). Les chambres de cuisson sont dotées d'une ouverture étroite (la bouche) ouvrant sur la fosse de travail. Certaines d'entre elles possèdent des piédroits afin de consolider le dispositif d'entrée.

Les fosses de travail présentent, quant à elles, des dimensions et des plans relativement proches. Elles servent

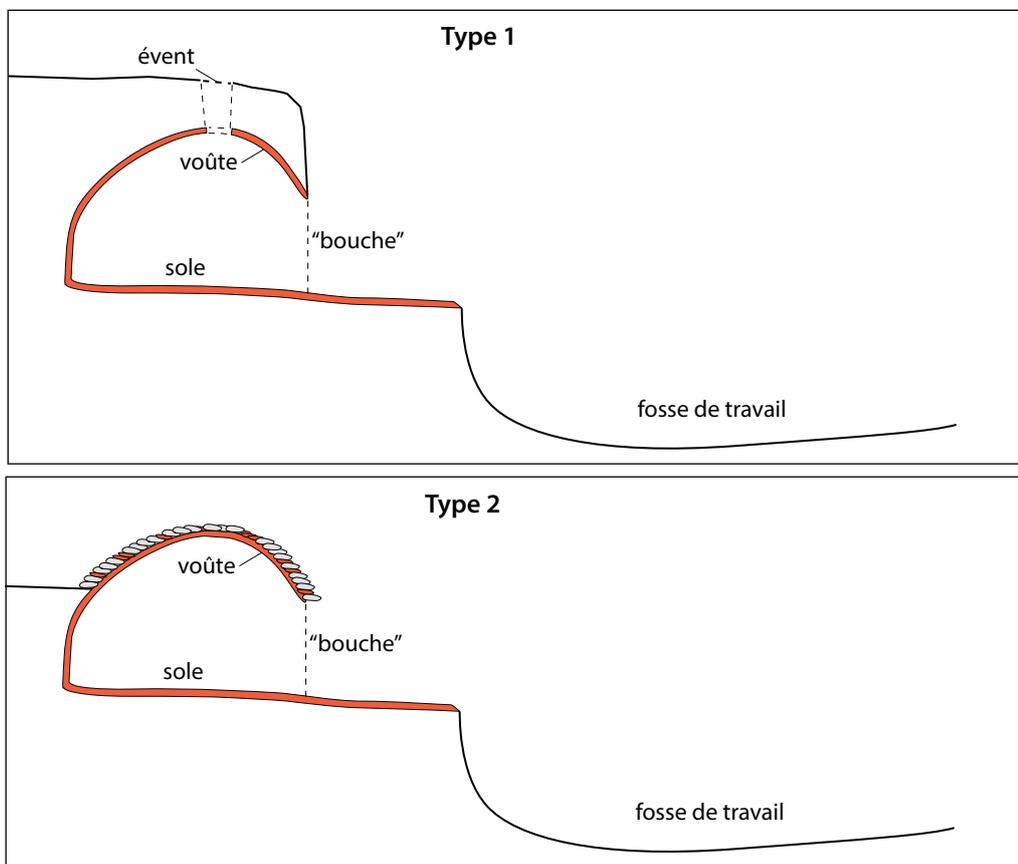
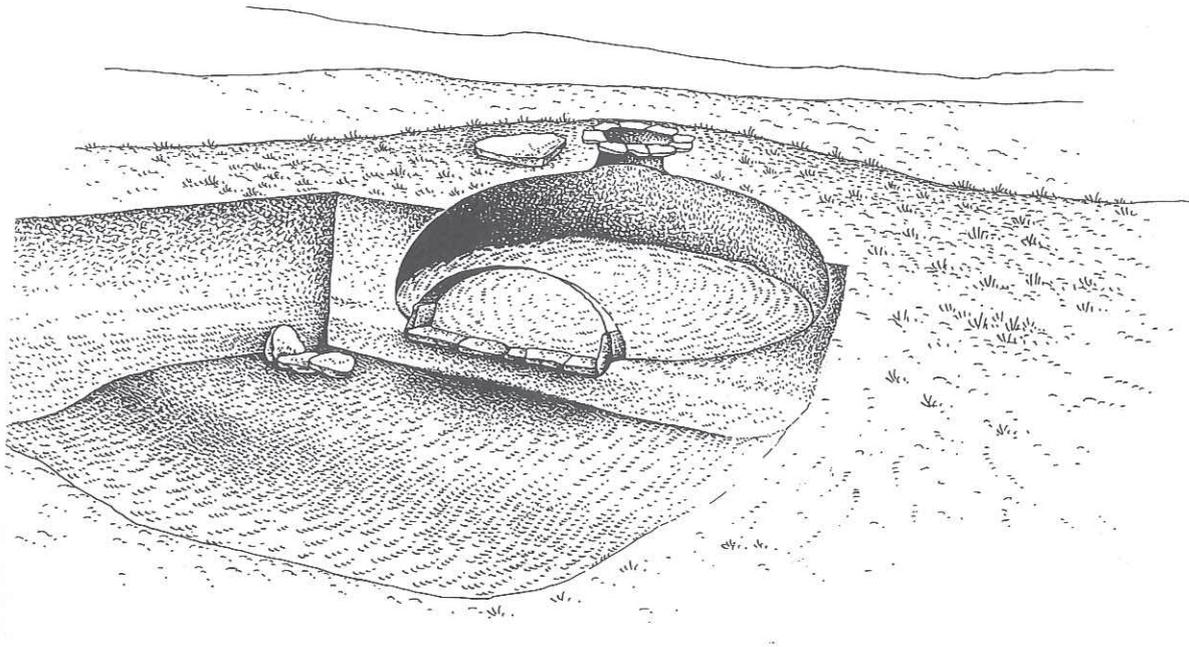
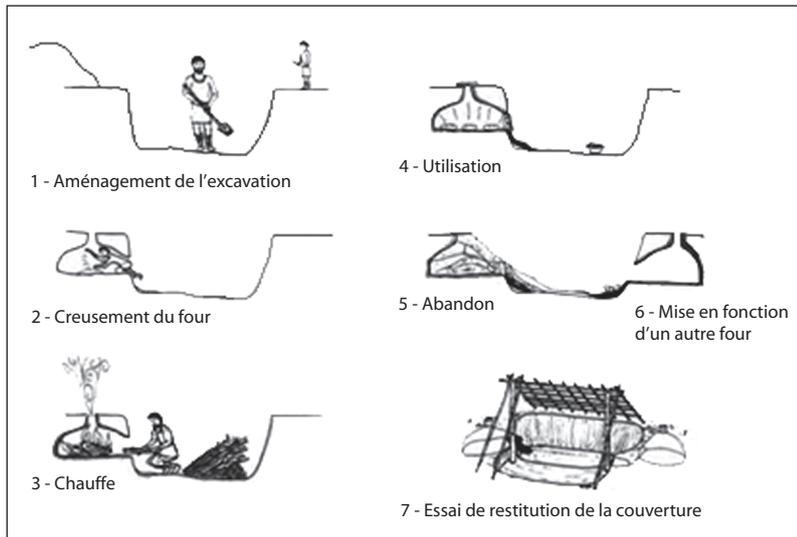


Fig. 48. Essai de reconstitution en coupe des deux types de four en présence sur le site (DAO : T. Silvino).



▲ Fig. 49. Proposition de restitution d'un four de Simandres, « La Plaine » (Rhône) (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, fig. 50).



◄ Fig. 50. Restitution de l'utilisation des fours (d'après CUISENIER, 1988, p. 244 et RÉQUI *et alii*, 2002, fig. 3).

dans le même temps d'espace de circulation et de zone de rejet des cendres issues du combustible utilisé pour porter à température le four avant cuisson. Les deux fosses présentent toutefois des comblements différents. Si la fosse F73 est comblée par une accumulation progressive de sédiments charbonneux, condamnant par conséquent progressivement les fours, la fosse F145 est au contraire entièrement remplie par un sédiment argilo-limoneux homogène, qui s'apparente fortement à un niveau de colluvionnement. Gardons en mémoire que ces structures sont localisées au bas d'une pente, dans la partie septentrionale du site. Seul le niveau charbonneux situé dans la fosse de travail est contemporain des fours.

Ces structures de combustion se rattachent à la catégorie des fours domestiques à cuisson rémanente. Elle est bien documentée, non seulement dans la région Rhône-Alpes (fig. 49) (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 100-101), mais également dans d'autres régions, pour les périodes

du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central (fig. 50). L'Île-de-France présente ce type de structure généralement associée à l'habitat (PEYTREMANN, 1995; LORREN, PÉRIN, 1995; BRULEY, 1997). D'autres occurrences récentes sont également à signaler, sans viser à l'exhaustivité. À La Grande-Paroisse (Seine-et-Marne), le site des Sureaux a ainsi livré au moins seize fours en périphérie d'un habitat carolingien (PETIT, 2009, p. 58-68). À Allonne, près de Beauvais (Oise), neuf « complexes » de fours datant du haut Moyen Âge ont été mis en évidence (PARIS, 1999). Plus au sud, à Passy-Verron (Yonne), quatre fours rayonnants autour d'une fosse centrale ont été découverts en périphérie d'un habitat mérovingien (LABEAUNE *dir.*, 2006). Ce type d'équipements est également bien connu dans le Sud, que ce soit en Languedoc oriental, à Roquemaure-au-Porge ou à Aimargues-Saint-Gilles-le-Vieux (RAUX, 2006, p. 131; MAUFRAS, MERCIER, 2006, p. 150), ou encore près de Lunel (GARNIER *et alii*, 1995, p. 40). Un dernier exemple

se situe dans la région de Toulouse à Castelnau-d'Estréfond (Haute-Garonne) (RÉQUI *et alii*, 2002). Si l'apparition de ce type de structure de cuisson en milieu rural semble dater de la fin de l'Antiquité, pour véritablement prendre son essor au cours du haut Moyen Âge, sa fonction reste plus problématique à définir et peut être multiple. Outre la cuisson de pains ou de galettes, il pouvait en effet également servir au séchage des grains avant leur stockage dans les silos, pour éviter toute fermentation.

III.1.2.4. *Les foyers*

Le second type de structure de combustion correspond à des foyers. Trois exemplaires à plan circulaire ont été mis au jour à la périphérie de l'aire d'ensilage et de la zone de fours en partie centrale du site. Deux d'entre eux (F119 et F120) sont localisés à l'ouest du secteur des fosses-silos. Le premier (F119) livre un profil de forme trapézoïdale et apparaît dans un deuxième temps recoupé par le silo F192. La structure mesure 0,90 m de diamètre et 0,50 m de profondeur. Son comblement principal est constitué d'une couche argilo-limoneuse de couleur marron clair incluant quelques blocs de calcaire. Son niveau d'ouverture présente en revanche de nombreux blocs de grès et de calcaire thermofractés, associés à des restes fauniques et des fragments de vaisselle en terre cuite. Le second foyer (F120) recoupe le terrain naturel et présente un creusement de profil rectangulaire. Ses dimensions sont proches de celles du précédent avec un diamètre de 1,10 m et une profondeur conservée de 0,45 m. Le comblement inférieur est constitué d'une couche charbonneuse recouverte par de nombreux blocs de grès et calcaire chauffés par le feu, associés à des ossements animaux, le tout étant compris dans une matrice argileuse de couleur grisâtre (US204). Ces deux foyers sont distants d'un mètre et se classent parmi les structures de combustion élémentaires. Le troisième exemplaire (F174) est implanté à l'est de l'aire des fours. Il possède des caractéristiques identiques à la structure F120. Son creusement montre un profil rectangulaire de 0,80 m de diamètre pour une profondeur de 0,37 m. Son comblement est constitué d'un sédiment argilo-limoneux riche en galets, blocs de calcaire et grès thermofractés. Un dernier représentant se distingue par une forme oblongue de 3,20 m par 1,20 m, peu profonde (0,24 m), limitant à l'est l'aire d'ensilage de la zone sud (F92). Un niveau horizontal partiellement rubéfié repose sur une couche argileuse riche en mobilier céramique, comprenant à l'interface supérieure des petits blocs de calcaire et des fragments de grès rougis par le feu. Des charbons de bois ainsi que des nodules d'argile rubéfiés et indurés sont également visibles. L'ensemble de ces foyers, indépendamment de leurs différences typologiques, pourrait éventuellement être relié au processus de séchage des grains préalablement à leur stockage, à l'image des fours présentés plus haut.

III.1.3. *Les bâtiments et autres installations sur poteaux*

Parmi les structures en creux dégagées, vingt-sept ont été interprétées comme des trous de poteau et vingt-cinq comme des calages de poteau. Si nombre d'incertitudes

demeurent quant à leur organisation générale ou leur mise en phase, il semble toutefois possible de proposer plusieurs plans de bâtiments ou d'aménagements divers.

III.1.3.1. *Les trous de poteau*

Sur la base de leur dimension, profil, ou comblement, de même qu'en raison de leur localisation près de l'aire d'ensilage sud, une première série de structures a été assimilée à des trous de poteau (F82, F91, F93, F94, F95, F96, F99, F100, F101, F102 et F103). La plupart possèdent un profil commun de forme tronconique, avec des diamètres à l'ouverture compris entre 0,20 et 0,70 m (moyenne de 0,50 m). Leur profondeur moyenne est de 0,20 m, exception faite de deux structures plus arasées (0,10 m). Leur comblement est en revanche apparu très homogène, caractérisé par une couche argileuse mêlée à du gravier. Ces trous de poteau sont localisés autour des fosses décrites plus haut. Les principales concentrations sont situées à l'est et au nord de l'aire d'ensilage. Aucune organisation évidente ne se dégage de la lecture de leur plan, mais l'on peut supposer l'existence de locaux utilitaires ou d'éléments de protection de type palissade, haie, aménagement avec couverture, etc.

Deux ensembles de trous de poteau ont été dégagés dans la partie médiane du site, à proximité de l'aire d'ensilage. Le premier est localisé en limite sud de la zone de fouille, près d'une aire de silos, et comprend une petite série de quatre trous de poteau (F108, F111, F115 et F118) (fig. 35). Leur plan est circulaire, d'un diamètre à l'ouverture compris entre 0,35 et 0,60 m, tandis que leur creusement dessine un profil hémisphérique, conservé sur des profondeurs variant de 0,20 à 0,30 m. Le second ensemble est situé plus au nord, à l'écart de la zone des fosses-silos. Il rassemble une dizaine de trous de poteau dessinant deux alignements parallèles de 6 m de long et distants de 4 m. Ils sont respectivement constitués par les structures F160, F163, F161, F167 et F169 au nord et par F156, F155 et F123 au sud (fig. 35). L'ensemble définit un espace rectangulaire de 24 m² au sol (6 x 4 m) identifié à un bâtiment

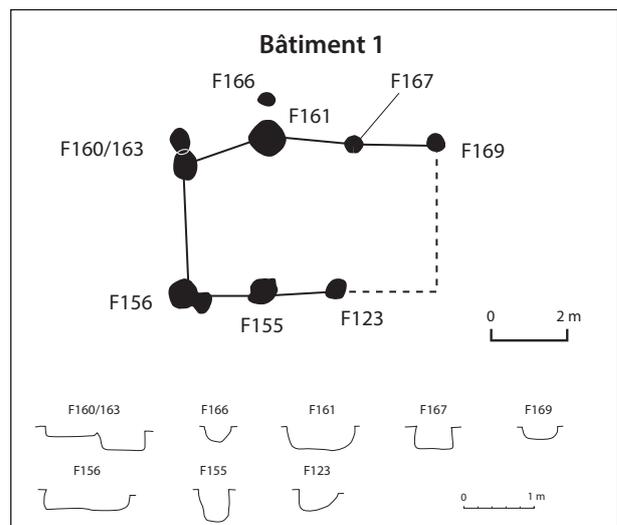


Fig. 51. Essai de restitution en plan du bâtiment 1 (DAO : J. Laidebeur).

sur poteau porteur (bâtiment 1) (fig. 51). Les creusements localisés aux angles ouest du bâtiment (F156 et F160/F163) possèdent un plan en forme de « 8 », long de 1,20 m pour une largeur de 0,80 m, conservés sur une profondeur moyenne de 0,80 m. Le fait F155 se distingue par un creusement tronconique profond de 0,45 m et un diamètre à l'ouverture de 0,73 m. La fouille de son comblement a fait apparaître le négatif d'un poteau large de 0,30 m. Les différentes autres structures de type trou de poteau présentent un profil rectangulaire et des dimensions proches (0,50 m de diamètre et 0,30 m de profondeur). Les deux exemplaires (F124 et F166) implantés à la périphérie des structures précédemment décrites présentent également des profils rectangulaires, mesurant en moyenne 0,40 m de diamètre pour une profondeur de 0,30 m. Nous ne nous prononcerons pas ici quant à leur lien éventuel avec le bâtiment en question. Les comblements de cet ensemble de vestiges sont en revanche apparus très homogènes. Seule la structure F155 se différencie une nouvelle fois par un remplissage hétérogène comprenant des fragments de céramiques et de tuiles.

III.1.3.2. Les calages

La série la plus importante est localisée au nord du site. Un premier groupe de dix calages de construction identique a été reconnu dans la partie nord-est de l'emprise (F130, F140, F141, F142, F143, F150, F182, F183, F185 et F186). Ils présentent des diamètres et des profondeurs variables suivant leur localisation. Les exemplaires concentrés près du mur gallo-romain F176 (F130, F140, F141, F142, F143 et F150) possèdent des profondeurs assez faibles (entre 0,07 et 0,20 m), tandis que le groupe excentré à l'ouest (F182, F183, F185 et F186) livre des creusements conservés sur une profondeur plus importante (moyenne de 0,40 m). Ils entaillent non seulement le substrat naturel mais également les couches antiques, qui ont fourni des matériaux de construction (blocs en calcaire oolithique, fragments de tuiles) pour la réalisation des calages. Ces

structures renvoient certainement à divers bâtiments sur poteaux porteurs, même si la lecture des plans ne permet pas de restitution précise.

À l'est de ce dernier ensemble, trois calages ont été observés autour de l'aire de fours (F147, F149 et F151), constitués de manière identique de galets, de petits blocs en calcaire, et de fragments de *regulae* antiques. Ils possèdent en plan une forme subcirculaire de 0,40 m de diamètre en moyenne, avec un creusement à profil en cuvette, conservé sur une profondeur comprise entre 0,12 et 0,60 m. Un négatif du poteau est encore parfaitement lisible au sein du remplissage de F151. Si aucun calage de ce type n'a été découvert à l'est des fours, la proximité de la limite de fouille n'a pas permis de vérifier l'existence de négatifs au nord de cet aménagement. La disposition de ces structures autour de la zone des fours, de même que leur équidistance (environ 3,20 m), pourrait se rapporter à une protection en matériau périssable, supportant un système de couverture. Une protection latérale des fours est également envisageable, leur positionnement en bas de pente les soumettant aux risques de ruissellements induits par les précipitations. La présence de ces aménagements atteste par ailleurs l'existence d'un niveau de circulation fonctionnant avec l'aire des fours, mais aujourd'hui disparu sous l'action conjointe des labours et de l'érosion naturelle.

En limite nord-ouest du site, une série de calages associés à quelques fosses dessinent le plan de deux bâtiments (fig. 52). Le premier est formé par une série de quatre calages et une fosse. Les calages présentent des caractéristiques communes, avec un creusement de profil tronconique ou semi-circulaire mesurant en moyenne 0,50 m de diamètre et 0,30 m de profondeur, comprenant un blocage constitué de blocs en calcaire oolithique disposés verticalement et destinés à maintenir le poteau. Un alignement constitué des structures F176, F4 et F5 est orienté nord-est/sud-ouest. La fosse F3 constitue avec F179 l'amorce d'un second alignement qui se poursuit en

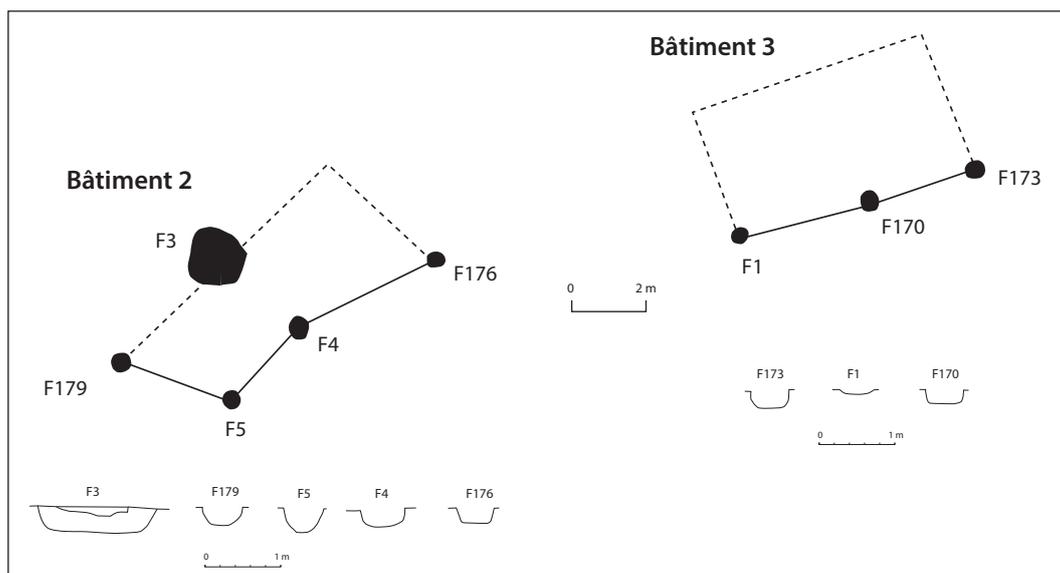


Fig. 52. Essai de restitution en plan des bâtiments 2 et 3 (DAO : J. Laidebeur).

dehors de l'emprise de fouille parallèlement au premier. F3 présente un plan rectangulaire à l'ouverture (1,50 x 1,40 m) et un creusement au profil également rectangulaire de 0,38 m de profondeur. Son comblement se compose de deux types de sédiments. Le premier est d'origine argileuse, de couleur grise, tandis que le second, localisé approximativement au centre de la structure, se compose d'une argile jaunâtre proche du terrain naturel (loess). Il pourrait correspondre au négatif d'un gros poteau à section rectangulaire (madrier) constituant un élément de soutien majeur de l'édifice. L'ensemble constitue un bâtiment de plan rectangulaire de 32 m² (L. : 8 m ; l. : 4 m), dont les poteaux porteurs sont équidistants de 3 à 4 m.

Le second bâtiment est situé à l'est des vestiges précédents. Il rassemble les calages F1, F170, F173, et dans une moindre mesure F158 et F159. Les premiers forment un alignement orienté nord-est/sud-ouest observé sur une distance de 6 m, avec des poteaux espacés les uns des autres de 3 à 4 m. Ils se caractérisent par des creusements de plan circulaire (0,50 m) et un profil de forme rectangulaire ou tronconique (profondeur moyenne conservée sur 0,20 m). Leur comblement est constitué de blocs de calcaire oolithique et de fragments de tuile noyés dans une matrice argileuse brune. Une fosse (F158) et un calage (F159) distants de 0,10 m ont été repérés à quelques mètres plus au sud. La première livre un plan ovale (0,70 et 0,50 m) et un creusement au profil semi-circulaire profond d'environ un mètre. Son comblement est constitué d'une couche argilo-limoneuse brune riche en blocs de calcaire et en fragments de tuiles. Le calage F159 situé à proximité possède des caractéristiques morphologiques identiques aux différents autres exemplaires mis au jour dans le secteur. Son creusement dessine un profil semi-circulaire de 0,25 m de diamètre conservé sur une profondeur de 0,14 m, tandis que des fragments de tuiles et des blocs de calcaire oolithique forment le système de calage. Son rattachement à l'alignement situé plus au nord reste hypothétique en l'absence de liens stratigraphiques.

Des calages isolés sont répertoriés en divers points du site, pour lesquels les commentaires resteront limités. Tout d'abord, deux exemplaires (F36 et F41) localisés dans la partie centrale du site présentent des caractéristiques identiques à celles des calages découverts dans le nord de la zone. Ils sont creusés dans le terrain naturel et construits à l'aide de blocs en pierre calcaire et de fragments de tuile. Leur profondeur respective est de 0,30 et 0,40 m. Deux autres exemplaires sont localisés près des aires d'ensilage méridionale et centrale. Le premier (F81) correspond à une fosse de petite dimension (0,30 m) et de faible profondeur (0,15 m), contenant une pierre de calage en calcaire. Le second (F112), localisé en limite sud de l'emprise de fouille, possède un creusement rectangulaire comblé par des blocs de calage en calcaire dans une couche argilo-limoneuse brune. Mentionnons pour conclure la découverte d'un calage de poteau (F107) installé sur les différents niveaux de sole du four F67. Il est constitué par un creusement tronconique profond de 0,09 m pour un diamètre de 0,35 m. Les pierres en calcaire servant au calage sont noyées dans une couche argileuse compacte.

III.1.3.3. Discussion

Les structures en creux de type trou de poteau ou calage ont été découvertes en abondance sur le site. Elles correspondent aux vestiges de poteaux en bois, consolidés parfois par des calages en pierre ou de fragments de tuiles. La plupart des calages ont été repérés dans la partie basse de la zone fouillée alors que les trous de poteau simple paraissent localisés de manière préférentielle dans la partie amont du site. La nature du substrat et la proximité d'une source de matériaux grossiers d'origine antique, au nord du site, constituent toutefois des éléments d'explication plausibles pour justifier cette répartition, sans devoir envisager une éventuelle distinction chronologique.

Si un certain nombre de creusements, par manque de mobilier datant ou du fait de leur isolement, n'ont pu être exploités dans l'analyse spatiale des vestiges, plusieurs ensembles dessinent des alignements probants répondant à une certaine logique d'implantation et définissant au sol des plans de bâtiments. Un édifice de 24 m² a notamment pu être identifié au sud du site. Dans la zone nord, la mise en phase de plusieurs calages aboutit à la reconnaissance de deux autres bâtiments, de plan sensiblement identique, occupant une superficie moyenne de 30 m². Les exemplaires mis au jour dans le secteur nord-est du site ne paraissent en revanche pas dessiner de plan au sol précis. Leur position en bordure nord de la fouille pourrait expliquer cette absence de lisibilité. Quant aux alignements suspectés autour de la zone de fours, ils correspondent vraisemblablement à des clayonnages ou des palissades destinés à fournir une protection latérale, voire sommitale, à ces installations collectives. Il en va probablement de même pour le groupe sud en zone A, où la batterie de silos est bordée au nord et à l'est par un alignement de trous de poteau correspondant probablement à une palissade.

III.1.4. Les structures diverses

III.1.4.1. Les fosses

Une série de sept fosses (F9, F10, F77, F79, F84, F86 et F105), située au sein du groupe d'ensilage sud (fig. 34), s'en distingue par des profils et des comblements particuliers. Il s'agit tout d'abord de deux ensembles constitués de deux fosses mitoyennes. Le premier rassemble les structures F86 et F105 aux dimensions presque identiques (prof. : 0,25 m ; diam. : 0,90 m) et au comblement constitué de graviers compris dans une matrice argileuse, mêlés à quelques fragments de charbons de bois. Le second groupe réunit les fosses F9 et F10. Elles se distinguent par un creusement de profil tronconique et des dimensions moindres (diamètre entre 0,50 et 0,70 m pour une profondeur comprise entre 0,28 et 0,46 m). Leur comblement se compose d'une couche argileuse grisâtre, riche en charbons de bois, fragments de torchis, céramiques et objets (aiguiseur, clous en fer). Leur implantation entaille d'une part le comblement du fossé F19 et d'autre part la fosse F79. Cette dernière possède un important diamètre de 1,70 m, mais une profondeur conservée ne dépassant pas 0,20 m. Son remplissage est également de nature argileuse et présente des inclusions de charbons de bois et de torchis. La dernière fosse (F77)

correspond à un creusement cylindrique de 2 m de largeur, dont la cote inférieure n'a pu être atteinte en raison d'un terrain encaissant instable et de la proximité de la limite de fouille (profondeur minimale 1,50 m). Son comblement est double, avec une première couche localisée contre les parois de la structure, mêlant des graviers à une couche argileuse compacte. Le remplissage central se compose d'une matrice identique associée à des galets et des fragments de tuiles. Le profil cylindrique de la structure, de même que les caractéristiques de son comblement, pourraient également correspondre à un puits.

Une seconde série de quatre fosses mitoyennes (F13, F14, F53 et F54) est localisée au sud du site et associée à un trou de poteau (F44) (fig. 53). L'ensemble perfore profondément le substrat naturel. L'originalité de ces vestiges réside dans leur morphologie et leur plan : deux groupes de deux fosses « jumelles » à plan circulaire. Le premier binôme (F13 et F14) possède des dimensions proches avec un diamètre autour de 2,15 m, pour une profondeur conservée de 0,65 m, et un profil presque rectangulaire. Leur comblement inférieur est constitué d'une fine couche argileuse et charbonneuse, alors que le remplissage supérieur se compose d'un dépôt argileux de couleur brun-jaune, très compact. La seconde paire se situe à deux mètres à l'ouest de la précédente et en constitue le pendant exact. La structure F54 présente des caractéristiques identiques, à savoir un plan circulaire de 1,90 m de diamètre et un profil rectangulaire de 0,90 m de profondeur. Son comblement est constitué de deux niveaux. Le remplissage inférieur se caractérise par une couche argileuse compacte brun-jaune recouvert par un dépôt argileux marron, une fine couche cendreuse s'intercalant entre les deux. La fosse F53 se distingue des précédentes par un profil de creusement différent, plus tronconique, et une ouverture de plan circulaire au diamètre inférieur à celui des exemplaires précédents (1,40 m). Sa profondeur observable est également plus réduite (0,54 m). Son comblement est constitué d'une couche argileuse marron-jaune comprenant des charbons de bois, des blocs en grès et des galets chauffés par le feu. Ces différentes structures ont livré un mobilier archéologique relativement riche, avec outre la présence de fragments de céramique, des restes de faune et des instruments agricoles (aiguillonniers, éléments de mouture). Leur fonction exacte reste à déterminer, deux interprétations étant envisageables. La première est directement conditionnée par le plan au sol dessiné par les creusements, leur disposition et leur alignement permettant de restituer un bâtiment constitué de quatre puissants poteaux en bois, dont seules les fosses d'implantation ont été conservées. L'ensemble pourrait se rapporter à une construction en bois surélevée de type grenier à grain. Dans cette hypothèse le petit négatif de poteau F44, très peu profond (0,08 m) et situé au sud de l'ensemble, pourrait se rapporter à la fosse d'implantation d'une échelle. Signalons toutefois qu'aucun négatif de poteau n'a pu être mis en évidence dans le remplissage des fosses et que leur diamètre paraît bien large pour une telle destination. Une des quatre fosses (F53) présente qui plus est un profil différent. Les exemples régionaux, au demeurant peu nombreux, présentent des négatifs de poteaux dont le diamètre approche le mètre (VICHÉRD,

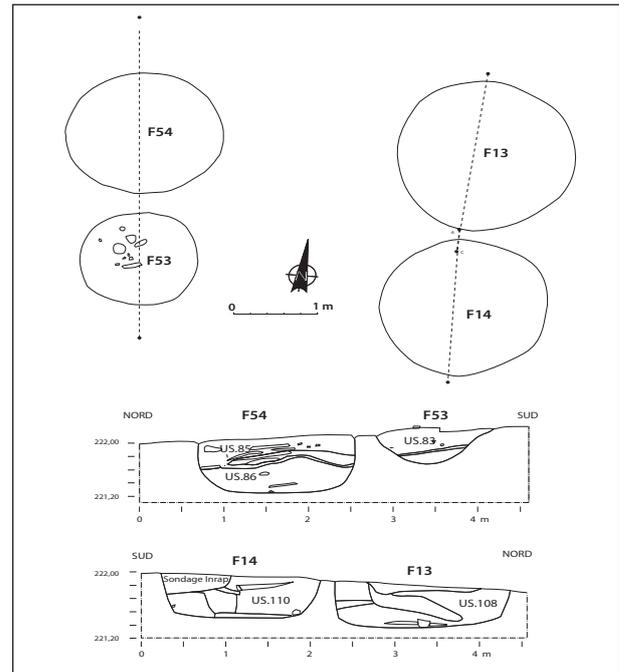


Fig. 53. Plans et coupes des fosses F53, F54, F13 et F14 (DAO : J. Laidebeur).

2001, p. 177-223), alors que les exemplaires en présence livrent des diamètres compris entre 1,30 et 2,20 m. La seconde hypothèse, qui voudrait voir dans ces structures des fosses-silos, paraît plus probable. Leurs caractéristiques communes, à savoir un plan circulaire et un profil rectangulaire (tronconique pour F53), alliées à la présence de graines révélée par le tamisage des sédiments prélevés, plaide en effet en faveur d'une utilisation comme fosse de stockage des céréales. L'absence de la partie sommitale des structures ne permet malheureusement pas de connaître leur profil d'ouverture. Celui-ci aurait pu constituer un élément d'interprétation discriminant. En raison de la topographie du site, cette zone a en effet subi une très forte érosion naturelle et anthropique, notamment dans cette partie orientale située en amont. Ce phénomène est visible grâce à l'absence du limon brun (US03) présent en bas de pente et au travers des différents états de conservation du fossé F43. L'ouvrage est implanté à quelques mètres des fosses, suivant une orientation est-ouest et montre une érosion différentielle d'environ 1 m entre ses extrémités orientale et occidentale. Il en résulte que le niveau de circulation, et par conséquent le niveau d'ouverture des structures, pouvait se situer jusqu'à un mètre plus haut.

Une fosse de grande dimension (F72) est localisée au nord de l'aire de fours 1 (fig. 35). Son creusement est circulaire (3 m de diamètre) et recoupe le substrat naturel sur près de 2,54 m de profondeur (fig. 54). Il semblerait que la structure ait été creusée en deux phases, la première correspondant à une excavation de profil tronconique et la seconde, visible en fond de fosse, à un creusement rectangulaire plus réduit. Leur comblement est constitué de différentes couches homogènes. La première comble le creu-

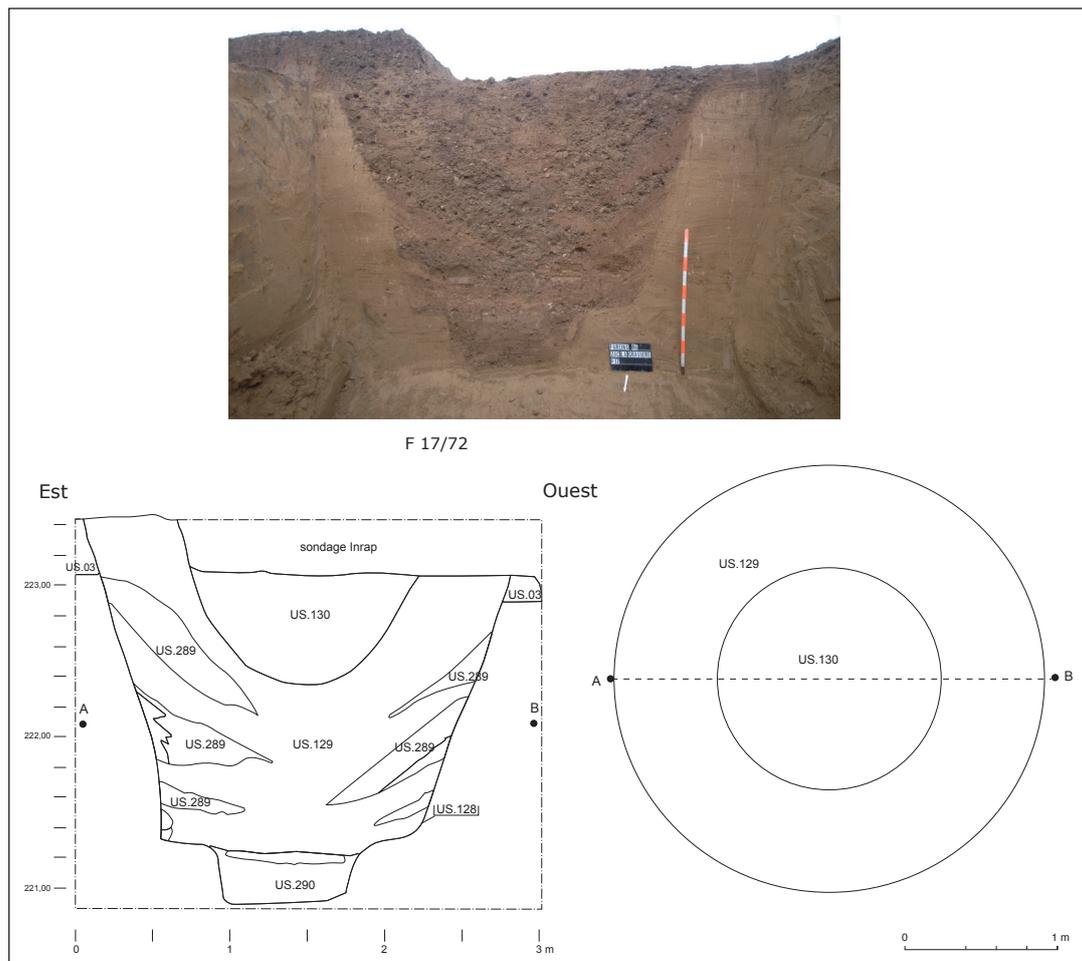


Fig. 54. Plan, coupe et cliché de la grande fosse 17/72 (DAO: J. Laidebeur et cliché Archeodunum).

sement rectangulaire en fond de structure. Elle se compose d'un dépôt argilo-limoneux brun très compact, vierge de tout élément anthropique (US290). Le remplissage principal se rapporte à une alternance de sédiments argileux bruns riches en graviers et galets (US129) et de dépôts latéraux de loess (US289), ces derniers correspondant à des effondrements de parois. Au niveau de l'ouverture, ces sédiments sont localisés uniquement contre les parois. On observe dans la partie centrale une couche argileuse brune très dure (US130). La destination de cette fosse demeure inconnue. Faut-il également y voir un aménagement destiné à rechercher la nappe phréatique? Les dimensions importantes de l'ouverture ne correspondent pas vraiment à celle d'un puits ou d'un puisard. Il semblerait donc que ce soit plutôt la recherche de matériaux qui ait justifié le creusement d'une telle excavation. Le terrain naturel est en effet constitué de loess, qui possède des qualités plastiques susceptibles d'être utilisées pour la construction de parois en torchis ou de calottes de fours. Une structure de profil quasiment identique, mais de dimensions encore plus importantes (3,20 m de diamètre et 2,80 m de profondeur), a été découverte à quelques mètres à l'est (F61). L'absence de mobilier dans son comblement n'a pas permis de la rattacher de manière précise à une des occupations reconnues

sur le site. Toutefois, la présence de quelques fragments de céramique médiévale, de même que l'existence de structures contemporaines à proximité, plaide en faveur d'une datation contemporaine.

Les deux dernières structures sont respectivement recoupées par les fosses-silos F157 et F171. La première (F116) est localisée à l'ouest, mais son identification reste douteuse. Si son plan apparaît circulaire (1,60 m de diamètre), sa profondeur est très faible (0,19 m), et le creusement présente un profil informe avec un fond irrégulier. Son comblement est d'origine argileuse et livre quelques fragments de céramique. S'agit-il véritablement d'une fosse ou bien d'un simple épandage de mobilier destiné à combler une dépression? La seconde structure (F193) est située à l'ouest de la zone des fours. Son diamètre est important (2,10 m), mais sa profondeur reste faible (0,16 m), tandis que son remplissage se compose d'une couche argileuse brune assez compacte.

III.1.4.2. Les structures linéaires

Une première série de quatre structures linéaires (F27, F28, F29 et F30) a été repérée au sud du site, au nord de l'aire d'ensilage (fig. 34). Leur orientation suit un axe nord-sud et le profil de leur creusement dessine une cuvette de

faible profondeur (0,10 m en moyenne), exception faite de F30. Leur comblement est homogène, de type argileux, avec la présence de graviers. Le groupe F27 et F28 est visible sur une longueur d'environ 5 m. Les fossés F229 et F30, localisés plus à l'est, ont pu être suivis sur une distance d'environ 8 m. La structure F30 entaille par ailleurs une partie la fosse-silo gauloise F31. En l'absence d'arguments solides concernant leur interprétation, aucune hypothèse ne sera énoncée.

Un deuxième ensemble, implanté au centre du site, recoupe l'aire de fours 1 (fig. 35). La première structure linéaire (F69), reconnue sur 12 m, suit une orientation est-ouest. Son creusement présente un profil semi-circulaire large de 0,50 m, qui recoupe le comblement de la fosse F73 et les niveaux de sole du four F67. Il est comblé par un sédiment argileux compact de couleur grise comprenant de nombreux blocs en calcaire et des fragments de tuile. Son épaisseur stratigraphique varie entre 0,20 et 0,30 m. La structure se rattache du côté oriental à une fosse (F74) de plan circulaire (1,30 m de diamètre) montrant un profil tronconique (0,40 m de profondeur). Son comblement est composé de graviers noyés dans une matrice argileuse grise. Le second aménagement (F70) possède des caractéristiques typologiques similaires. Le profil de son creusement est semi-circulaire (0,15 m de profondeur) et entaille le comblement de la fosse F73 sur une largeur de 0,50 m. À l'ouest, cette structure se situe à proximité de F70 et se poursuit en direction de l'est. En revanche, elle se perd au niveau du comblement de la fosse F73. Il reste

par ailleurs difficile de définir son lien stratigraphique avec F69. Son remplissage est également d'origine argileuse avec la présence de petits blocs en calcaire et des fragments de tuiles. La fonction de ces creusements reste pour le moins incertaine, l'hypothèse la plus probable renvoyant vers des fossés destinés à drainer les ruissellements vers la fosse F74.

Le dernier fossé, F45, orienté selon un axe sud-nord, correspond à l'ouvrage le plus important puisque suivi sur 60 m de long. Il présente un creusement à profil en « V » profond de 0,66 m. Son comblement est constitué de deux niveaux de remplissage distincts. La couche inférieure se compose de sédiments limoneux de couleur brune, tandis que le dépôt sommital est constitué de graviers noyés dans une matrice argileuse. Son positionnement pourrait fixer la limite occidentale de l'aire d'ensilage centrale.

L'aménagement F80 correspond enfin à une structure dont le creusement de plan circulaire reste très limité en profondeur (0,18 m). Un aménagement rayonnant composé de fragments de tuiles à rebord a été repéré à l'intérieur de cette dépression, au niveau des parois. Sa fonction exacte reste difficile à définir.

III.1.5. *L'inhumation isolée d'un enfant (F138) (SC)*

Une inhumation primaire individuelle, contenant les restes d'un sujet immature, a été mise au jour dans une fosse mesurant 1,20 m de longueur pour 0,40 m de largeur maximum, au nord de l'aire de fours 1 (fig. 35 et 55). Nous remarquons qu'elle est beaucoup plus grande que le sque-

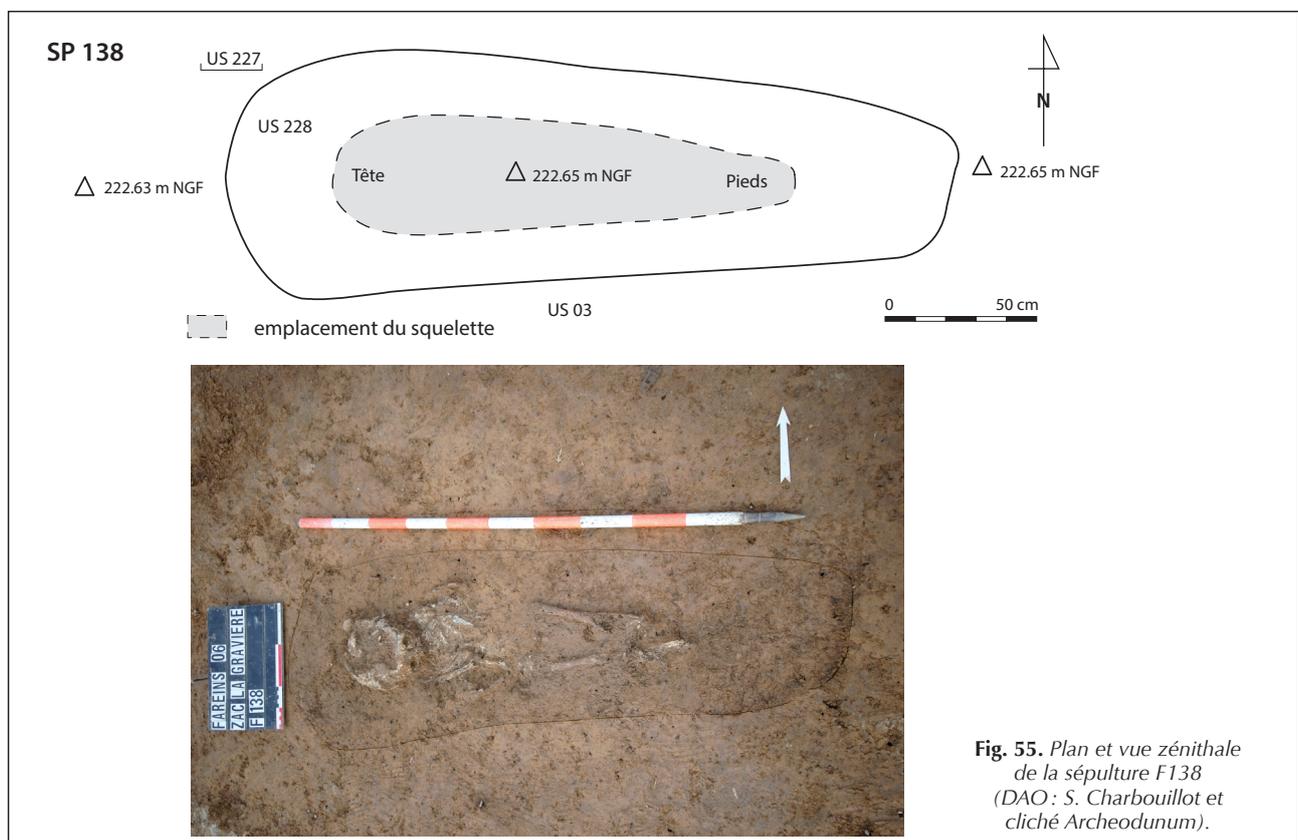


Fig. 55. Plan et vue zénithale de la sépulture F138 (DAO : S. Charbouillot et cliché Archeodunum).

lette, qui lui, est conservé sur 75 cm de longueur et sur environ 25 cm maximum de largeur. Les os subsistants (crâne, mandibules, côtes, diaphyses des humérus, des fémurs et des tibias), pulvérulents, n'ont pas pu faire l'objet d'un prélèvement sur le terrain pour une étude en laboratoire afin de préciser l'âge de l'individu. Il est cependant jeune et sa taille suggère une appartenance à la classe d'âge *infans* 1 (naissance à éruption de M1, +/- 7 ans), certainement plus proche de la classe d'âge 1-4 ans. Le sujet repose sur le dos, les humérus le long du thorax, les membres inférieurs en extension. Il est orienté est-ouest, tête à l'ouest. Le crâne apparaît par sa face antéro-supérieure. La tête était donc surélevée et a pu reposer sur un coussin funéraire en matière organique. Les indices qui permettent d'estimer l'espace dans lequel s'est décomposé le sujet sont extrêmement minces. Aucune articulation n'est conservée, et les os sont trop détériorés ou absents pour observer de quelconques effets de paroi. Seule la mise à plat du thorax pourrait aller dans le sens d'une décomposition en espace vide, mais ce seul phénomène ne permet pas d'être catégorique.

L'enfant est daté par analyse radiocarbone calibrée entre 674 et 860 ap. J.-C. (Lyon-4303, GrA) et se rattache ainsi à la période carolingienne. Les connaissances sur les pratiques funéraires pour le haut Moyen Âge ont longtemps été générées par l'étude des grands cimetières. Or, dans les cimetières des VI^e-VIII^e s., dits « en plein champ », les jeunes enfants font souvent défaut, en contradiction avec la réalité de la mortalité infantile, qui était élevée. Ce déficit montre bien que certains jeunes sujets devaient être inhumés dans d'autres lieux, comme c'est le cas ici. Les fouilles archéologiques préventives ont permis de mettre en évidence cette diversité de pratiques. Les sépultures isolées ne sont en effet pas rares et des inhumations sont régulièrement découvertes notamment en contexte d'habitat et concernent fréquemment des sujets immatures (BLAIZOT, 2006; PECQUEUR, 2003).

Ainsi, cette sépulture, bien que ne nous livrant que peu d'indications quant au mode d'inhumation ou aux données biologiques du sujet, apporte une information supplémentaire concernant les pratiques funéraires face à la mort des jeunes enfants au haut Moyen Âge. Elle confirme que la pratique ne se résume pas aux inhumations en grand cimetière, mais qu'elle peut être plus complexe et variée.

Fig. 56. Quantification des céramiques médiévales du site.

Type de production	Forme	Type	TT	NMI
Commune grise	oule cruche à bec pincé cruche à bec ponté oule/cruche couvercle	bord en bandeau	71	21
		bord évasé	31	24
		bord évasé	9	7
		bord évasé	3	2
		bord évasé	40	10
			1	1
		fond bombé	178	120
		fond bombé marqué	1	1
		anse	14	8
		paroi bande digitée	10	/
		paroi décor ondulé	2	/
		paroi décor à la molette	1	/
		paroi	1077	/
		Total		
Résiduel antique			13	/
Total			1451	194

III.2. LES MOBILIERS ARCHÉOLOGIQUES

III.2.1. La céramique (TS)

La céramique recueillie dans les niveaux médiévaux totalise 1451 fragments (fig. 56). Treize d'entre eux se rattachent à la période antique et ont été écartés de l'étude puisque considérés comme en position résiduelle. Ce mobilier provient du comblement des fosses, des silos, des fossés et des structures de combustion. Les céramiques sont en règle générale très fragmentées, bien que quelques formes archéologiquement complètes soient à signaler, notamment au sein du silo F6. Leur examen montre une faible variété de formes et de productions. Allié à la faible amplitude stratigraphique du site, l'absence de recoupement des vestiges, exception faite de rares structures, de même que l'absence d'une occupation postérieure, ce constat permet d'envisager un seul horizon chronologique.

Un tableau général présente les types de production et les différentes données quantitatives pour l'ensemble du mobilier céramique médiéval livré par le site. On signalera par ailleurs que les faibles quantités de mobilier en présence n'autorisent pas le recours à des remarques d'ordre statistique, sur la répartition typologique des vases par exemple.

Une seule production de céramique a été repérée. Il s'agit de vases à cuisson post-réductrice appelés plus communément céramiques communes grises. Si l'examen des pâtes siliceuses laisse apparaître une relative homogénéité de coloris, correspondant au gris ou au noir, une diversité est en revanche nettement visible au niveau de leur texture, dont la granulométrie est apparue assez variable. Certaines s'avèrent assez grossières avec la présence de gros dégraissants, tandis que d'autres apparaissent plutôt fines et plus dures, témoignant d'une meilleure maîtrise de la fabrication et de la cuisson. Le répertoire morphologique comprend un nombre limité de formes. Il s'agit en effet essentiellement d'oules ou de pots globulaires, de cruches et d'un couvercle. L'identification de ces vases repose surtout sur l'étude des bords, des fonds, plus rarement sur les tessons de panse.

III.2.1.1. *Les bords*

Deux types de bords ou de lèvres sont attestés sur le site: bords évasés et bords en bandeau. Les premiers sont majoritaires avec quarante-trois exemplaires (fig. 57, n^{os} 11 à 22 et fig. 58, n^{os} 5, 6 et 8). Leurs profils montrent une certaine diversité, liée à la présence ou non de gorge interne. Ce type de lèvre équipe plusieurs catégories de récipients comme les pots globulaires ou les oules, ainsi que les cruches

à bec pincé ou bec ponté. De nombreux exemplaires fragmentaires n'ont pu être rattachés à l'une ou l'autre de ces formes. Les vases possédant un bord en bandeau sont en quantité nettement inférieure, avec vingt et un exemplaires (fig. 56, n^{os} 1 à 10 et fig. 59, n^{os} 1 à 4 et 7). Ces derniers se déclinent également en une grande variété de profils, avec toutefois pour constante la présence d'une gorge interne plus ou moins prononcée. Ce type de bord se rapporte

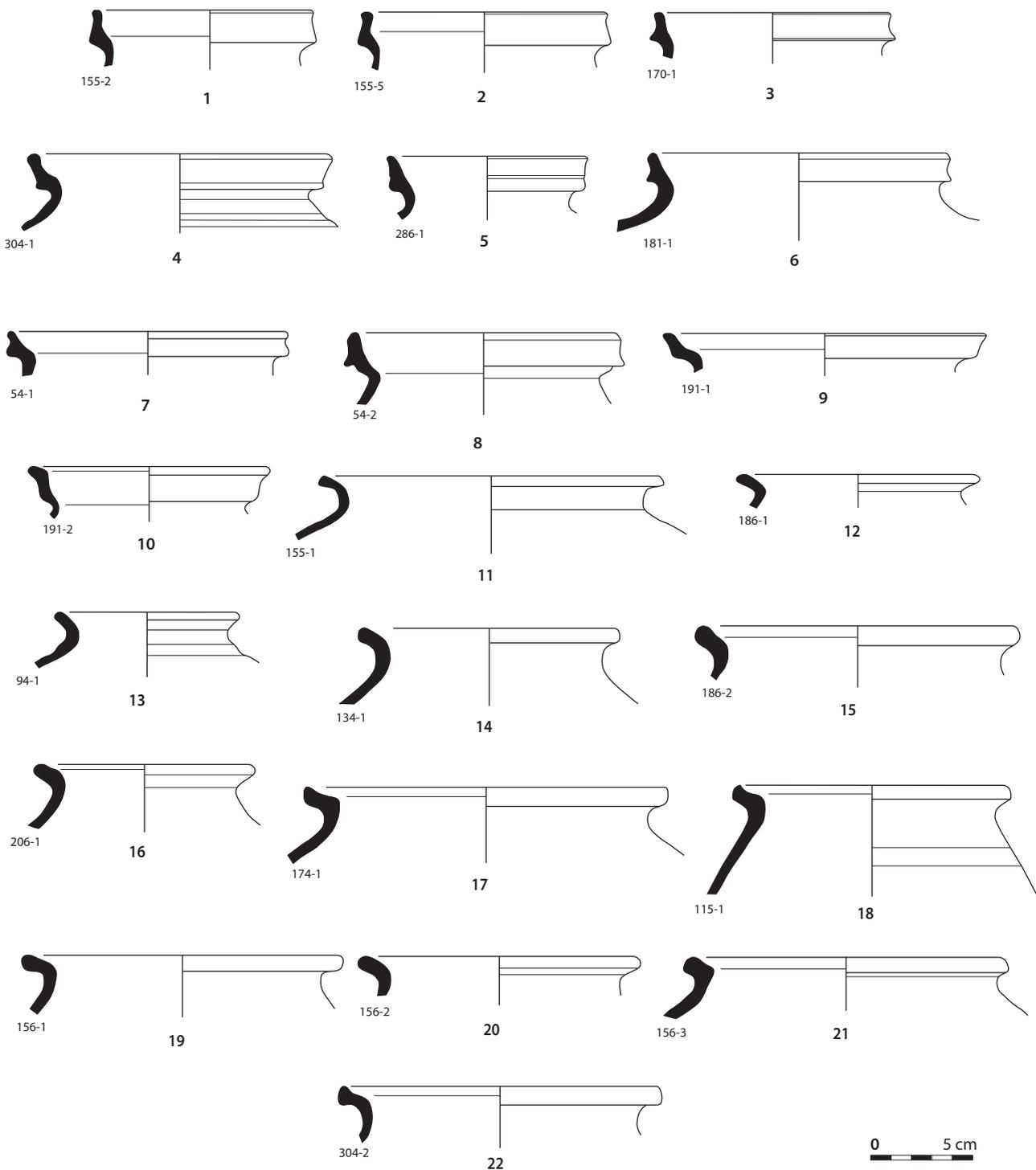


Fig. 57. Céramiques grises médiévales (dessin et DAO: A. Hamel).

exclusivement à des oules ou à des pots globulaires dits de « troisième génération » équipés de fonds bombés ou plats et en usage entre le ^xe et le ^{xiii}e s. (HORRY, 2000).

III.2.1.2. *Les fonds*

Seul le type de fond bombé a pu être observé (fig. 58, n^{os} 3 à 6 et fig. 59, n^{os} 9 et 10). Sur les 121 individus inventoriés, un seul porte une marque en relief. Malgré un état de conservation médiocre, le motif représenté semble correspondre à une croix grecque (fig. 58, n^o 4).

III.2.1.3. *Les panses*

Un décor de bandes verticales digitées apparaît sur certaines panses, tandis que deux fragments de paroi possèdent un décor de type cannelé effectué avant cuisson et qu'un dernier tesson affiche un décor réalisé à la molette. Ces décors s'avèrent trop fragmentés et usés pour permettre une restitution graphique.

Les formes fermées sont quasi-exclusives. Elles se partagent entre les pots à cuire ou à conserver (oules) et les

vases dévolus au service des liquides (cruches). Les premiers sont de loin les mieux représentés avec quarante-cinq exemplaires inventoriés. Ces pots possèdent des bords en bandeau de troisième génération ou des bords évasés, sans éléments de préhension, surmontant une panse globulaire terminée par un fond bombé. Certains sont munis de bandes digitées accolées à la paroi externe. Les vases à liquides de type cruche sont largement minoritaires et se divisent en deux types : cruches à bec ponté et cruches à bec pincé. Ils correspondent à des récipients à lèvre évasée, munis d'une anse rubanée se rattachant sur la lèvre opposée au bec et possédant une paroi globulaire, ainsi qu'un fond bombé (fig. 58, n^{os} 1 et 2). Les formes ouvertes restent rares, à l'exception d'un couvercle.

III.2.1.4. *Datation*

La présence d'un seul type de production ne permet de définir qu'une fourchette chronologique assez large. La prépondérance des céramiques à cuisson post-réductrice ou communes grises s'intègre au panorama de la vaisselle en

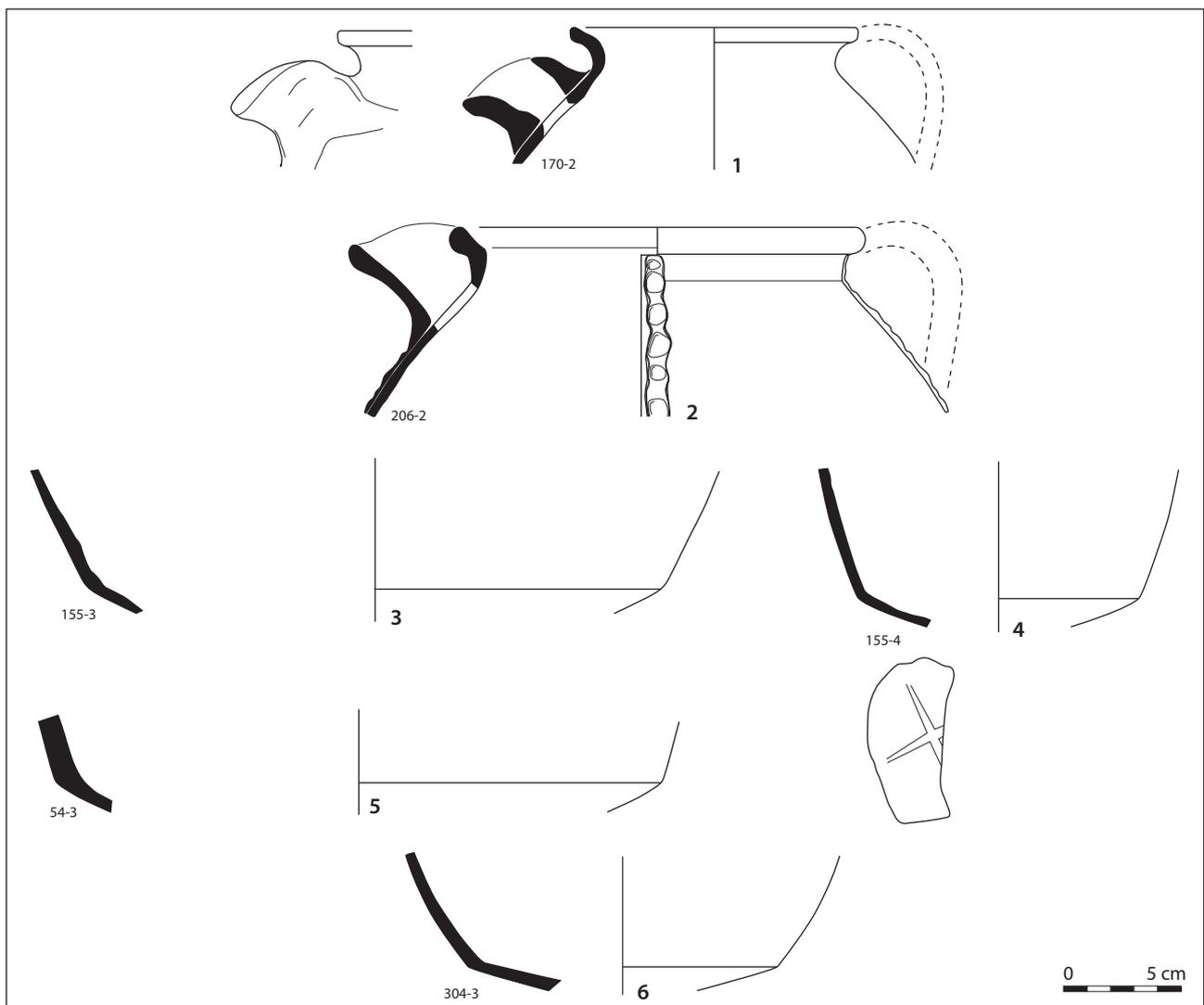


Fig. 58. Céramiques grises médiévales (dessin et DAO : A. Hamel).

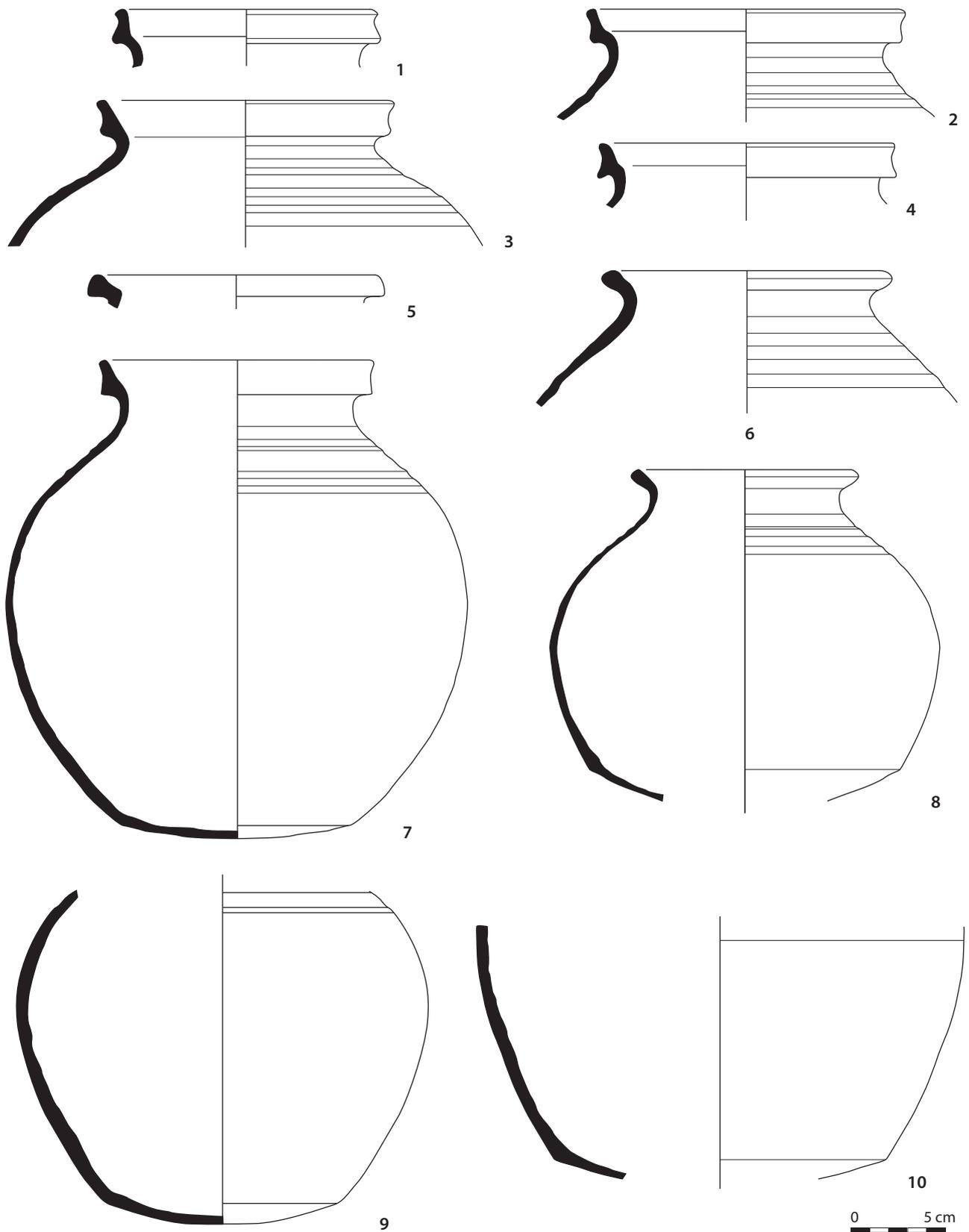


Fig. 59. Céramiques grises médiévales issues de la fosse-silo F6 (dessin et DAO: A. Hamel).

Lyonnais et Dauphiné qui se développe depuis le début du haut Moyen Âge (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 65). Les types de bords en présence permettent néanmoins d'effectuer des remarques d'ordre typo-chronologique à même de resserrer la datation de la collection. Il est d'usage, pour ces périodes, de comparer les taux respectifs des bords évasés et des bords en bandeau afin d'appréhender un horizon chronologique. La baisse de l'indice de fréquence des seconds au profit des premiers s'observe en effet au cours du XI^e s. sur les différents sites étudiés en Lyonnais et en Dauphiné (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 72). En l'occurrence, les bords évasés ont un taux de représentation élevé, mais la faiblesse des données quantitatives incite à relativiser cette information. Les oules de troisième génération apparaissent en revanche caractéristiques d'un répertoire apparu vers la fin de la période carolingienne (X^e s.). Dans la région, elles sont attestées de façon systématique dans les ensembles céramiques des XI^e-XII^e s., tandis que leur déclin s'opère dès le début du XIII^e s. avant leur disparition (VICARD, 1996, p. 262). La morphologie des fonds bombés apporte également son écot à la datation du lot. Cette technique est en effet utilisée de façon systématique en Lyonnais et en Dauphiné vers la fin du haut Moyen Âge, et plus précisément à partir des IX^e-X^e s. (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 70-73).

Sur les 121 fonds répertoriés, un seul porte par ailleurs une marque en relief⁸. Cette pratique régionale apparaît manifestement autour de l'An Mil pour disparaître totalement dans le courant du XII^e s. (FAURE-BOUCHARLAT, MACCARI-POISSON, 1993, p. 195). Son apogée semble toutefois se concentrer sur le XI^e s. En effet, la plupart des sites régionaux de cette période présentent des ensembles dont les taux de fonds marqués s'avèrent assez élevés. À Vénissieux (Rhône), le site de la ZAC du « Vieux Bourg », daté de la seconde moitié du XI^e s., présente un taux de fond marqué de 22 % (NOURRISSAT, VICARD, 2004, p. 111). À Saint-Priest (Rhône), sur le site des « Hauts-de-Feuilley », ils représentent 34 % des fonds pour le XI^e s. (AYALA, 2001, p. 49). À Rillieux-la-Pape (Rhône), leur taux atteint 33 % pour le milieu du XI^e s. (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 279). En revanche, sur le site de Chireins (Isère), près de Charavines, ce taux ne dépasse pas 1 % pour une datation placée vers la fin du XI^e s. (FAURE-BOUCHARLAT, MACCARI-POISSON, 1993).

En définitive, la présence de récipients à lèvre évasée ou à bandeau, associés à des fonds bombés, permet de placer l'ensemble entre le X^e et l'extrême fin du XI^e s.

III.2.2. Les objets métalliques et en pierre (LO)

Pour ce qui concerne la période médiévale, trente-neuf objets ont été inventoriés, dont trente sont en métal, le reste en pierre et en terre cuite (fig. 60 à 62). Mentionnons une lame de couteau en fer (fig. 63, n° 6), un fragment

8. La quasi-absence de fonds marqués incite toutefois à la prudence, même si, sur les fragments de fonds inventoriés, les marques peuvent éventuellement être placées en dehors du champ d'observation.

Fait	Masse	section (mm)	tête	lg (mm)	type
85	32	10	plate circulaire	90	menuiserie
84	3	4	plate rectangulaire	30	fer à cheval
148	33	8	plate circulaire	110	menuiserie
148	3	2	plate circulaire	?	?
73	4	5	plate circulaire	20	menuiserie
84	3	4	plate rectangulaire	30	fer à cheval

Fig. 60. Quantification de la clouterie médiévale.

Fait	métal	masse (g)	description
90	fer	21	2 frgts informes
10	fer	15	agrafe de menuiserie
10	fer	9	agrafe de menuiserie
148	fer	14	frgt tige section carrée (jambe de clou ?)
23	fer	18	frgt tige section carrée (jambe de clou ?)
127	fer	15	frgt tige section carrée (jambe de clou ?)
153	fer	40	2 frgts informes
18	fer	35	objet informe
110	fer	6	tôle 1 mm recourbée
6	fer	51	frgt de tôle épaisse (frgt de fer à bœuf ?)
109	fer	7	frgt de tôle 1 mm
6	fer	25	frgt de lame de couteau
120	fer	46	Lame de couteau avec traces ligneuses
73	fer	14	frgt de lame (serpe ?)
HS	fer	9	boucle de ceinturon

Fig. 61. Quantification et description des autres éléments métalliques médiévaux.

Fait	matière	description
10	pierre	aiguiseur
85	calcaire	mortier
85	basalte	fragment de meule
14	grès	aiguiseur
53	pierre	palet (broyeur ?)
6	pierre	aiguiseur
88	pierre	galet (broyeur ?)
158	pierre	aiguiseur
58	terre cuite	fusaïole

Fig. 62. Quantification des objets en pierre et en terre cuite médiévaux.

susceptible d'appartenir à une serpe qui pourrait être liée au travail de la vigne (fig. 63, n° 5), ainsi qu'un crampon en fer appartenant au domaine de la construction (fig. 63, n° 3). Pour le reste, l'ensemble le plus important correspond à des objets en pierre, dont des aiguiseurs. Les éléments de mouture sont représentés par des « broyeurs » simples, un fragment de meule en basalte et un mortier en calcaire quasi complet (fig. 63, n° 7). Pour finir, une fusaïole en terre cuite semble attester le travail du textile.

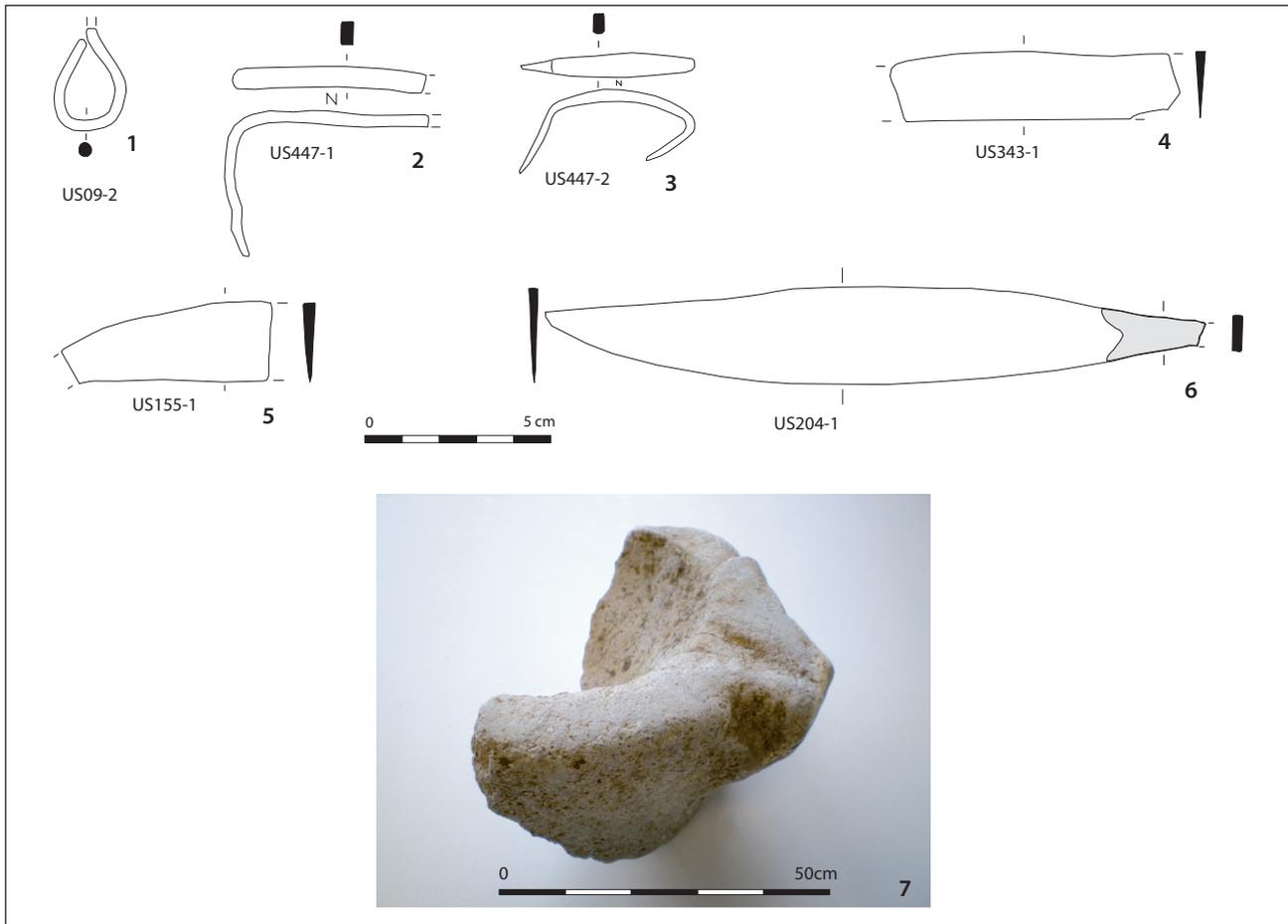


Fig. 63. Objets médiévaux (DAO : L. Orenge et cliché Archeodunum).

III.2.3. La faune (TA)

Vingt-cinq structures médiévales ont fourni des ossements animaux. Ils proviennent pour l'essentiel du comblement détritique de fosses-silos (F6, F56, F58, F83, F85, F88, F90, F109, F110, F114, F121, F122, F153 et F157) et, accessoirement d'autres types de fosses (F13, F57, F61 et F117), des fours et de leurs aires de travail (F73, F145 et F165) ou encore de foyers (F92, F119 et F120). Toutefois, seules six de ces structures livrent des échantillons au-delà de dix restes déterminés (fig. 64). La liste de faune s'avère relativement diversifiée. Aux espèces de la triade domestique et aux chiens et Equidae s'ajoutent des espèces commensales, comme le chat (*Felis catus*) et le rat (*Rattus cf rattus*), une espèce de gibier, le cerf (*Cervus elaphus*), représenté uniquement par des fragments de bois, un oiseau de basse-cour, la poule (*Gallus gallus*), des bivalves d'eau douce (*Potomida littoralis* et Unionidae) et des gastropodes terrestres (*Helix sp.*). On note également la présence, dans F85, de quatre éléments squelettiques humains, probablement amenés avec des sédiments ayant été prélevés au niveau d'une sépulture. Près de 40 % des restes osseux portent des traces de dents laissées par des détritivores. Cet indice permet de penser que ces déchets étaient accessibles aux chiens et/ou aux cochons et que leur dépôt dans les fosses a été réalisé dans un second

temps, à l'occasion du comblement de ces dernières. Des traces de dents de rongeurs apparaissent également à trois reprises. Il s'agit de petits rongeurs, de taille bien inférieure à celle du rat.

Le bœuf est l'espèce la mieux représentée dans les structures médiévales. Le matériel apparaît cependant très fragmenté et ne permet pas de fournir beaucoup de détails sur ces animaux. Les quelques données ostéométriques recueillies les situent toutefois parmi les individus de petit format, conformément à ce qui est connu par ailleurs pour cette période. La répartition squelettique des restes montre une représentation assez conforme de toutes les parties de la carcasse, à l'exception des os les plus petits, dont l'absence peut être mise en relation avec un biais taphonomique et/ou des conditions de fouilles peu propices à la récupération de petits restes. Certes, les parties les plus charnues sont sur-représentées, mais, dans l'ensemble, cette courbe évoque l'abattage et la consommation des bovins sur place (fig. 65). Les vertèbres thoraciques, bien attestées, montrent par ailleurs des traces de découpe caractéristiques d'un tronçonnement de la colonne. La courbe d'âge d'abattage des bovins médiévaux montre une bonne proportion d'animaux jeunes, probablement élevés pour la viande, et une part non négligeable d'animaux de réforme (fig. 66). Cette image est conforme au contexte régional (FAURE-BOUCHARLAT,

Espèces/Faits	Fosses-silos					Fosse de travail	autres faits	NR total
	F6	F85	F58	F110	F121	F73		
<i>Bos taurus</i>	9	-	3	7	10	30	22	81
Caprinés	2	1	2	-	8	3	12	28
<i>Ovis aries</i>	1	-	-	-	-	1	1	3
<i>Capra hircus</i>	-	-	-	-	-	-	1	1
<i>Sus domesticus</i>	6	5	6	2	6	19	9	53
Equidé	-	-	-	1	1	2	1	5
<i>Canis familiaris</i>	-	-	-	-	-	-	2	2
<i>Felis catus</i>	-	-	-	-	-	-	3	3
<i>Cervus elaphus</i>	-	-	-	-	-	-	1	1
<i>Rattus cf. rattus</i>	-	-	-	-	2	-	-	2
<i>Gallus gallus</i>	-	-	2	5	-	-	2	9
Oiseau indéterminé	-	-	-	-	-	-	1	1
<i>Helix pomatia</i>	-	-	-	-	2	-	-	2
<i>Helix sp.</i>	1	-	-	-	-	-	-	1
<i>Potomida littoralis</i>	-	-	-	-	-	2	1	3
Unionidé	1	-	-	-	-	-	-	1
NR déterminés	20	6	13	15	29	57	84	196
Mammifère indéterminé	3	4	-	-	-	3	8	18
Mammifère grande taille	12	-	1	-	4	3	9	29
Mammifère petite taille	12	9	2	4	5	1	22	55
NR total	47	23	23	23	38	64	130	302

Fig. 64. Nombre de restes par espèces et par faits pour le Moyen Âge (la colonne « autres faits » regroupe ceux recueillant moins de dix restes déterminés).

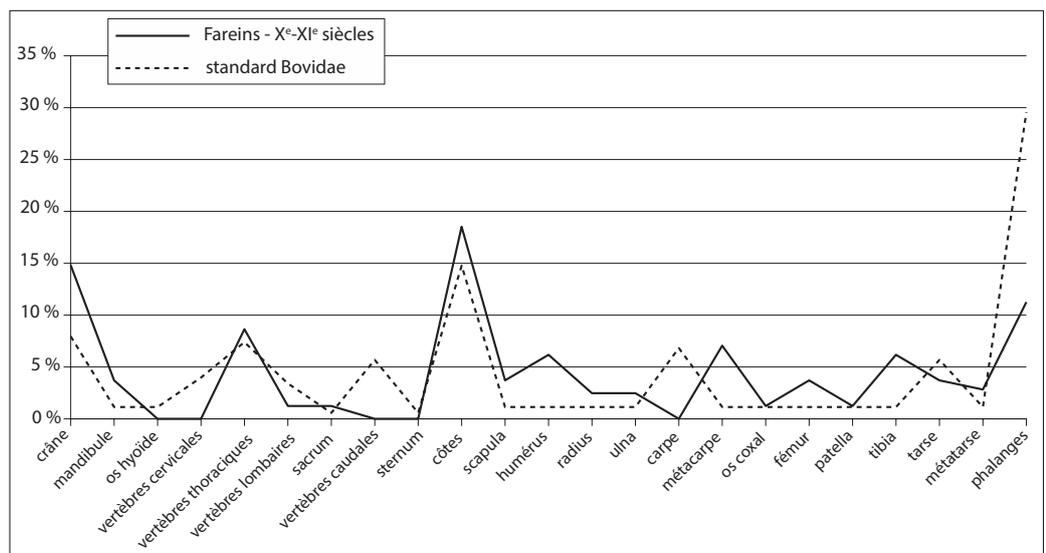


Fig. 65. Répartition squelettique des restes de Bos taurus pour l'époque médiévale (NR = 80).

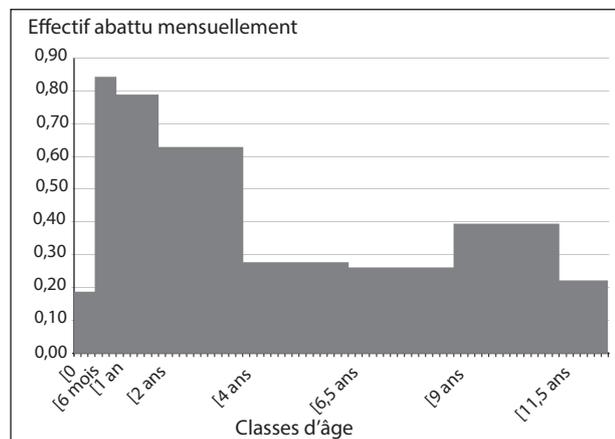


Fig. 66. Fareins – Moyen Âge. Courbe d'âge d'abattage de Bos taurus (NR = 31). Stade d'épiphyse des os (BARONE, 1976), stade d'éruption dentaire (SCHMID, 1972) et degré d'usure dentaire (HELMER, 1997).

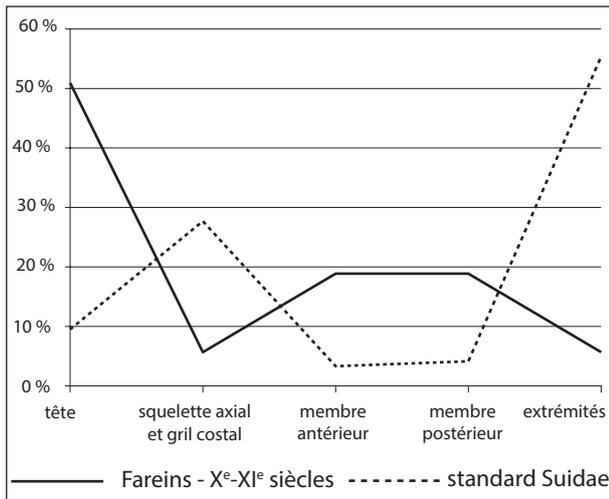


Fig. 67. Répartition squelettique des restes de *Sus domesticus* pour l'époque médiévale (NR = 53).



Fig. 68. Crâne médiéval de *Sus domesticus* femelle (F121). Vue latérale droite et latéro-postérieure gauche, montrant l'ablation de la région condyloïde de l'occipital (cliché T. Argant).

2001, p. 120) et dénote l'exploitation raisonnée d'un cheptel multifonctionnel.

Concernant le porc, la distribution squelettique des restes met en valeur la très large sur-représentation de la partie antérieure de la tête (fig. 67). Autrement, les humérus, fémurs et tibias se partagent l'essentiel des découvertes. Le squelette axial est presque totalement absent, ainsi que les extrémités, pour lesquelles le facteur taphonomique ne doit toujours pas être oublié. Ce schéma évoque clairement des déchets de préparation et de consommation de tête, de jambons et d'épaules. Une vertèbre thoracique illustre la découpe primaire de la carcasse par fente sagittale de la colonne vertébrale (F110). Un crâne complet de femelle, provenant du comblement du silo F121, présente un profil plat classique des porcs « rustiques » (fig. 68). Ses condyles occipitaux ont été sectionnés par cassure pour séparer la tête du tronc, ou éventuellement créer une surface plane verticale pour l'accrocher contre une paroi sous forme de trophée? La courbe d'âge d'abattage des porcs médiévaux est le reflet tout à fait habituel d'un cheptel d'animaux de boucherie bien géré parmi lequel on prélève principalement des animaux entre 1 et 2 ans (fig. 69). Enfin, une fibula porte un cal de résorption de fracture au milieu de la diaphyse (F28). Ce type d'observation est relativement courant, concernant un os des plus exposés au bâton du porcher lorsque celui-ci mène ses bêtes récalcitrantes à la glandée.

Les Caprinae arrivent en dernière position de la triade avec trente-deux restes. S'il est toujours difficile de distinguer les chèvres (*Capra hircus*) des moutons (*Ovis aries*), on note toutefois la présence d'une cheville osseuse de corne de chèvre, permettant d'assurer la présence de cette espèce sur le site. Au niveau de la répartition squelettique des restes, les membres antérieurs sont notamment bien représentés aux dépens des postérieurs, marqués par l'absence des fémurs (fig. 70). Le squelette axial est également totalement absent à l'exception des côtes. Le manque de petits éléments des extrémités est probablement le résultat d'un biais taphonomique. La consommation porte donc à cette période essentiellement sur des épaules et le grill costal. Les quelques données concernant l'âge d'abattage évoquent essentiellement des animaux adultes sans que l'on puisse davantage exploiter ce corpus trop parsemé.

On note la présence dans différentes fosses de restes d'Equidae. Il s'agit essentiellement de mandibules (F73 et F110), ainsi que d'un os du tarse (naviculaire) exposé à la chaleur (F90). Les incisives de la mandibule découverte au sein de F73 indiquent un individu très âgé. Enfin un éclat de diaphyse de fémur, caractéristique, provient de la fosse F121. Aucune trace de découpe ne vient affecter ces ossements et seul le passage au feu du naviculaire pourrait éventuellement suggérer l'exploitation de la carcasse des équidés. La question de la consommation de la viande de solipède à l'époque médiévale sur les sites de la région n'est pas tranchée (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 111). Il n'est cependant peut-être pas anodin que les seuls sites ruraux comportant des traces équivoques sur des ossements de cette famille se concentrent dans la Bresse et sur le plateau dombiste, débordant également quelque peu sur le

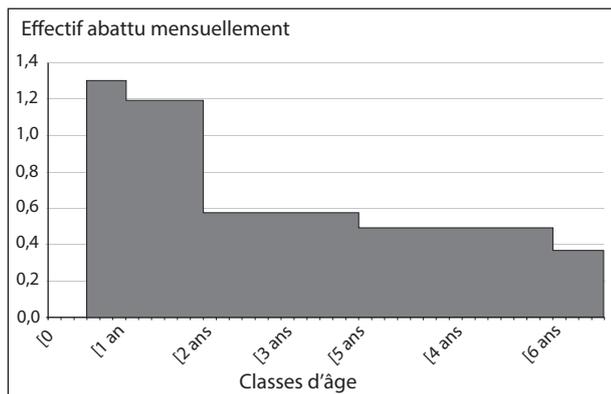


Fig. 69. Fareins – Moyen Âge. Courbe d'âge d'abattage de *Sus domesticus* (NR = 22). Stade d'épiphyse des os (BARONE, 1976) et stade d'éruption dentaire (SCHMID, 1972).

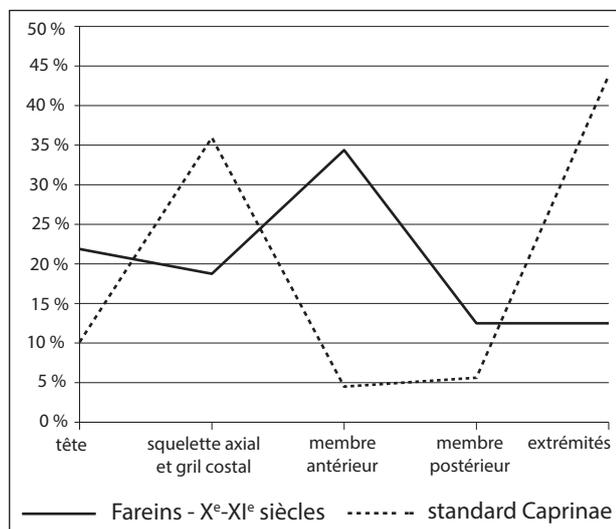


Fig. 70. Répartition squelettique des restes de Caprinés pour l'époque médiévale (NR = 32).

Velin et la vallée de la Saône, au vu des découvertes récentes à Décines-Charpieu et à Anse (LALAI, in FERBER, 2012; ARGANT, 2013).

On a déjà indiqué que de très nombreux restes osseux étaient porteurs de traces de dents de carnivores. Ce témoignage semble indiquer la divagation de chiens sur le site, confirmée par la présence d'une mandibule d'un individu adulte (F61) et d'un fragment de fémur (F90). Ce dernier a été cassé en milieu de diaphyse et porte des traces de charognage en partie proximale. Il provient de la même structure que le naviculaire brûlé d'équidé et il pourrait s'agir d'un relief de consommation. Si la présence de restes de chiens est mentionnée sur la moitié des sites médiévaux de la région, on excluait *a priori* sa consommation (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 111). À Fareins, les deux éléments isolés trouvés dans des structures médiévales sont soit le

fruit d'un remaniement d'une faune plus ancienne, soit celui d'une consommation.

La fosse F145 livre par ailleurs trois restes appartenant à un chat (*Felis catus*) de taille adulte, mais peu âgé. L'extrémité distale du fémur n'est en effet pas encore intégralement soudée. Il s'agit d'un chat de petite taille, facilement différenciable d'un chat sauvage. La présence de cet animal est rare, puisqu'il n'est mentionné que sur trois autres sites du X^e-XI^e siècle de la région (Lyon-Sainte-Croix, Charavines et Décines-Charpieu), situés plus au sud (FAURE-BOUCHARLAT, 2001; LALAI, in FERBER, 2012, p. 110).

Parmi la faune sauvage, le cerf n'est représenté que par des plaquettes de bois évidé, portant en outre des traces d'épannelage. Ces éléments peuvent provenir d'un bois de chute et n'impliquent pas forcément la chasse de l'animal. Par ailleurs, deux os de membre postérieur évoquent la présence du rat sur le site à l'époque médiévale. Il s'agirait, d'après les mensurations du fémur, du rat noir (*Rattus rattus*). Mais d'autres rongeurs (*Rodentia*) devaient profiter de la proximité des installations de stockage. On trouve en effet quelques traces de dents de petit rongeur sur certains os longs (F6, F110, F121).

Seul représentant de la gentie aviaire, la poule est attestée dans trois structures (F58, F110 et F122). Les tarso-métatarses constituent l'essentiel des mentions de cette espèce (5/9). Par ailleurs, les deux tiers des ossements appartiennent à des animaux immatures. Un tarso-métatarses d'adulte porte, lui, la marque d'un rejet dans un foyer (F110).

On note enfin la présence de plusieurs espèces d'invertébrés. D'une part, deux coquilles d'escargots de Bourgogne (*Helix pomatia*) se sont retrouvées piégées dans la fosse F121, et un *Helicidae* indéterminé car fragmentaire dans la fosse F6. Les escargots de Bourgogne, de fort belle taille, sont potentiellement intrusifs et leur consommation ne peut être formellement attestée. D'autre part, plusieurs fragments de coquilles de bivalves aquatiques sont répertoriés dans les structures F6, F73 et F145. Il s'agit essentiellement de *Potomida littoralis*, sorte de moule d'eau douce présente dans les cours d'eau à courant faibles à fort.

La faiblesse du lot doit inciter à la prudence dans l'interprétation de la figure 71. Néanmoins on constate des similitudes intéressantes entre le site de la Gravière et les autres sites de la Dombes et de la Bresse, tous marqués par l'abondance des bovins et par un équilibre plus ou moins net entre les deux autres espèces de la triade domestique. On est, par contre, loin de l'image formée en général par les sites lyonnais et de la rive gauche du Rhône (Velin, Dauphiné), marqués eux par l'abondance des Caprinae. Cette étude apporte par ailleurs un éclairage supplémentaire sur l'alimentation des communautés rurales de la région à la période médiévale (FAURE-BOUCHARLAT, 2001), avec des confirmations de grandes tendances dans le choix des animaux, mais aussi des aspects qui sont propres à ce site, comme la possible consommation du chien et des équidés. La présence du chat est également un fait intéressant car rarement observé.

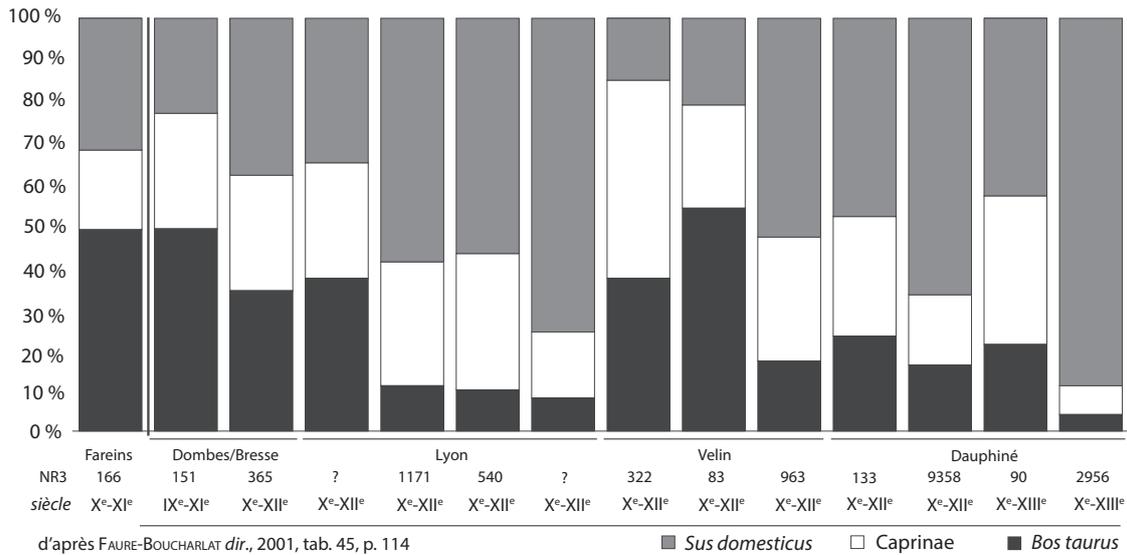


Fig. 71. Proportions au sein de la triade domestique sur le site de La Gravière-Fareins et sites de comparaison dans la région pour le Moyen Âge.

III.2.4. La carpologie (CS)

Les structures archéologiques ayant livré les ensembles carpologiques les plus conséquents sont les fosses-silos F58, F85, F90, F109, F122, F153, la fosse F105, la fosse de travail F145 de l'aire de fours nord, ainsi que le four F66 et la fosse de travail F73 de l'ensemble de fours central⁹.

Les taxons floristiques observés sont en grande majorité liés à l'agriculture. Nous avons noté tout d'abord la présence de céréales, dont les blés, l'orge, le seigle et le millet (*Triticum sp.*, *Hordeum vulgare*, *Secale cereale*, *Setaria/Panicum sp.*), ainsi que des légumineuses, même si la fragmentation du matériel et la morphologie proche des espèces ont limité les identifications spécifiques. Notons cependant la présence de vesce et de lentille (*Vicia sp.*, *Lens culinaris*). L'identification de fruits, dont ceux du noyer (*Juglans regia*) et de la vigne, très certainement cultivée (*Vitis cf. vinifera*), est également à signaler. Aux côtés des plantes cultivées, nous observons un assemblage de mauvaises herbes caractéristique des cultures, avec la présence de bugle, d'avoine, de chénopode, de gaillet, de diverses graminées, de polygonacées et de renoucle.

Le test d'échantillonnage a permis de mettre en avant la présence de graines et de fruits, non visible à l'œil nu, dans les sédiments des différentes structures anthropiques sélectionnées. Les variations de densité de graines pour un

9. Les analyses carpologiques ont porté sur des prélèvements de sédiments effectués sur un échantillonnage des différentes structures (fossés, fosses, silos et fours) datées par le mobilier archéologique des périodes protohistorique, antique et médiévale. Au cours de la fouille, la présence visible à l'œil nu de graines et de fruits n'a pas été notée. Un premier diagnostic a permis de tester la présence de graines fossiles et la richesse quantitative et qualitative des sédiments de 32 structures (44 échantillons), afin de concentrer l'étude approfondie sur des lots pertinents. Les sédiments ont été tamisés à la base de fouille selon le protocole suivi pour cette étude (SCHALL, 2000).

volume sédimentaire standard nous ont permis d'estimer la pertinence de chaque échantillon. La présence des principales plantes cultivées, céréales et légumineuses, ainsi que des fruits du noyer et de la vigne, est caractéristique des usages domestiques d'un site d'habitat. Le nombre des espèces de plantes dénote par ailleurs une agriculture diversifiée, tant céréalière que fruitière. Dans le cadre de cette étude, nous avons choisi d'étudier l'intégralité des prélèvements issus des trois structures dont les tests carpologiques se sont avérés les plus riches. Il s'agit des faits F73 (3 kg de sédiment), F90 (17 kg de sédiment) et F85 (10 kg de sédiment). Nous avons procédé à un tamisage de l'intégralité des sédiments prélevés. Une fois secs, les refus de tamis ont été triés sous loupe binoculaire et les carporestes isolés. Ces derniers ont été déterminés à l'aide d'une bibliographie adaptée et de la collection de référence de semences actuelles constituée par L. Bouby (CBAE, Montpellier).

III.2.4.1. La fosse de travail F73

La première structure étudiée est la fosse de travail F73 appartenant à l'aire de fours centrale. L'US154, composée de sédiments charbonneux et cendreux, a livré un nombre important de carporestes (95 au total). L'assemblage carpologique comprend les restes d'au moins sept plantes domestiques. Les céréales sont représentées par 79 éléments et se répartissent entre le blé nu de type compact (*Triticum type compactum*), l'orge polystique (*Hordeum vulgare*), le seigle (*Secale cereale*) et l'avoine (*Avena sativa*). Compte tenu de l'absence de base d'épillet d'avoine, nous ne pouvons pas affirmer que le grain identifié provient d'une plante domestique; nous discuterons par la suite de notre choix. L'état de conservation de 59 fragments de caryopses de céréales (*Cerealialia*), plutôt médiocre, et la forte fragmentation du matériel ont limité la détermination spécifique de ces restes. Les légumineuses se limitent à un reste de petit pois (*Pisum sativum*) et d'une fabacée cultivée à graine

Groupe de végétation	taxons	type	fragmentation	
Agriculture-Céréale	<i>Cerealia</i>	caryopse	fragmenté	14
	<i>Secale cereale</i>	rachis en connection	entier	3
	<i>Setaria/Panicum sp.</i>	graine	entier	5
Somme Agriculture-Céréale				22
Agriculture-Fruit	<i>Juglans regia</i>	coque	fragmenté	30
Somme Agriculture-Fruit				30
Agriculture-Légumineuse	<i>Fabaceae, grande cultivée</i>	graine	entier	2
			fragmenté	5
Somme Agriculture-Légumineuse				7
Cueillette	<i>Corylus avellana</i>	coque	fragmenté	2
Somme Cueillette				2
Mauvaise herbe	<i>Malvaceae</i>	graine	entier	1
	<i>Poaceae</i>	graine	entier	2
	<i>Polygonaceae</i>	graine	entier	1
	<i>Agrostemma githago</i>	graine	entier	1
Somme mauvaise herbe				5
Total				66

Fig. 72. Taxons retrouvés dans le Fait 85.

de grandes dimensions (*Fabaceae*). Enfin, les fruits comprennent six graines de la vigne probablement cultivée (*Vitis vinifera*). En sus, nous avons trouvé huit graines de plantes rudérales ou messicoles croissant le plus fréquemment dans les milieux perturbés comme les zones cultivées, les dépotoirs, les bords de chemins et autres. Nous les avons regroupées sous l'appellation plus généraliste de « mauvaises herbes ». Nous avons identifié les centaurees (*Centaurea sp.*), les légumineuses sauvages dont les graines sont de petites dimensions (*Fabaceae*), les graminées (*Poaceae*) et les violacées (*Violaceae*).

III.2.4.2. La fosse-silo F85

Le comblement de cette fosse se compose de sédiments argilo-limoneux incluant une faible quantité de charbons de bois. Au total 66 carporestes ont été découverts, provenant d'au moins quatre plantes domestiques (fig. 72). Les céréales totalisent vingt-deux restes dont des fragments d'épis de seigle (*Secale cereale*), à savoir des rachis trouvés ici en connexion. Les millets/panics (*Setaria/Panicum sp.*) ont livré seulement cinq graines. Notons également la présence de quatorze fragments de céréales indéterminés. Les légumineuses cultivées sont par ailleurs représentées par sept restes de *Fabaceae* et les fruits sont présents avec des fragments de coque de noix (*Juglans regia*), qui ne permettent néanmoins pas d'attester la présence de cet arbre sur le site. Parmi les autres carporestes, il faut noter la présence de fragments de coques de noisettes (*Corylus avellana*), qui ont très certainement été apportées intentionnellement et consommées sur le site, ce qui n'est pas le cas des graines de mauvaises herbes, probablement véhiculées non intentionnellement sur le site, comme les diaspores de *Malvaceae*, de graminées (*Poaceae*) et de *Polygonaceae*. Notons enfin la présence de la nielle des blés (*Agrostemma githago*), plante toxique typique des cultures d'hiver.

III.2.4.3. La fosse-silo F90

La fosse-silo F90 possède un comblement constitué de différents niveaux, dont les principaux sont de nature cendreuse et charbonneuse. Concernant le niveau supérieur, quarante-trois carporestes ont été isolés (fig. 73). L'assemblage est constitué de vingt caryopses entiers ou fragmentés d'avoine (*Avena sativa*) et de millet/panic (*Setaria/Panicum sp.*). Les légumineuses sont présentes avec deux restes de graines de grandes dimensions de *Fabaceae*. Les fruits sont attestés avec les fragments de coque de noix (*Juglans regia*) et de pépins de vigne (*Vitis vinifera*). Au côté des plantes cultivées, quelques graines de mauvaises herbes sont présentes, notamment celles de chénopode (*Chenopodium sp.*), de petites légumineuses sauvages (*Fabaceae*) et de polygonacées (*Polygonaceae*). Le sédiment du comblement inférieur contenait nettement plus de diaspores que le niveau sus-jacent, avec un total de 378 restes isolés. L'assemblage taxonomique est diversifié et la densité des graines est relativement importante en comparaison avec les autres échantillons. Le cortège des plantes cultivées se compose d'au moins cinq plantes céréalières : l'avoine, le seigle, l'orge, le millet et le blé nu. Des restes de légumineuse (*Fabaceae*) et de fruits de noyer, ainsi que de la vigne sont également attestés. Des fruits sauvages comestibles sont également présents, révélant la cueillette. Il s'agit de deux graines de sureau noirs ou yèbles, qui ont parfois des morphologies très proches (*Sambucus sp.*), leur distinction ne pouvant être entreprise que sur une vaste population. L'autre plante cueillie est le physalis ou coqueret (*Physalis alkekengi*), dont la petite baie enfermée dans un calice orangé est comestible. Cette plante sauvage, actuellement rare en région Rhône-Alpes, semble réagir aux perturbations des terrains mis en culture (SCHAAL, 2005). Le groupe des mauvaises herbes est également diversifié. On observe des plantes croissant généralement sur des sols humides comme les laïches (*Carex sp.* et *Scirpus sp.*), ainsi que des plantes

Groupe de végétation	Taxons	Type	Fragmentation	Niv. sup.	Fond dosse	Somme	
Agriculture-Céréale	<i>Avena sativa</i>	caryopse	entier	4	21	25	
			fragmenté	15	15	30	
		rachis	entier		1	1	
		<i>Cerealia</i>	caryopse	fragmenté		35	35
		<i>Hordeum vulgare</i>	caryopse	entier		2	2
				fragmenté		1	1
		<i>Secale cereale</i>	caryopse	entier		4	4
				fragmenté		1	1
		<i>Setaria/Panicum sp.</i>	graine	entier	1	29	30
		<i>Triticum type compactum</i>	caryopse	entier		16	16
				fragmenté		5	5
			rachis	entier		1	1
Agriculture-Céréale				20	131	151	
Agriculture-Fruit	<i>Juglans regia</i>	coque	fragmenté	8	50	58	
	<i>Vitis vinifera</i>	graine	entier	1	4	5	
			fragmenté	6	18	24	
Agriculture-Fruit				15	72	87	
Agriculture-Légumineuse	<i>Fabaceae, grande cultivée</i>	graine	entier	1	8	9	
			fragmenté	1	7	8	
Agriculture-Légumineuse				2	15	17	
Cueillette	<i>Physalis alkekengi</i>	graine	entier		1	1	
Cueillette	<i>Sambucus sp.</i>	graine	entier		2	2	
Cueillette					3	3	
Mauvaise herbe	<i>Carex sp. bivalve</i>	graine	entier		4	4	
			fragmenté		2	2	
		<i>Carex sp. trigone</i>	graine	entier		7	7
		<i>Chenopodium hybrid./murale</i>	graine	entier		5	5
		<i>Chenopodium sp.</i>	graine	entier	1	10	11
				fragmenté		2	2
		<i>Fabaceae, petite sauvage</i>	graine	entier		8	8
				fragmenté	3	11	14
		<i>Fabaceae, Trifolium sp</i>	graine	entier		7	7
		<i>Lamiaceae</i>	graine	entier		2	2
	<i>Malvaceae</i>	graine	entier		3	3	
	<i>Plantago media</i>	graine	entier		4	4	
	<i>Poaceae grande</i>	graine	entier		19	19	
			fragmenté		5	5	
	<i>Poaceae petite</i>	graine	entier		21	21	
	<i>Polygonaceae</i>	graine	entier	2	40	42	
	<i>Ranunculus sp.</i>	graine	entier		5	5	
	<i>Scirpus sp.</i>	graine	entier		2	2	
Mauvaise herbe				6	157	163	
Total				43	378	421	

Fig. 73. Taxons retrouvés dans le Fait 90.

pouvant affectionner les milieux cultivés comme les chénopodes (*Chenopodium hybridum/murale* et *Chenopodium sp.*), les petites légumineuses sauvages (*Fabaceae* et *Fabaceae* type *Trifolium sp.*), les *Lamiaceae*, les *Malvaceae* et les graminées (*Poaceae*). Enfin, les graines de plantain (*Plantago media*) et de renoncule (*Ranunculus sp.*) pourraient être associées à des terrains ouverts de type prairial; cependant l'ubiquité de ces plantes nous incite à rester prudents. En conclusion, la

composition carpologique du silo F90 (fig. 74) montre que la culture des céréales représente un bon tiers de l'assemblage (37 %) tandis que les mauvaises herbes en réunissent plus de la moitié (54 %). La part de la culture des légumineuses et de celle des fruits est en revanche apparue minime (respectivement 5 % et 3 %), tandis que la cueillette est anecdotique (1 %). Dans le détail (fig. 75), le groupe des céréales est composé en majorité d'avoines (40 %) et les

millets/panics figurent en bonne place (29 %). Remarquons que les dimensions restreintes des graines peuvent être à l'origine d'une concentration plus importante. Viennent ensuite les blés nus de type compact (19 %), le seigle (4 %) et l'orge (2 %).

La présence des graines carbonisées sur les sites d'habitats n'est pas fortuite. Elles sont les preuves directes de l'utilisation des plantes par l'homme pour ses besoins alimentaires et ceux de son bétail, pour l'artisanat ou la médecine. Bien souvent, les carpores découvertes ne représentent que 1 à 5 % des végétaux qui ont été transportés, transformés, utilisés et rejetés dans les villages (PÉTREQUIN, PÉTREQUIN, 1984). Sur ce site, la carpologie nous permet de proposer pour la période médiévale, d'une part, un assemblage cohérent des plantes cultivées, des mauvaises herbes et des plantes cueillies et, d'autre part, une réflexion sur l'économie rurale du Moyen Âge dans ce secteur du sud de la vallée de la Saône.

La figure 76 enregistre les pourcentages des plantes céréalières des trois faits archéologiques étudiés. L'assemblage carpologique céréalière de Fareins se compose des principales céréales attestées au Moyen Âge (RUAS, MARINVAL, 1991 ; RUAS, 1992 ; RUAS, 1997-1998). Le blé nu de type compact apparaît en première position avec 24 % du total des effectifs corrigés. Les blés nus panifiables semblent être la base de l'agriculture céréalière de la période (RUAS, 1992). En seconde place, l'avoine représente 23 %, même si l'absence des bases de glumelles (enveloppe du grain) n'a pas permis de distinguer la forme sauvage de la forme cultivée. Cependant, compte tenu des effectifs importants de caryopses d'avoine, nous proposons l'hypothèse d'une mise en culture de cette espèce sur le site. L'étude carpologique de Beaume à Châteauneuf-sur-Isère (Drôme) a révélé l'extrême importance de cette céréale alors considérée comme plante cultivée (BOUBY, 2006). Les millets/panics arrivent en troisième position avec 19 % des effectifs. Rappelons que les petites dimensions des graines peuvent entraîner une surreprésentation de celles-ci. M.-P. Ruas souligne la possibilité d'une augmentation de la production du millet commun (*Panicum milliaceum*) au cours du Moyen Âge (RUAS, 1992). Le seigle est en quatrième position avec 12 % des effectifs. Ce taxon apparaît souvent dans les notations carpologiques (BOUBY, 2006) et semble connaître une expansion au début de cette période (RUAS, 1992). Enfin, l'orge représente 7 % des effectifs et occupe peut-être une place secondaire dans l'agriculture du site. Elle apparaît dans de nombreux gisements, mais toujours en faible proportion (BOUBY, 2006).

La détermination des légumineuses n'a pas permis une distinction spécifique, même si l'on sait que les fèves, les pois ou les lentilles constituent, avec les céréales, la base de l'alimentation médiévale. Seules certaines diaspores ont été identifiées comme les petits pois. Cette espèce, présente dès le Néolithique (SCHAAL, 2000), semble perdurer dans les pratiques agricoles du Moyen Âge (RUAS, 1992).

Le groupe des adventices, messicoles et rudérales est relativement important. En majorité, nous avons observé des polygonacées, diverses graminées, des petites légumineuses sauvages et des chénopodes. Les déterminations,

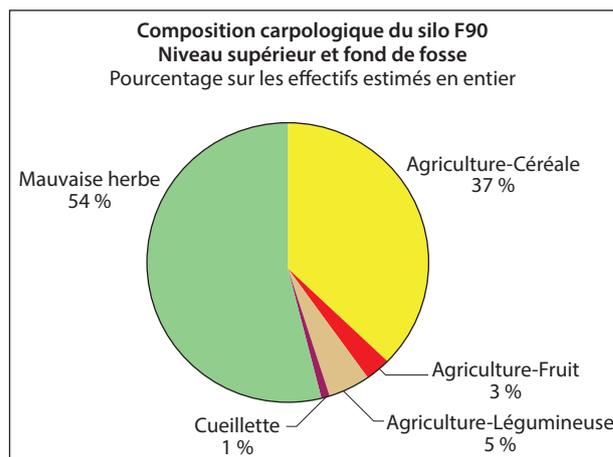


Fig. 74. Composition carpologique de F90.

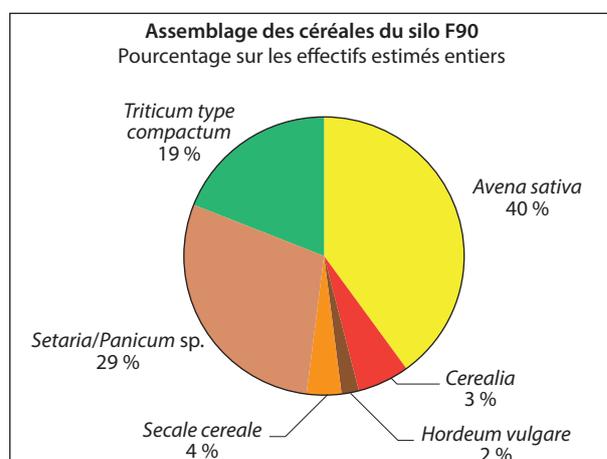


Fig. 75. Assemblage des céréales de F90.

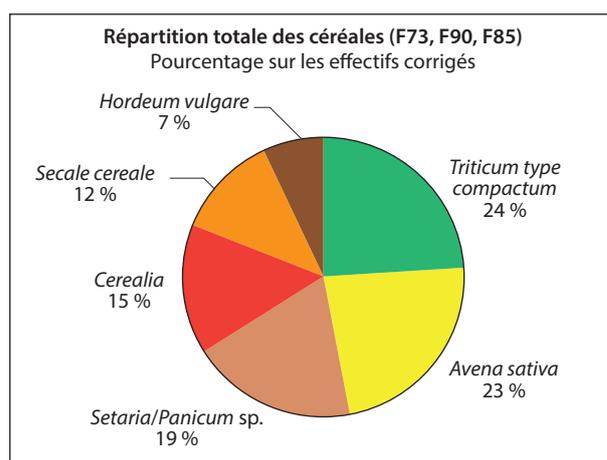


Fig. 76. Répartition totale des céréales de F73, F90 et F85.

souvent au rang de la famille, ne nous permettent pas d'engager une étude à caractère phyto-sociologique sur les milieux environnementaux en fonction des besoins typiques des espèces (eau, lumière, réaction, sols, etc.).

Hypothétiquement, les mauvaises herbes proviennent en grande majorité des milieux cultivés. Nous évoquons ici l'hypothèse d'une collecte non intentionnelle de ces graines au moment des moissons des céréales. Le produit moissonné est ensuite rapporté au village pour faire l'objet d'un nettoyage. C'est à ce stade de la chaîne opératoire de traitement des céréales que les graines de mauvaises herbes sont éliminées des stocks céréaliers (LUNDSTRÖM-BAUDAIS *et alii*, 2002).

Cette étude a par ailleurs révélé la présence de deux taxons fruitiers potentiellement cultivés : la vigne et le noyer. En comparaison, K. Lundström-Baudais a dénombré plus de six arbres fruitiers potentiellement mis en culture sur le site de Charavines-Colletières (Isère) daté du XI^e s., parmi ceux-ci le prunier (*Prunus domesticalinstitia*), le pêcher (*Prunus persica*), le néflier (*Mespilus germanica*) et le châtaignier (*Castanea sativa*) (LUNDSTRÖM-BAUDAIS, MIGNOT, 1993). Les noix et les raisins sont couramment consommés depuis l'Antiquité, frais ou secs, ou transformés en huile pour les noix et en vin pour les raisins (RUAS, 1992). La présence de fruits sauvages comestibles est en revanche anecdotique dans les échantillons du site. Néanmoins, les noisettes, les sureaux et les coquerets ont très certainement été glanés régulièrement car ils représentent une part non négligeable de l'alimentation et cela depuis le Néolithique, ces fruits constituant un apport essentiel en vitamines, huile et minéraux (SCHAAL, 2002).

Il convient de préciser toutefois que les assemblages carpologiques des structures archéologiques du site de La Gravière ne sont pas homogènes. Ils ne peuvent donc pas être des indices de la fonction primaire des structures et ne reflètent pas directement la nature des produits stockés. Ces assemblages hétérogènes sont qualifiés de thanatocénose. Il apparaît que ces carporestes sont en position de rejet secondaire, les déchets s'étant accumulés dans les silos ou les fosses devenus dépotoirs. Les hypothèses concernant l'origine de ces déchets sont multiples : ils peuvent provenir des vidanges de foyer, des rejets culinaires, du séchage/grillage des céréales pour faciliter leur décorticage et leur stockage, etc. L'apport progressif de ces déchets domestiques constitue donc une part plus ou moins importante des comblements des silos et des fosses.

En conclusion, cette étude représente un apport précieux dans la recherche sur l'agriculture et les moyens de subsistance des communautés rurales du Moyen Âge de la basse vallée de la Saône. Les assemblages carpologiques, constitués de déchets de carporestes carbonisés accumulés dans les silos et les fosses, dessinent une économie de polyculture mettant en œuvre les céréales, les légumineuses et les fruits. Malgré l'absence dans les échantillons étudiés des plantes oléagineuses cultivées comme le lin ou le pavot (conservation différentielle), le groupe des espèces cultivées reste en adéquation avec les productions agricoles des régions plus méridionales (RUAS, 2000 ; BOUBY, 2006). Ces ressources relativement diversifiées sont les indices d'une production agricole très probablement locale et soulignent la capacité de cette exploitation à mettre en culture de nombreuses espèces agricoles.

3.2.5. Chronologie de l'occupation

La chronologie des vestiges médiévaux repose dans un premier temps sur l'analyse du mobilier céramique. Le comblement des différentes structures, notamment la zone de fours et les fosses-silos, a livré un mobilier suffisant pour appréhender la chronologie de l'occupation. En particulier, la présence d'oules ou de pots globulaires et de cruches à bec ponté ou pincé, équipés de lèvre en bandeau de troisième génération ou de lèvre évasée, associés à des fonds bombés, permet de fixer une fourchette chronologique comprise entre les X^e et XI^e s. La chronologie des deux ensembles de fours se fonde tout d'abord sur la découverte de céramiques datées des X^e et XI^e s. dans leurs niveaux d'abandon. Les résultats des datations par radiocarbone et des analyses archéomagnétiques réalisées sur les deux fours permettent toutefois de nuancer cette datation, même si elles concernent uniquement une seule aire de fours¹⁰. Les charbons de bois récoltés dans le comblement du premier four supposé de l'ensemble 1 (US420) ont fourni une datation par radiocarbone des années 659-774 (Ly-13759). Quant aux analyses par archéomagnétisme, la combinaison des datations obtenues livre un intervalle de 818-911 pour le four F66 et 876-960 pour le four F67, avec une confiance de 95 % pour les deux propositions. D'après ces données, la chronologie des fours apparaît centrée sur les IX^e et X^e s., tandis que la datation ¹⁴C semble confirmer l'antériorité du premier four supposé. La datation obtenue sur les os du squelette d'enfant fournit une fourchette centrée sur les années 674-860 (Lyon-4303, GrA), soit légèrement antérieure aux propositions ci-dessus. Celle réalisée sur un prélèvement de charbon de bois issu du comblement de la fosse-silo F85 livre enfin une datation légèrement plus récente, comprise en âge calibré entre 1022 et 1164 (Ly-13760). La convergence de ces données semble ainsi placer cette occupation médiévale entre les VII^e/VIII^e s. et le XI^e s.

CONCLUSION (TS et GM)

Si la présence de cercles repérés par prospection aérienne, interprétés comme d'hypothétiques *tumuli* de l'âge du Bronze, n'a pas été confirmée par le diagnostic ni par la fouille, plusieurs occupations, dont certaines insoupçonnées jusqu'à présent, contribuent à enrichir la documentation concernant l'occupation humaine de ce secteur peu connu de la rive gauche de la Saône en amont de Lyon.

10. Les analyses ont été réalisées par le centre de datation par le radiocarbone de l'université Claude Bernard - Lyon 1 (UMR 5138 Archéologie et Archéométrie). Quant aux datations par archéomagnétisme, les prélèvements des fours ont été effectués par H. Savay-Guerraz et confiés au laboratoire dirigé par Philippe Lanos (UMR 5060, Institut de Recherche sur les Archéomatériaux et UMR 6118, Géosciences-Rennes).

LA PROTOHISTOIRE

Malgré des découvertes pour le moins ténues, les vestiges gaulois mis au jour sur le site de La Gravière constituent une pièce nouvelle à verser au dossier de l'occupation protohistorique de cette partie méridionale du Val de Saône. Ils permettent en effet de supposer l'existence de ce qui pourrait être un petit établissement rural, implanté de manière stratégique sur une butte de la côtère de la Dombes dominant la Saône, en position frontalière entre la Gaule Chevelue et la province de Narbonnaise. L'implantation du site à quelques centaines de mètres de la rivière, au niveau du gué de Grelonges reliant Boitray (Rhône) à Fareins, reconnu de première importance depuis l'époque protohistorique, est également à signaler.

Si la destruction de la plus grande partie du site constitue un handicap certain à toute interprétation solide, plusieurs constats peuvent toutefois être dressés. Le premier concerne la relative importance du creusement du fossé et malgré les réserves émises à propos du terrain encaissant, permet de lui assigner un rôle de défense. Ce dernier doit cependant être relativisé par l'absence de preuve de la présence d'une levée de terre ou encore de palissade, inconcevable dans le cadre d'une occupation fortement retranchée. Il en va de même concernant le système d'entrée identifié en limite occidentale de la fouille, qui se caractérise avant tout par sa simplicité, l'interruption très nette reconnue sur quelques mètres étant obtenue à l'est par une « remontée » du fond du fossé. Aucun ancrage n'a par ailleurs été mis en évidence dans son environnement immédiat, témoignant de l'absence de système d'entrée structuré de type portail ou porche sur poteaux porteurs.

Outre le fossé, les seuls vestiges mis en évidence renvoient à trois fosses-silos de morphologie proche, installées à quelques mètres à l'ouest du fossé, soit, d'après les constatations précédentes, à l'extérieur de l'enceinte. Leurs dimensions, comme leur profil caractéristique en « poire », ou encore le resserrement de l'ouverture, orientent en effet la réflexion sur des structures de stockage enterrées. Celles-ci constituent un élément essentiel pour l'approvisionnement des populations anciennes et signalent la proximité probable d'un habitat lié à une mise en valeur agricole du territoire, malheureusement non véritablement reconnu sur l'emprise de fouille. Les silos enterrés permettaient en effet la conservation des récoltes et la constitution de réserves de grains, généralement des céréales, mais également des légumes ou des fruits. Dans le cas des céréales, le stockage en atmosphère confinée permettait de prévenir la germination et la moisissure, en même temps que de protéger les stocks face aux nuisibles, insectes, rongeurs ou oiseaux. En Gaule, son usage est particulièrement courant durant toute la Protohistoire.

Si les rares vestiges reconnus renvoient incontestablement à un établissement indigène structuré, on peine malheureusement à cerner sa nature, son extension, ou encore son organisation. D'autant plus que les hypothèses sont nombreuses : enclos indéterminé (pacage?), petit habitat de type « ferme indigène », avec toutes les incertitudes

que revêt ce terme, et pourquoi pas fortification de hauteur (*oppidum*)? Il est indéniable que la situation topographique du site au sommet d'un éperon surplombant la Saône conviendrait parfaitement à ce type d'établissement. Parmi les diverses propositions envisagées, celle de la ferme gauloise ceinte d'un fossé reste néanmoins la plus probable, même si l'habitat associé n'a pas été repéré. Si l'on postule la contemporanéité au moins partielle des structures gauloises, l'identification de silos donne plus de corps à cette hypothèse. Dans le même sens irait la découverte de fragments de torchis ou encore d'éléments de plaques foyères, qui témoignent de la destruction à proximité de bâtiments construits en terre et bois. Le mobilier archéologique mis au jour en association est rare. Les rejets domestiques se concentrent dans le comblement inférieur du fossé F19 et principalement de part et d'autre de l'entrée F52, à l'image de ce que l'on connaît dans la plupart des établissements gaulois. L'examen des éléments de la culture matérielle plaide en faveur d'une interprétation comme ferme. La poterie occupe une place de choix avec tous les éléments constitutifs de la batterie de cuisine (pots à cuire, jattes et écuelles), auquel répond la consommation de céréales, postulée à partir de la découverte des silos et de rares graines, et de viande. L'étude de la faune a en effet démontré la présence habituelle de la triade domestique (bœuf, porc, Caprinae), avec toutefois pour particularité une prédominance de la consommation de moutons de boucherie, contrairement à ce que l'on connaît plus au sud à Lyon, où le porc est largement dominant à l'époque gauloise. De manière plus anecdotique ont été identifiés des restes de cheval et de chiens, ces derniers portant les traces de consommation.

La chronologie de l'occupation gauloise paraît en revanche mieux circonscrite, même si les datations retenues (La Tène C2) pour le comblement le plus ancien du fossé F19 souffrent encore du manque de sites de comparaison pertinents dans ce secteur de la basse vallée de la Saône. En l'absence de mobilier métallique permettant de rattacher les datations envisagées en chronologie absolue, les indices à disposition reposent uniquement sur le répertoire de la céramique. Celui-ci renvoie à deux grandes catégories fonctionnelles : les pots à cuire et les écuelles à bord rentrant ou à profil en « S ». Ces productions s'insèrent parfaitement au sein d'une vaste aire culturelle comprenant Lyon et le sud de la Bourgogne, et définissent un faciès ancien datable entre la fin de La Tène moyenne (LTC2) et le début de La Tène récente (LTC2/D1). Si rien n'empêche en effet d'exclure une chronologie haute dans les années 200/190 av. J.-C., il faut toutefois signaler que les occupations gauloises dans ce secteur ne paraissent pas pour l'instant remonter antérieurement au milieu du II^e s. av. J.-C. au plus tôt, notamment plus au sud dans le Lyonnais ou le long du Val de Saône. La seule occurrence pour cette période et pour une région proche concerne le site du Raz de la Dame à Communay (Rhône), dont la dernière occupation a été datée de la seconde moitié de La Tène moyenne, et qui livre un faciès céramique tout à fait comparable au niveau des formes ou des traitements décoratifs (SANDOZ *et alii*, 1993). Des

parallèles fragiles pourraient éventuellement être tirés des quelques pots associés aux *tumuli* funéraires mis au jour sur le site des chais Beaucairois à Lyon (Vaise), tant d'un point de vue typologique que des modules. Leur chronologie haute (La Tène C2?) explique certainement ces similitudes. Il en va de même pour les niveaux anciens (160/140 av. J.-C.) du village ségusiave de Roanne (VAGINAY, GUICHARD, 1988), ou encore les établissements ruraux et les habitats groupés du sud du territoire éduen (Varennès-lès-Mâcon, Saint-Symphorien d'Ancelles, Sennecé-lès-Mâcon, Tournus) datés à partir de la transition La Tène C2/D1 (BARRAL, 1994). L'absence de certains types de production pourrait par ailleurs être hautement significative d'un point de vue chronologique, bien que l'argument reste délicat à développer au regard des quantités en présence. On pense en particulier aux formes imitant les productions italiques ou méditerranéennes importées, qui transforment radicalement le faciès céramique gaulois du dernier tiers du II^e s. av. J.-C. Dans la vallée de la Saône, Ph. Barral fait apparaître ces productions « dès l'arrivée des premiers produits italiques, vers le milieu du II^e s., voire même avant » (BARRAL, 1999, p. 373). Le fait que les niveaux les plus anciens n'aient pas livré d'importations méditerranéennes (amphores républicaines et vaisselle campanienne) constitue également un argument de poids et pourrait induire une datation antérieure au plein développement des relations commerciales entre l'Italie centrale et la Gaule, traditionnellement datée des années 140-130 av. J.-C. (MAZA, 1998; POUX, 1999). Les contextes postérieurs voient *a contrario* l'apparition systématique des Dressel 1, qui déferlent sur toute la Gaule, et de manière tout à fait significative dans la région proche de Lyon/*Lougoudounon*, ainsi que plus au nord le long de la vallée de la Saône. Dans les plaines de la Saône et du Doubs, « les contextes considérés comme antérieurs à La Tène D1 (d'après la typologie des fibules, du matériel en verre, etc.) ne contiennent pas d'amphores. Celles-ci sont en revanche systématiquement présentes dès qu'apparaissent les fibules de Nauheim, fossile directeur de La Tène D1 » (BARRAL, 2005, p. 249).

Le comblement des silos enterrés, qui sonne la fin de leur utilisation, peut par ailleurs être mis en relation avec l'abandon du site. Le mobilier associé renvoie en l'occurrence à une période plus récente de quelques générations, que l'on propose de situer dans le dernier tiers du II^e s. av. J.-C. La différence essentielle avec les niveaux précédents réside dans l'apparition d'importations vinaires en provenance d'Italie tyrrhénienne, sous la forme de rares tessons de panse d'amphores Dressel 1. Les formes typologiques font défaut, mais le bas de panse mis en évidence semble se rattacher, sur la base notamment de l'épaisseur des parois, à la variante précoce de type Dressel 1A. Un fragment de panse tournée à pâte siliceuse pourrait également se rapporter à une olpé de type républicain. Ces quelques occurrences permettent de rattacher le site aux grands courants commerciaux reliant le centre de la Gaule au littoral méditerranéen depuis le milieu du II^e s. av. J.-C. (OLMER, MAZA, 2004). C'est donc surtout la présence d'importations italiques qui permet de proposer une datation large entre les années 140/130 (La Tène C2/D1) et la fin du II^e s., voire éven-

tuellement au premier tiers du I^{er} s. av. J.-C. (La Tène D2a) (MAZA, 1998; POUX, 1999).

Dans le département de l'Ain, le « vide archéologique » que signalait A. Buisson pour le second Âge du Fer est malheureusement toujours valable (BUISSON, 1990). La lecture de la carte archéologique, il est vrai déjà ancienne, est édifiante de ce point de vue. L'intérêt de la découverte du site de La Gravière s'en trouve de fait multiplié, tant pour documenter un secteur géographique jusqu'ici largement resté dans l'oubli, que pour mettre en place un premier corpus céramique régional.

Si pour la Protohistoire de nombreuses découvertes ont été signalées lors des dragages réalisés dans le lit de la Saône, les gisements terrestres ne forment pas légion au regard de la période considérée, ceci malgré le très fort pôle d'attraction que devait constituer la vallée. Cet état de fait est particulièrement vrai pour les débuts du second Âge du Fer, qui demeurent encore très mal connus, les vestiges de cette période se rattachant majoritairement à une phase évoluée ne remontant pas antérieurement à la transition LTC2/D1. La documentation à notre disposition correspond, qui plus est, à des sites partiellement explorés, pour lesquels les données sont apparues de nature et de qualité variable. Il est plus que probable que cet état des lieux ne reflète pas la réalité du peuplement mais plus celle de l'avancement de la recherche. Les découvertes à notre disposition ne représentent qu'un très petit nombre de gisements, ceci malgré la réalisation et le suivi archéologique de grands travaux d'infrastructures à partir de la fin des années 1970 (TGV, oléoduc sud-européen, autoroutes, etc.). Le choix des comparaisons s'est arrêté sur quelques « fermes indigènes » gauloises livrant des structures proches ou similaires (habitats groupés ou établissements ruraux), qu'il a parfois fallu aller chercher loin de Fareins, et qui restent à caractériser de façon plus précise, le problème résidant dans l'existence d'un corpus régional encore trop modeste pour pouvoir l'insérer dans une hiérarchie régionale (DE KLIJN *et alii*, 1996).

Nous l'avons vu, les seuls parallèles véritablement exploitables pour la période chronologique considérée résident dans le site du Raze de la Dame à Communay (Rhône), où une importante occupation protohistorique a été mise au jour sur environ 200 m², comprenant des bâtiments sur poteaux porteurs et des sols d'occupation, datés d'une phase moyenne de La Tène C2 (SANDOZ *et alii*, 1993). Les différentes autres occurrences paraissent en effet renvoyer à une phase plus tardive. Plusieurs enclos datés entre La Tène D1 et La Tène D2 sont par ailleurs connus dans l'est et l'ouest lyonnais, sur les sites de l'« OL Land » à Décines (GRASSO, 2010), des Communaux-d'Arésioux à Villette-d'Anthon dans le Velin (MARCHIANTI, 1992), du Terrail à Amplepuis (PÉRICHON, JACQUET, 1985), des Fourches à Lentilly (TEYSSONNEYRE, BRUYÈRE, 2012; TEYSSONNEYRE, MAZA, 2014), de Chessy-les-Mines (GUICHON, 2011) dans les Monts du Lyonnais, et, enfin de Grange-Rouge à Quincieux, de Limas (VICHERD, 1988; THÉVENIN, 1991), et tout dernièrement de la Logère à Anse (ARGANT, 2013) dans la basse vallée de la Saône. Dans le sud du département de l'Ain, sur le plateau de la Dombes, on peut citer les gisements du Camp-de-Chânes à Béligneux, de

Grande-Croix à Beynost, du Recourbe à Château-Gaillard et de Saint-André-les-Combes à Pont-d'Ain (BUISSON, 1990; VICHERD *et alii*, 1985-1986; DE KLIJN *et alii*, 1996).

Nous terminerons par le site de Saint-Georges-de-Reneins (Rhône), implanté sur les hauteurs d'une butte dominant le marais de Boitrait (190 m), au droit du site de la Gravière, en rive droite de la Saône. En particulier, et bien qu'ils n'aient pas été systématiquement recherchés, des niveaux d'époque gauloise sont apparus à plusieurs reprises sous les structures d'époque romaine. Cette première occupation reste très largement méconnue et les vestiges demeurent lacunaires (un trou de poteau, et plus intéressant, un « lit de fragments de panses d'amphores et d'ossements » posés à plat), mais les mobiliers découverts témoignent d'activités commerciales développées (Dressel 1, campanienne, parois fines italiques, olpés et mortier du Midi gaulois, « imitation » de gobelet ampuritaïn), très certainement à mettre en relation avec un système de contrôle des échanges à longue distance, échelonné le long de la vallée de la Saône, dans le prolongement d'un des principaux axes de pénétration vers la Gaule interne, la vallée du Rhône (BÉAL *et alii*, 2013). Dans ce sens irait également la découverte de monnayage gaulois (potin en bronze dit au « triskèle »), de parures (fibule en bronze de schéma La Tène II, bracelets en lignite), de vaisselle métallique (poucier de passoire) et d'une pièce d'harnachement à tête émaillée complète. Autant d'objets dont l'association ne peut être anodine et renvoie clairement aux sphères les plus élevées de la société celtique (POUX, 2004). *A contrario* de Fareins, les importations en provenance du bassin méditerranéen sont bien représentées et dénotent un faciès plus évolué (La Tène D1b), bien connu en contexte régional, notamment par les abondantes découvertes réalisées dans la plaine de Vaise à Lyon (MAZA, 1998, 2001) ou le long de la basse vallée de la Saône (Saint-Symphorien d'Annelles, Varennes-lès-Mâcon) (BARRAL, 1994). Plus au nord, dans la plaine alluviale de la Saône, les villages ouverts de Varennes-lès-Mâcon, Saint-Symphorien-d'Annelles et Sennecé-lès-Mâcon (Saône-et-Loire) documentent une période légèrement plus ancienne (La Tène C2/La Tène D1) et ne livrent pas d'enclos fossoyé (BARTHÉLEMY, 1985; BARRAL, 1994; BARTHÉLEMY *et alii*, 2009). Il faut en effet attendre l'abandon de ces sites de plaine et leur transfert sur l'*oppidum* de Mâcon au début du 1^{er} siècle av. J.-C., pour voir la population se retrancher derrière une enceinte (BARTHÉLEMY, 1999).

L'ANTIQUITÉ

Pour la période antique, les résultats enregistrés sur cette fouille ont permis d'identifier trois phases d'occupations distinctes. Au regard des vestiges découverts, il reste toutefois très difficile de définir avec précision le type d'établissement en présence ou encore de raisonner sur l'organisation spatiale du site.

La première phase correspond au comblement définitif du fossé gaulois dans le dernier tiers du 1^{er} s. av. J.-C. Nous avons vu que l'implantation du fossé peut remonter à la première moitié du 2^e s. av. J.-C.; cependant rien ne permet de supposer une utilisation de l'ouvrage jusqu'au

siècle suivant. La fouille n'a en particulier pas permis de mettre en évidence d'éventuelles traces de curage ou de réfections périodiques témoignant d'un usage sur le long terme. Le comblement définitif du fossé pourrait de fait tout aussi bien correspondre à une réappropriation des lieux à l'époque gallo-romaine. Celle-ci se serait manifestée par un aplanissement du terrain, entraînant la disparition du paysage des aménagements antérieurs.

L'emprise de l'homme sur le site durant l'Antiquité s'affirme de manière plus certaine dans le courant du 1^{er} s. ap. J.-C. Cette occupation est essentiellement localisée dans la partie basse du site. Les structures principales correspondent à un mur isolé, dont l'élévation en terre et la couverture de *tegulae* renvoient très certainement au mur de clôture d'une propriété foncière. Des vestiges linéaires drainants et des structures de cuisson lui sont associés. L'absence d'élément correspondant à un habitat à proximité plaide en faveur d'un développement de l'occupation antique dans un secteur plus septentrional. Une prospection pédestre effectuée par nos soins dans le champ juste au nord a révélé, dans la continuité du solin, l'existence de matériaux de construction et de céramiques datables du 1^{er} s. ap. J.-C. Cette hypothèse demandera cependant à être vérifiée. L'ensemble de ces aménagements est abandonné à la fin du 1^{er} s. ap. J.-C., voire au début du siècle suivant, avec notamment un niveau de destruction bien individualisé.

Entre la fin du 2^e s. et le siècle suivant, une fréquentation est à signaler au nord-ouest du site, mais de manière lacunaire. Elle se rapporte à une concentration de vestiges, qui pourraient correspondre à un espace funéraire marqué par plusieurs sépultures. Par ailleurs, un bloc mouluré en calcaire, découvert en position secondaire dans le comblement d'un silo médiéval, appartenait très probablement à un édifice antique situé dans le secteur. Signalons pour finir qu'aucun indice ne se rapporte à une éventuelle occupation datée de l'Antiquité tardive.

Si le découpage artificiel des parcelles de fouilles et la relative exigüité de la superficie étudiée ne permettent pas de tracer réellement l'évolution de l'occupation antique, les différentes orientations des structures semblent attester une volonté de conserver une trame antérieure. Ainsi, l'orientation du fossé F16/F23 suit approximativement celle du fossé gaulois F19, et ces tracés s'avèrent être perpendiculaires à l'axe formé par le mur F146 et les fossés F51 et F146. Une exploration des parcelles voisines permettrait certainement de vérifier cette hypothèse, mais, malheureusement, l'étude de la périphérie du site n'en est qu'à ses prémises. La carte archéologique signale bien une série de gisements antiques, matérialisés par des fragments de restes de construction et de céramiques, dans nombre de terrains agricoles de Fareins, ainsi que dans les communes avoisinantes, mais il s'agit uniquement d'observations issues de prospections pédestres. En l'absence de fouilles, ces données restent difficilement exploitables et ne permettent pas la mise en contexte du site¹¹.

11. Il faut tout de même signaler deux fouilles récentes, qui ont principalement livré des occupations de l'Antiquité tardive associées à un espace funéraire (JULITA, 2013; PRANYIES, 2014).

UNE EXPLOITATION AGRICOLE INSCRITE SUR UNE LONGUE DURÉE

Le Moyen Âge constitue la période la mieux représentée sur le site, avec notamment la découverte de plusieurs concentrations de structures, bien réparties sur la zone de fouille. Si leur densité diffère suivant les secteurs, leur interprétation renvoie à un domaine d'activité commun, directement lié aux travaux des champs et à l'exploitation des récoltes. Il n'est cependant pas avéré que ces aires spécialisées aient fonctionné en même temps. Dans le même ordre d'idée, il n'est pas non plus certain que l'ensemble des structures reconnues soit contemporain. L'analyse du mobilier céramique, au demeurant faiblement représenté, alliée aux datations radiocarbone et archéomagnétiques, place l'ensemble de ces vestiges entre les VII^e/VIII^e s. et le XI^e s. Les indices d'entretien de nombreux silos et des fours de la zone centrale du site montrent par ailleurs que l'occupation s'est vraisemblablement prolongée sur une période relativement longue.

Entre ces différentes aires d'activité, on note aussi la présence « d'espaces vides ». Cette constatation a déjà été faite pour nombre de sites du département du Rhône, notamment ceux de Vancia à Rillieux-la-Pape (FAURE-BOUCHARLAT, 2001, p. 266-280), des Hauts de Feuilly à Saint-Priest (AYALA *et alii*, 2001), et plus proche de Fareins, celui de la Citadelle à Anse (BOUVIER, 2006). Ces secteurs vierges de vestiges sont généralement interprétés comme des aires de battage ou de vannage. Dans le cas précis du site de la Citadelle, la pente du terrain plaiderait plutôt en faveur de zones de bâtiments qui ont disparu en raison de leur mode de construction en matériaux périssables, les solins en pierre ayant pu être détruits sous l'effet de l'érosion et des labours. La présence de nombreux blocs en calcaire et en grès, ainsi que de crampons en fer dans le comblement des silos, pourrait corroborer cette hypothèse.

La question de l'habitat demeure en effet un problème central, déjà évoqué pour l'occupation gauloise. Si les aires d'activité médiévales sont aisément identifiables en raison des traces qu'elles laissent au sol, les secteurs résidentiels ou d'habitat sont plus difficiles à mettre en évidence. Ce phénomène est récurrent pour la plupart des sites ruraux rhônalpins de la même période (FAURE-BOUCHARLAT, 2001). Sur celui de La Gravière, les bâtiments sur poteaux restitués peuvent éventuellement constituer des lieux de résidence. Par ailleurs, les zones vierges de structures pourraient aussi avoir accueilli des édifices construits sur solins et destinés à l'habitat. La présence d'ossements humains de nouveau-né dans le comblement des silos et d'une sépulture isolée plaide également en faveur de la proximité d'un habitat. Parmi les autres alternatives, ces zones résidentielles pourraient tout autant se trouver, partiellement ou totalement, hors de l'emprise de fouille. L'exploitation ancienne d'une gravière, par les destructions qu'elle a engendrées, nous interdit toutefois de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse. Tout au plus peut-on certifier qu'aucune construction à sol excavé de type « fond de cabane » n'a été repérée sur le site. Un dernier argument de poids réside, d'une part, dans la présence de deux aires de fours d'importance, associées à

plusieurs zones d'ensilage, et, d'autre part, dans la mise en évidence de déchets de consommation de viande résultant de l'exploitation d'un cheptel domestique. Autant d'activités communautaires liées au domaine agricole et à l'élevage, qui ne peuvent exister sans une présence humaine permanente à proximité. En tout état de cause, leur statut social n'apparaît pas élevé, compte tenu des objets recueillis sur le site ou du type de faune consommée.

Les vestiges médiévaux de La Gravière s'inscrivent parmi les sites ruraux à vocation agricole du haut Moyen Âge et du Moyen Âge central, axés sur la culture des céréales et leur traitement. Presque toutes ces activités sont attestées sur le site par des structures ou des objets, depuis la moisson, le stockage des céréales, le séchage des grains et leur transformation en farine, jusqu'à la possible fabrication de pains ou galettes.

Ce site s'ajoute donc aux nombreux établissements ruraux régionaux recensés et classés dans une importante publication de synthèse (FAURE-BOUCHARLAT, 2001). Dans l'est lyonnais, le site de La Plaine à Simandres, dont les vestiges de la seconde phase d'occupation sont datés entre le début du X^e s. et le milieu du siècle suivant présentent des similitudes notables (BOUVIER, 2001). Outre la présence de fosses, six fours y ont été découverts, présentant pour certains des dimensions relativement imposantes. Une batterie de trois fours est reliée à une vaste fosse de travail à plan tréflé, à l'instar des exemplaires de Fareins. Le site de Garavand à Bénay (Ain), daté du XII^e s., présente diverses structures à vocation agricole, avec notamment des aires d'ensilage associées à des foyers et des bâtiments en bois et en terre (MOTTE, 2001). D'autres opérations archéologiques ont depuis lors livré des sites similaires. À l'est de Lyon, le site des Hauts de Feuilly à Saint-Priest a livré des zones de stockage de céréales datées du XI^e s. (AYALA, 2001). Non loin de là, la fouille de la ZAC du Vieux Bourg à Vénissieux a livré deux fours domestiques reliés à une fosse d'utilisation comblée par un remplissage charbonneux, toujours pour la même période. Ces structures excavées présentent des caractéristiques communes à celles retrouvées sur le site de La Gravière. De plus cette aire de fours est localisée en plein milieu d'une zone de fosses-silos (VICARD, NOURISSAT, 2001). Plus près de Fareins, le site de La Citadelle à Anse (Rhône), sur un coteau dominant également la Saône, rassemble des aires d'ensilage et de fours de même plan (BOUVIER, 2006). Ces vestiges sont datés de façon assez large entre le X^e et le XII^e s. Et si tous ces sites ont livré des fosses-silos associées ou non à des fours domestiques, les zones d'habitat n'y ont pas été systématiquement reconnues. De même, ces différentes implantations ne livrent aucune trace d'occupation postérieure au XI^e s., voire au XII^e s. pour le site de Bénay. Elles n'ont apparemment pas survécu à la période féodale. Il faut dès lors envisager un déplacement des populations vers des centres figés au profit de seigneurs locaux.

Un essor démographique, économique et culturel semble se dessiner dès la fin du X^e s. dans la région. La densité de l'occupation des campagnes augmente dès l'An Mil (FAURE-BOUCHARLAT 2001, p. 34). Néanmoins, les établissements conservent un caractère éphémère et semblent

apparaître et disparaître en quelques décennies. Dans la même période, de nombreuses créations monastiques voient le jour, avec pour corollaire la conquête de nouveaux espaces agricoles. La fouille de La Gravière à Fareins illustre ce phénomène dans cette partie de la Dombes insérée le

long du Val de Saône. Elle fournit par la même occasion, malgré ses lacunes, un complément essentiel aux données chronologiques et structurelles apportées par la fouille de La Citadelle à Anse pour l'histoire de l'occupation médiévale du nord du pays lyonnais.

BIBLIOGRAPHIE

- ARGANT Th. dir., 2013, *Rhône-Alpes, Rhône (69), Anse La Logère – Pommiers Bel-Air*, Rapport final d'opération d'archéologie préventive, S.R.A. Rhône-Alpes, Archeodunum, 3 vol.
- AYALA G., 2001, *Saint-Priest (Rhône), Les Hauts de Feuilly, Zone 2*, Document final de synthèse, Afan, S.R.A. Rhône-Alpes.
- BARONE R., 1976, *Anatomie comparée des Mammifères domestiques*, Paris, Vigot Frères éd., T. 1, fasc. 2, 428 p.
- BARRAL Ph., 1994, *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*, Thèse de doctorat, Besançon, Univ. de Franche-Comté, 3 vol.
- BARRAL Ph., 1999, «Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère», in: TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. dir., *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les territoires voisins: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, Actes de la table ronde d'Arras, 14-17 oct. 1996*, Berck-sur-Mer, C.R.A.D.C., p. 367-384 (*Nord-ouest Archéologie*, 9).
- BARRAL Ph., 2005, «L'habitat rural de la fin de l'Âge du Fer (La Tène C2-D1) dans les plaines de la Saône et du Doubs: données socio-économiques et culturelles à partir du matériel céramique», *Archaeologia Mosellana*, 6, p. 239-274.
- BARRAL Ph., FICHTL S. dir., 2012, *Regards sur la chronologie de la fin de l'Âge du Fer (III^e-I^{er} s. av. J.-C.) en Gaule non méditerranéenne, Actes de la table ronde de Bibracte, 15-17 oct. 2007*, Glux-en-Glenne, 341 p. (*Bibracte*, 22).
- BARRAL Ph., GUILLAUMET J.-P., 2000, «Les processus d'urbanisation en pays éduen: un état de la question», in: GUICHARD V., SIEVERS S., URBAN O. H. dir., *Les processus d'urbanisation à l'Âge du Fer: eisenzeitliche Urbanisationsprozess, Actes du colloque de Glux-en-Glenne, 8-11 juin 1998*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen, p. 65-71 (*Bibracte*, 4).
- BARRAL Ph., GUILLAUMET J.-P., NOUVEL P., 2002, «Les territoires de la fin de l'Âge du Fer entre Loire et Saône: les Éduens et leurs voisins: problématique et éléments de réponse», in: GARCIA D., VERDIN E. dir., *Territoires celtiques: espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du 24^{ème} colloque de l'AFÉAF, Martigues, 2000*, p. 271-296.
- BARRUOL G., 1969, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule: étude de géographie historique*, Paris, de Boccard, 408 p. (1^{er} suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*).
- BARTHELEMY A., 1985, «Les sites de Varennes-lès-Mâcon et de Saint-Symphorien-d'Ancelles (Saône-et-Loire)», in: BONNAMOUR L., DUVAL A., GUILLAUMET J.-P. dir., *Les Âges du Fer dans la vallée de la Saône (VII^e-I^{er} siècles avant notre ère): paléoméallurgie du bronze à l'Âge du Fer, Actes du 7^{ème} colloque de l'AFÉAF, Rully, 1983*, Paris, éd. du CNRS, p. 131-143 (6^{ème} suppl. à la *R.A.E.*).
- BARTHELEMY A., 1986, «Structures d'habitats celtiques en Mâconnais», *R.A.E.*, t. 37, fasc. 1-2, p. 49-58.
- BARTHELEMY D., 1999, «Mâcon antique: les données de l'archéologie», *Annales de l'Académie de Mâcon*, 11, p. 217-234.
- BARTHELEMY D., 2001, «Mâcon antique: le Haut-Empire, de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. au début du III^e siècle ap. J.-C.: les données de l'archéologie», *Bull. d'information du GAM*, p. 1-17.
- BARTHELEMY D., LAMOINE F., 2000, «La céramique pré-augustinienne de Mâcon: essai de synthèse», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Libourne, 1^{er}-4 juin 2000*, p. 197-210.
- BATIGNE-VALLET C. dir., 2006, *Les céramiques communes d'époque romaine en Rhône-Alpes (I^{er} s. avant J.-C. - V^e s. après J.-C.): morphologie, techniques et diffusion*, ACR, Rapport de fin de 2^e année d'exercice.
- BÉAL J.-C., 2006, «Les frontières antiques dans le département du Rhône», in: FAURE-BRAC O., *Le Rhône*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, p. 72-74 (*Carte archéologique de la Gaule*, 69-1).
- BÉAL J.-C., 2007, «Les territoires des cités antiques: notes de géographie historique en région lyonnaise», *Revue des Études anciennes*, t. 109, n^o 1, p. 5-26.
- BÉAL J.-C., COQUIDÉ J.-C., TENU R. dir., 2013, *Ludna et Asa Paulini: deux étapes antiques du Val de Saône sur la route de Lyon*, Lyon, ALPARA, 439 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 39).
- BÉMONT C., JACOB J.-P. dir., 1985, *La terre sigillée gallo-romaine: lieux de production du Haut Empire, implantations, produits, relations*, Paris, éd. de la M.S.H., 291 p. (*Documents d'Archéologie française*, 6).
- BLAIZOT F., 2006, «Sépultures et ensembles funéraires isolés du haut Moyen Âge dans la moyenne vallée du Rhône», in: MAUFRAS O. dir., *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne vallée du Rhône (VI^e-XV^e s.): contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 281-338 (*Documents d'Archéologie française*, 98).
- BONNET Chr., BATIGNE-VALLET C., DELAGE R., DESBAT A., LEMAÎTRE S., SILVINO T., 2003, «Mobilier céramique du III^e siècle à Lyon: le cas de trois sites de la ville basse: place des Célestins, rue de la République/rue Bellecordière et place Tolozan», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Saint-Romain-en-Gal, 29 mai-1^{er} juin 2003*, p. 145-181.
- BOUBY L., 2001, «Approche carpologique d'un habitat rural du Moyen Âge central (XII^e-XIII^e siècle): Châteauneuf-sur-Isère, Beaume (Drôme)», in: MARINVAL P. dir., *Mémoire de Plantes*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 163-92.
- BOUBY L., 2006, «Les semences carbonisées et la perception de l'économie végétale», in: MAUFRAS O. dir., *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne vallée du Rhône (VI^e-XV^e s.): contribution des travaux du TGV-Méditerranée à l'étude des sociétés rurales médiévales*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 218-239 (*Documents d'Archéologie française*, 98).

- BOUBY L., RUAS M.-P., REQUI C., 2011, «Les plantes exploitées et consommées au X^e siècle à l'Ourmède (Castelnaud d'Estrétefonds, Haute-Garonne) d'après l'étude des semences fossiles», in: WIETHOLD J. dir., *Carpologia: articles réunis à la mémoire de Karen Lundström-Baudais, Actes des rencontres d'archéobotaniques, Glux-en-Glenne, 9-12 juin 2005*, Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 119-136 (*Bibracte*, 20).
- BOUVARD E., ASTRADE L., 2005, «Reconstitution paléo-environnementale d'un site archéologique insulaire: le prieuré clunisien de Grelonges en bord de Saône (Fareins, département de l'Ain)», *R.A.E.*, t. 54-2005, p. 365-377.
- BOUVIER A., 2001, «Simandres, La Plaine», in: FAURE-BOUCHARLAT É. dir., *Vivre à la campagne: l'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné), d'après les données archéologiques*, Lyon, p. 301-311 (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 21).
- BOUVIER A., 2006, *Anse (Rhône), ZAC de la Citadelle*, Rapport final d'opération, Inrap, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes.
- BRULEY G., 1997, *Les fours culinaires du haut Moyen Âge en Île-de-France*, Mémoire de maîtrise, Paris 1 Sorbonne.
- BUISSON A., 1990, *L'Ain*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 192 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 01).
- BUISSON A., 1993, Ludna, *Les Tournelles, commune de Saint-Georges-de-Reneins: essai de synthèse d'après les découvertes anciennes*, Catalogue des collections archéologiques conservées au musée, Château de Montchervet, Saint-Georges-de-Reneins, 119 p.
- BUISSON A., 1999, «Les Ambarres et la géographie des peuples vers la fin de la période gauloise dans la région lyonnaise», in: CHAUME B., MOHEN J.-P., PÉRIN P. dir., *Archéologie des Celtes, Mélanges à la mémoire de R. Joffroy*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, p. 21-27 (*Coll. Protohistoire européenne*).
- CÉLESTIN-LE NEZET M., 2000, *Aménagement de la RD 131, raccord de la RD 44 au nouveau pont de Jassans, secteur 3, commune de Frans, Fareins et Chaleins*, Sondages d'évaluation, Afan, S.R.A. Rhône-Alpes.
- CHAIX L., MÉNIEL P., 2001, *Éléments d'archéozoologie*, Paris, éd. Errance (2^e édition), 128 p.
- CUISENIER J., 1988, *Un village au temps de Charlemagne: moines et paysans de l'abbaye de Saint-Denis du VII^e siècle à l'an Mil*, Catalogue de l'exposition, Paris, Musée des Arts et Traditions Populaires, p. 242-250.
- DANGRÉAUX B., DESBAT A., 1987-1988, «Le dépotoir flavien du Bas-de-Loyasse», *Gallia*, t. 45, p. 115-154.
- DE KLIJN H., MOTTE S., VICHERD G., 1996, «Éléments sur la romanisation des campagnes en Nord-Rhône-Alpes», in: BAYARD D., COLLART J.-L. dir., *De la ferme indigène à la villa romaine, Actes du deuxième colloque de l'association AGER, Amiens 1993*, p. 271-286 (11^{ème} suppl. à la *Revue archéologique de Picardie*).
- DESBAT A., 1997, «Les productions des ateliers antiques de Lyon. Deuxième partie: les ateliers du I^{er} s. ap. J.-C.», *Gallia*, t. 54, p. 1-118.
- DESBAT A., 1998, «L'arrêt des importations de Dressel 1 en Gaule», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Istres, 21-24 mai 1998*, p. 31-36.
- DESBAT A., 2004, «Nouvelles données sur les origines de Lyon et sur les premiers temps de la colonie de *Lugdunum*», in: RUIZ DE ARBULO J. dir., *Simulacra Romae: Roma y las capitales provinciales del Occidente Europeo: estudios Arqueológicos, Reunión celebrada en Tarragona, 12-14 dic. 2002*, Tarragona, El Médol, p. 201-221.
- DESBAT A., PICON M., 1996, «Les céramiques métallescentes de Lyon: typologie, chronologie et provenance», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Dijon, 16-19 mai 1996*, p. 475-490.
- DESBAT A., LAROCHE C., MÉRIGOUX E., 1979, «Note préliminaire sur la céramique commune de la rue des Farges à Lyon», *Figlina*, 4, p. 1-17.
- DESBAT A., STRIPPOLI L., ROTTIER S., ARGANT T., 2006, *Vaise - Chais Baucairois -26-28 rue Joannès Masset - 69009 Lyon*, Rapport de fouilles, S.R.A. Rhône-Alpes, SAM, 3 vol.
- DESSE J., CHAIX L., DESSE-BERSET N., 1986, *OSTEO: base-réseau de données ostéométriques pour l'archéozoologie*, Paris, CNRS éd., 16 p. (CNRS-CRA, *Notes et Monographies Techniques*, 20).
- DUMONT A., 2002, *Les passages à gué de la Grande Saône: approche chronologique et historique d'un espace fluvial (de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon)*, Dijon, S.A.E., 275 p. (17^{ème} suppl. à la *R.A.E.*).
- FAURE-BOUCHARLAT É. dir., 2001, *Vivre à la campagne: l'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné), d'après les données archéologiques*, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes, 431 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 21).
- FAURE-BOUCHARLAT É., MACCARI-POISSON B., 1993, «Le mobilier céramique», in: COLARDELLE M., VERDEL E. dir., *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement: la formation d'un terroir au XI^e s.*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 189-203 (*Documents d'Archéologie française*, 40).
- FAURE-BRAC O., 2006, *Le Rhône*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 611 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 69-1).
- FERBER E. dir., 2012, *Rapport de fouille à Décines-Charpieu, Rhône, Rhône-Alpes: Le Montout - OL land - tranche 1, T. 3*, vol. 1. *Période médiévale*, S.R.A. Rhône-Alpes/Inrap, 248 p.
- FEUGÈRE M., 1985, *Les fibules en Gaule méridionale, de la conquête à la fin du V^e siècle ap. J.-C.*, Paris, éd. du CNRS, 509 p. (12^{ème} suppl. à la *Revue archéologique de Narbonnaise*, 12).
- FEUGÈRE M., 1997, «Le mobilier métallique et les petits objets», in: GÉNIN M., LAVENDHOMME M.-O., Rodumna (*Roanne, Loire*), *le village gallo-romain: évolutions des mobiliers domestiques*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 59-65 (*Documents d'Archéologie française*, 66).
- GARNIER B., GARNOTEL A., MERCIER C., RAYNAUD C., 1995, «De la ferme au village: Dassargues du V^e au XII^e siècle (Lunel, Hérault)», *Archéologie du Midi médiéval*, 13, p. 1-78.
- GENIN M., 1997, «Les horizons augustéens et tibériens de Lyon, Vienne et Roanne: essai de synthèse», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Le Mans, 8-11 mai 1997*, p. 13-34.
- GENIN M., 2007, *La Graufesenque (Millau, Aveyron). Vol. II: Sigillées lisses et autres productions*, Bordeaux, éd. de la Fédération Aquitania, 589 p. (Coll. *Études d'Archéologie urbaine*).
- GENIN M., LAVENDHOMME M.-O., 1997, Rodumna (*Roanne, Loire*), *le village gallo-romain: évolution des mobiliers domestiques*, Paris, éd. de la M.S.H., 289 p. (*Documents d'Archéologie française*, 66).
- GRASSO J., 2010, *Décines-Charpieu, Rhône, Rhône-Alpes, Le Montout, OL Land, Tranche 1*, Rapport de diagnostic, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes/Inrap.
- GUICHARD V., 1997, «L'*instrumentum*», in: GENIN M., LAVENDHOMME M.-O., 1997, Rodumna (*Roanne, Loire*), *le village*

- gallo-romain: évolution des mobiliers domestiques*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 156-167 (*Documents d'Archéologie française*, 66).
- GUICHON R., 2011, «Chessy-les-Mines 'Le Colombier', Rhône: nouvelles données sur l'occupation de La Tène finale», *Bull. de l'AFEAF*, 29, p. 35-38.
- HAFNER A., 1974, «Zum Ende der Latènezeit in Mittelrheingebiet unter besonderer Berücksichtigung der Trierer Landes», *Archäologisches Korrespondenzblatt*, 4, p. 59-72.
- HELMER D., 2000, «Étude de la faune mammalienne d'El Kowm 2 (Syrie)», in: STORDEUR D. dir., *El Kowm 2: une île dans le désert: la fin du Néolithique précéramique dans la steppe syrienne*, Paris, CNRS éd., p. 233-264.
- HIRSCHFELD O., 1899, *Corpus Inscriptorium Latinarum*, vol. XIII: *Inscriptiones Trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin, 6 vol.
- HORRY A., 2000, «Lyon-Presqu'île: contribution à l'étude des céramiques du haut Moyen Âge», *Archéologie du Midi méditerranéen*, 18, p. 1-26.
- GY P.-M., 1990, «Du baptême pascal des petits enfants au baptême *quamprimum*», in: SOL M. dir., *Haut Moyen Âge, culture, éducation et société: études offertes à Pierre Riché*, Centre de Recherche sur l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge de l'Univ. Paris X-Nanterre, Publidix-Erasme, La Garenne-Colombe, p. 353-365.
- IZAC-IMBERT L., GUICHARD V., ORENGO O., QUINQUETON A., 2002, «Un habitat excavé de l'*oppidum* de La Roche Lambert à Marcihac (La Tène D2a)», in: MENESSION-JOUANNET Ch. dir., *Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second Âge du Fer en Auvergne*, Rapport annuel 2001, ARAFA, Mirefleurs, p. 174-192.
- JACQUET P., 2005, *Fareins (Ain), Zone Artisanale 'La Gravière'*, Rapport de diagnostic, Inrap, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes.
- JULITA B. dir., 2013, *ZAC de Montfray (zone C), Fareins (Ain)*, Rapport de fouilles, Archeodunum, S.R.A. Rhône-Alpes, Chaponnay.
- LABEAUNE R. dir., 2006, *Passy-Véron (89), Les Grandes Noues-la Truie Pendue*, Rapport final d'opération, S.R.A. Bourgogne, Inrap, Dijon.
- LAUBENHEIMER F., 1985, *La production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, Les Belles-Lettres, 466 p. (*Annales littéraires de l'Univ. de Besançon*, 66).
- LAVENDHOMME M.-O., 1997, *La Loire*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles Lettres, 305 p. (*Carte archéologique de la Gaule*, 42).
- LEMAÎTRE S., DESBAT A., MAZA G., 1998, «Les amphores du sanctuaire de Cybèle», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Istres, 21-24 mai 1998*, p. 49-59.
- LIGNEREUX Y., PETERS J., 1996, «Techniques de boucherie et rejets osseux en Gaule Romaine», *Anthropozoologica*, 24, p. 45-98.
- LORREN C., PÉRIN P. dir., 1995, *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne)*, Actes des XIV^{èmes} journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 fév. 1993, Rouen, A.F.A.M., 237 p. (*Mémoires de l'Ass. française d'Archéologie mérovingienne*, 6).
- LUNDSTRÖM-BAUDAIS K., MIGNOT C., 1993, «Le milieu végétal au XI^e siècle: étude des macrorestes et paléosemences», in: COLARDELLE M., VERDEL E. dir., *Les habitats du lac de Paladru (Isère) dans leur environnement: la formation d'un terroir au XI^e s.*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 77-97 (*Documents d'Archéologie française*, 40).
- LUNDSTRÖM-BAUDAIS K., RACHOUD-SCHNEIDER A.-M., BAUDAIS D., POISSONNIER B., 2002, «Le broyage dans la chaîne de transformation du millet (*Panicum miliaceum*): outils, gestes et écofactes», in: PROCOPIOU H., TREUIL R. dir., *Moudre et broyer, l'interprétation fonctionnelle de l'outillage de mouture et de broyage dans la Préhistoire et l'Antiquité*, Actes de la table ronde internationale, Clermont-Ferrand, 30 nov.-2 déc. 1995, Paris, éd. du CTHS, vol. I: *Méthodes, pétrographie, chimie, tracéologie, expérimentation, ethnoarchéologie*, p. 181-209.
- MALRAIN F., MATTERNE V., MÉNIEL P., 2002, *Les paysans gaulois (III^e siècle - 52 av. J.-C.)*, Paris, éd. Errance, 236 p. (*coll. des Hespérides*).
- MARCHIANTI D., 1992, *Le site des 'Communeaux-d'Arésieux' à Villette d'Anthou (Isère)*, Rapport de fouille, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes/AFAN.
- MARTIN-KILCHER S., 1994, *Die Römischen Amphoren aus Augst und Kaiseraugst. 2, Die Amphoren für Wein, Fischsauce, Südfrüchte (Gruppen 2-24) und Gesamtauswertung*, Augst, Römermuseum Augst, 484 p. (*Forschungen in Augst*, 7/2.3).
- MATTINGLY H., SYDENHAM E. A., 1930, *The Roman Imperial Coinage*, vol. 3, Antoninus Pius to Commodus, *Roman Imperial Coinage III*, Londres.
- MAUFRAS O., MERCIER C., 2006, «Habitat et terroir du IV^e au XII^e siècle à Saint-Gilles le Vieux (Aimargues, Gard)», in: MAUFRAS O. dir., *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne vallée du Rhône (VI^e-XV^e s.)*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 137-159 (*Documents d'Archéologie française*, 98).
- MAZA G., 1998, «Recherche méthodologique sur les amphores gréco-italiques et Dressel 1 découvertes à Lyon, II^e-I^{er} siècles avant J.-C.», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Istres, 21-24 mai 1998*, p. 11-29.
- MAZA G., 2001, «Les importations de céramique fine méditerranéenne à Lyon (II^e-I^{er} siècles avant J.-C.)», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Le Mans, 8-11 mai 1997*, p. 413-444.
- MAZA G., 2003a, «Lyon (Rhône), Le Verbe-Incarné», in: ARCELLIN P., BRUNAU J.-L. dir., «Cultes et sanctuaires en France à l'Âge du Fer», *Gallia*, 60, p. 156-158.
- MAZA G., 2003b, «Les amphores républicaines découvertes sur le site du Couvent des Carmélites à Mâcon: recherche sur les origines de la ville», *Bull. du GAM*, p. 1-17.
- MAZA G., SAISON A., VALLET C., avec la coll. de BECKER Ch., 2002, «Un dépôt d'atelier de potiers du I^{er} siècle de notre ère dans la cour des Subsistances à Lyon», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Bayeux, 9-12 mai 2002*, p. 275-330.
- MIRON A., 1989, «Zur Chronologischen Gliederung der Stufe Latène D2», in: HAFNER A. dir., *Gräber, Spiegel des Lebens: zum Totenbrauch der Kelten und Römer am Beispiel des Treverer-Gräberfeldes Wederath-Belginum, Mainz am Rhein*, P. von Zabern, p. 215-225 (*Schriftenreihe des Rheinischen Landesmuseums Trier*, 2).
- MOTTE S., 1999, *Jassans-Riottier (Ain), Raccord du nouveau pont de Jassans-Riottier, sondages d'évaluation*, S.R.A. Rhône-Alpes, Lyon.
- MOTTE S., 2001, «Bény, domaine de Garavand», in: FAURE-BOUCHARLAT É. dir., 2001, *Vivre à la campagne: l'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné)*, d'après les données archéologiques, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes, p. 129-139 (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 21).

- MOTTE S., 2007, *Fareins (Ain), Champ Perrier*, Rapport de diagnostic, S.R.A. Rhône-Alpes, Inrap, Lyon.
- NOUVEL P., CRAMOTTE C., 2013, «Le massif du Jura à l'époque romaine: terre de frontière ou de peuplement? État des données», in: RICHARD A., SCHIFFERDECKER F., MAZIMANN J.-P., BÉLET-GONDA C. dir., *Le peuplement de l'Arc jurassien de la Préhistoire au Moyen Âge, Actes des deuxièmes journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien, Delle (F) – Boncourt (CH), 16-18 nov. 2007*, Besançon, Presses Univ. de Franche-Comté/Porrentruy, Office de la Culture et Soc. jurassienne d'Émulation, p. 367-391 (*Annales littéraires de l'Univ. de Franche-Comté, série Environnement, sociétés et archéologie*, 17 - *Cahier d'Archéologie jurassienne*, 21).
- OLMER F., MAZA G., 2004, «Le marché gaulois», in: BRUN J.-P., POUX M., TCHERNIA A. dir., *Le Vin: nectar des Dieux, génie des Hommes*, Catalogue d'exposition, Musée de la Civilisation gallo-romaine, Lyon, p. 140-157.
- PARIS P., 1999, «Une occupation du haut Moyen Âge: habitat et secteur artisanal dans la zone industrielle d'Allonne (Oise)», *Revue archéologique de Picardie*, t. 1-2, p. 183-201.
- PECQUEUR L., 2003, «Des morts chez les vivants: les inhumations dans les habitats ruraux du haut Moyen Âge en Île-de-France», *Archéologie médiévale*, t. 33, p. 1-31.
- PETTIT M. dir., 2009, *L'habitat carolingien des Sureaux à la Grande-Paroisse (Seine-et-Marne): une communauté villageoise à l'aube de l'an Mil*, Melun, Conseil général de Seine-et-Marne, 199 p. (*Mémoires archéologiques de Seine-et-Marne*, 3).
- PÉTREQUIN A.-M., PÉTREQUIN P., 1984, «La fossilisation des vestiges et le modèle archéologique», in: PÉTREQUIN A.-M., PÉTREQUIN P., *Habitat lacustre du Bénin: une approche ethno-archéologique*, Paris, éd. Recherche sur les civilisations, p. 111-134 (*Mémoire n° 39*).
- PEYTRMANN E., 1995, «Les structures d'habitat rural du haut Moyen Âge en France (V^e-X^e siècles): un état de la recherche», in: LORREN C., PÉRIN P. dir., 1995, *L'habitat rural du haut Moyen Âge (France, Pays-Bas, Danemark et Grande-Bretagne), Actes des XIV^{èmes} journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Guiry-en-Vexin et Paris, 4-8 fév. 1993*, Rouen, A.F.A.M., p. 1-28 (*Mémoires de l'Ass. française d'Archéologie mérovingienne*, 6).
- POUX M., 1999, «Les amphores et la chronologie des sites bâlois (Bâle-Gasfabrik, Bâle-Münsterhügel): nouvelles données», in: TUFFREAU-LIBRE M., JACQUES A. dir., *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine, Actes de la table ronde d'Arras, 14-19 oct. 1996*, Berck-sur-Mer, p. 385-422 (*Nord-Ouest archéologie*, 9).
- POUX M., 2004, *L'âge du vin: rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*, Montagnac, éd. M. Mergoïl, 637 p. (Coll. *Protohistoire européenne*).
- PRANYIES A., 2014, *ZAC de Montfray (zone B), Fareins (Ain)*, Rapport de fouilles, Archeodunum, S.R.A. Rhône-Alpes, Chaponnay.
- RAUX A., 2006, «Une occupation du haut Moyen Âge au Porge (Roquemaure, Gard)», in: MAUFRAS O. dir., *Habitats, nécropoles et paysages dans la moyenne vallée du Rhône (VI^e-XV^e s.)*, Paris, éd. de la M.S.H., p. 129-135 (*Documents d'Archéologie française*, 98).
- RÉQUI C., LE NOHEH C., RODET-BELARBI I., BOUBY L., MOLET H., 2002, «L'Ourmède: une aire d'ensilage médiévale à Castelnau-d'Estrétefonds (Haute-Garonne)», *Archéopages*, n° 8, novembre, p. 36-43.
- RUAS M.-P., 1992, «Les plantes exploitées en France au Moyen Âge d'après les semences archéologiques», in: *Plantes et cultures nouvelles en Europe occidentale, au Moyen Âge et à l'époque moderne, Actes des 12^{èmes} journées internationales d'Histoire, Flaran, 11-13 sept. 1990*, Auch/Valence-sur-Baise, p. 9-35 (*Journées internationales d'Histoire*, 12).
- RUAS M.-P., 1997-1998, «Les plantes consommées au Moyen Âge en France méridionale d'après les semences archéologiques», *Archéologie du Midi médiéval*, t. 15-16, p. 179-204.
- RUAS M.-P., 2000, «Productions agricoles en Auvergne carolingienne d'après un dépotoir découvert à Saint-Germain-des-Fossés (Allier)», *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 39, p. 137-160.
- RUAS M.-P., MARINVAL P., 1991, «Alimentation végétale et agriculture d'après les semences archéologiques (de 9000 av. J.-C. au XV^e siècle)», in: GUILAINE J., *Pour une archéologie agraire: à la croisée des sciences de l'homme et de la nature*, Paris, éd. A. Colin, p. 409-39.
- SAISON-GUICHON A., 2001, «Les mortiers de cuisine en céramique commune claire à Lyon», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, p. 465-478.
- SANDOZ G., THIÉRIOT F., VITAL J., 1993, «Le site protohistorique de la Raze de la Dame à Communay (Rhône)», *Documents d'Archéologie méridionale*, t. 16, p. 163-191.
- SCHAAL C., 2000, *Étude carpologique d'un village du Clairvaux ancien: la station 19 de Chalain (Jura)*, Mémoire de Maîtrise, Univ. de Franche-Comté, Besançon.
- SCHAAL C., 2002, «Paléocarpologie de la station 19 du lac de Chalain (Jura) au III^e millénaire av. J.-C.», in: *Internéo 4, Journée d'information interrégionale sur le Néolithique*, Ass. pour les Études interrégionales sur le Néolithique, Soc. préhistorique française, p. 59-68.
- SCHAAL C., 2005, «L'homme du Néolithique et l'Amour en cage (*Physalis alkekengi* L.)», in: BOËTSCH G., CORTOT H., *Plantes qui nourrissent, plantes qui guérissent dans l'espace alpin, Actes du VI^{ème} colloque européen d'anthropologie alpine, Vallouise, 4-6 juil. 2003*, Gap, éd. de la Librairie des Hautes-Alpes, p. 47-73 (Coll. *Anthropologie des populations alpines*).
- SCHMID E., 1972, *Atlas of animal bones*, Amsterdam, Londres, New-York, Elsevier Company, 159 p.
- SILVINO T., 2001, «Les importations d'amphores à huile de Bétique à Lyon du I^{er} siècle av. J.-C. au III^e ap. J.-C.: étude préliminaire», in: *Actes du congrès de la SFECAG, Lille-Bavay, 24-27 mai 2001*, p. 331-346.
- TEYSSONNEYRE Y., BRUYÈRE J., 2012, «La crémaillère de Lentilly (F, Rhône): tentative de contextualisation et d'interprétation d'un dépôt métallique daté de La Tène finale», *Instrumentum*, 35, p. 11-14.
- TEYSSONNEYRE Y., MAZA G., avec la coll. de ARGANT Th., VIRIOT J., 2014, «L'enclos gaulois du site des 'Fourches' à Lentilly (Rhône): la question de la caractérisation des dépôts en contexte d'habitat: contribution à notre connaissance de l'occupation de l'ouest lyonnais au second Âge du Fer», in: BARRAL P., GUILLAUMET J.-P., ROULIÈRE-LAMBERT M.-J., SARACINO M., VITALI D. dir., *Les Celtes et le Nord de l'Italie (premier et second Âges du Fer), Actes du colloque de l'AFEAF, Vérone (Italie), 17-20 mai 2012*, p. 24-37 (36^{ème} suppl. à la *R.A.E.*).
- THÉVENIN E., 1991, *'Lima': faciès culturel d'un site de plaine au second Âge du Fer: esquisse de son environnement social et géographique dans la vallée de la Saône*, Mémoire de l'E.P.H.E.,

- Laboratoire de Préhistoire et de Paléocécologie du Quaternaire, 2 vol., 613 p.
- THOLLARD P., 1984, «Strabon, Lyon, Vienne et les Ségusiaves», *Revue archéologique de Narbonnaise*, t. 17, p. 115-122.
- VAGINAY M., GUICHARD V., 1988, *L'habitat gaulois de Feurs (Loire)*, Paris, éd. de la M.S.H., 291 p. (*Documents d'Archéologie française*, 14).
- VALETTE P., 1999, *Forum Segusiavorum, le cadre urbain d'une ville antique (I^{er} s.-III^e s.)*, Paris, De Boccard, 243 p. (Coll. *Mémoires de la société des Amis de Jacob Spon*).
- VICARD T., 1996, «Répertoire illustré des céramiques domestiques en Lyonnais (XII^e-XVIII^e s.)», in: FAURE-BOUCHARLAT É., VICARD T., MACCARI-POISSON B., SAVAY-GUERRAZ S., *Pots et potiers en Rhône-Alpes, époques médiévales et modernes*, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes, p. 179-303 (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 12).
- VICARD T., NOURISSAT S., 2001, *Place de la Paix, Vénissieux (Rhône)*, Rapport de fouilles, Afan, S.R.A. Rhône-Alpes, Lyon.
- VICARD T., NOURISSAT S., 2004, *Vénissieux (Rhône), ZAC du Vieux Bourg, îlot B2*, Document final de synthèse, Inrap, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes.
- VICHERD G., 1984, «Un vaste établissement du type 'ferme indigène' à Béligneux (Ain)», *R.A.E.*, t. XXXV, fasc. 3-4, p. 366-367.
- VICHERD G., 1988, *Fouilles de sauvetage programmées à Quincieux (Rhône)*, Rapport, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes.
- VICHERD G., 2001, «Château-Gaillard, Le Recourbe (Ain)», in: FAURE-BOUCHARLAT É. dir., *Vivre à la campagne: l'habitat rural du V^e au XII^e s. (Bresse, Lyonnais, Dauphiné), d'après les données archéologiques*, Lyon, S.R.A. Rhône-Alpes, p. 177-223 (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, 21).